Ontario

2004

Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario

L'honorable Greg Sorbara
Ministre des Finances

105-00833/

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2004*, s'adresser au :

Ministère des Finances
95, rue Grosvenor, Queen's Park
Édifice Frost Nord, 3e étage
Toronto (Ontario) M7A 1Z1

ou appeler (sans frais d'interurbain) au :
Centre d'information du ministère des Finances

Demandes en français :	1 800 668-5821
Demandes en anglais :	1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS) :	1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à :
www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :

Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8

Téléphone :	416 326-5300
Commandes de l'extérieur :	1 800 668-9938
Téléimprimeur (ATS) :	1 800 268-7095
Site Web :	www.publications.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004
ISSN 1496-2837 ISBN 0-7794-7098-2

This document is available in English under the title:
2004 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review.

Table des matières

Annexe I :	Économie de l'Ontario	1
Annexe II :	Finances de l'Ontario	35
Annexe III :	Emprunt et gestion de la dette	85
Annexe IV :	Tableaux des données économiques	91

ANNEXE I

Économie de l'Ontario

Introduction et aperçu

Le rendement économique de l'Ontario s'est amélioré en 2004 comparativement à celui obtenu en 2003 et, en règle générale, il est conforme aux prévisions budgétaires publiées en mai. L'économie s'est remise d'une série d'événements qui ont mis sa croissance en péril l'an dernier. Elle est en bonne position pour afficher une croissance solide, qui se traduira par une hausse des revenus, la création d'emplois, l'augmentation des exportations et un accroissement des investissements des entreprises. Jusqu'à maintenant cette année, il s'est créé 127 000 emplois à temps plein dans la province. L'Ontario est en voie d'enregistrer la plus forte croissance d'emplois en quatre ans. La présente annexe fait le point sur les perspectives économiques de l'Ontario de 2004 à 2007. De plus, on y discute des stratégies que le gouvernement de l'Ontario adopte pour mettre en oeuvre son plan économique. Ce plan repose sur les avantages concurrentiels de la province et vise à moderniser l'infrastructure ainsi qu'à améliorer l'éducation et la formation de la main-d'oeuvre, notamment de façon à utiliser du mieux possible les talents et les aptitudes que les immigrants apportent à l'Ontario.

On prévoit que le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel sera de 2,3 % en 2004, en hausse par rapport au taux de 1,6 % affiché en 2003. De 2005 à 2007, le taux de croissance de l'Ontario devrait être en moyenne de 3,2 % par année. Les prévisionnistes du secteur privé sont plus optimistes en ce qui concerne la croissance en 2004; ils prévoient un taux moyen de 2,6 %. Dans le but d'établir le Conseil ontarien des prévisions économiques, tel qu'il est proposé dans la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le ministre des Finances a rencontré en septembre un groupe formé des principaux économistes du secteur privé qui lui ont donné des conseils sur les hypothèses à utiliser pour les prévisions et sur les risques pour les perspectives économiques. Le ministère des Finances estime que le taux de croissance affiché cette année pourrait être nettement inférieur à celui que le secteur privé prévoit, selon le consensus établi. Par exemple, la hausse soutenue des prix du pétrole survenue récemment ralentira la croissance de l'économie ontarienne dans les derniers mois de 2004. Par conséquent, pour des raisons de prudence, on utilise un taux de croissance inférieur pour les plans économiques et financiers du gouvernement.

Points saillants de l'économie de l'Ontario : moyenne actuelle du secteur privé (Variation en pourcentage)

	2002	2003	2004p	2005p	2006p	2007p
Croissance du PIB réel	3,7	1,6	2,6	3,3	3,4	3,5
Hypothèse du ministère des Finances de l'Ontario	*3,7*	*1,6*	*2,3*	*3,2*	*3,1*	*3,3*
Croissance du PIB nominal	5,7	3,2	5,1	5,5	5,0	5,2
Taux de chômage	7,1	7,0	6,8	6,6	6,4	6,2
Inflation de l'IPC	2,0	2,7	1,8	2,0	1,7	1,9

p = moyenne des prévisions du secteur privé.

Nota : Le nombre de prévisionnistes passe de 10 en 2004 à 4 en 2007.

Sources : Statistiques Canada et enquête sur les prévisions (octobre 2004) du ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les hypothèses de planification économique, l'Ontario peut s'attendre à une augmentation moyenne des revenus d'environ 4,1 milliards de dollars par année. Cette prévision repose sur la structure fiscale actuelle de la province, y compris les mesures proposées dans le budget de 2004, les politiques existantes du gouvernement fédéral concernant les paiements de transfert et l'accord des premiers ministres sur la santé conclu récemment. On trouvera des détails sur les perspectives concernant les revenus à l'annexe II.

L'économie de l'Ontario fait partie intégrante du marché mondial. Par conséquent, la vigueur économique de nos principaux partenaires commerciaux, particulièrement les États-Unis, a une incidence majeure sur la croissance de l'économie de la province. D'autres facteurs ont aussi une influence sur l'économie de l'Ontario, notamment les taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien, qui dépendent des politiques économiques du gouvernement fédéral et de l'évolution des marchés. En outre, comme nous l'avons constaté récemment, les événements imprévus qui surviennent ailleurs dans le monde ont des répercussions en Ontario.

Cela dit, la vigueur de l'économie ontarienne repose, dans une large mesure, sur une saine gestion des ressources de la province et sur le rendement de l'économie mondiale. Compte tenu de l'incidence importante des facteurs externes sur la croissance de l'économie ontarienne, la politique économique, pour qu'elle soit sensée, doit absolument reposer sur des hypothèses prudentes aux fins de la planification. L'Ontario mettra en oeuvre diverses stratégies afin de renforcer les assises de la croissance économique future. Par exemple, il étoffera les programmes de formation en apprentissage, accroîtra le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire, assurera un approvisionnement en électricité fiable, favorisera l'innovation, investira dans l'infrastructure – notamment les installations de transport et les postes frontaliers – et renforcera les villes.

UNE SOCIÉTÉ FORTE, UNE ÉCONOMIE FORTE

- Une main-d'oeuvre qualifiée
- Un environnement d'affaires compétitif
- Des services publics modernes et plus efficients

Rapport d'étape 2004

PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ

La *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, qui a été proposée et déposée en même temps que le budget de l'Ontario de 2004, suggère la création du Conseil ontarien des prévisions économiques, qui a comme mandat de donner « des conseils concernant les prévisions et hypothèses macroéconomiques à utiliser pour l'établissement du budget et du plan financier qui s'y rapporte ». Pour atteindre cet objectif, le ministre des Finances et des fonctionnaires du ministère ont rencontré un groupe d'économistes du secteur privé en septembre pour obtenir des conseils sur les hypothèses de prévision et les risques connexes.

Dans le passé, le ministère des Finances de l'Ontario s'est inspiré des prévisions du secteur privé pour formuler des hypothèses économiques raisonnables sur lesquelles reposent ses prévisions en matière de revenus. Il a pour habitude de supposer que le taux de croissance économique sera inférieur à celui que prévoit, par consensus, le secteur privé. Le tableau suivant illustre les prévisions actuelles relatives à la croissance économique réelle qu'ont établies les institutions ayant participé aux discussions sur les perspectives économiques de l'Ontario.

Prévisions actuelles du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario
(Variation en pourcentage)

	2004	2005	2006	2007
Conference Board (octobre)	2,6	3,3	2,9	2,9
Global Insight (juillet)	2,6	3,6	3,3	3,4
Centre for Spatial Economics (octobre)	3,3	4,2	3,5	3,8
Université de Toronto (octobre)	2,1	2,9	3,8	3,7
Banque de Montréal (octobre)	2,6	3,5	3,7	–
RBC Groupe Financier (octobre)	2,9	3,6	–	–
Banque Scotia (octobre)	2,5	2,6	–	–
Banque TD (juillet)	2,4	3,4	–	–
Nesbitt Burns (octobre)	2,6	3,0	–	–
Marchés mondiaux CIBC (septembre)	2,7	3,1	–	–
Moyenne	2,6	3,3	3,4	3,5

Source : enquête sur les prévisions (29 octobre 2004) du ministère des Finances de l'Ontario.

Évolution des perspectives économiques de l'Ontario de 2004 et 2005 depuis le dépôt du budget de mai

En règle générale, en 2004, le rendement global de l'économie ontarienne a été conforme aux prévisions du budget de mai. Par conséquent, le ministère des Finances a maintenu ses prévisions budgétaires selon lesquelles le taux de croissance du PIB réel de l'Ontario sera de 2,3 % en 2004. Pour la même période, les experts du secteur privé ont, en moyenne, revu légèrement à la baisse leurs prévisions concernant la croissance de l'économie ontarienne en 2004. En effet, selon la moyenne des prévisions actuelles du secteur privé, le taux de croissance du PIB réel de l'Ontario serait de 2,6 % en 2004, soit une légère baisse par rapport au taux de 2,7 % qui était prévu lors du dépôt du budget.

Prévisions établies par consensus
Croissance du PIB réel en 2004

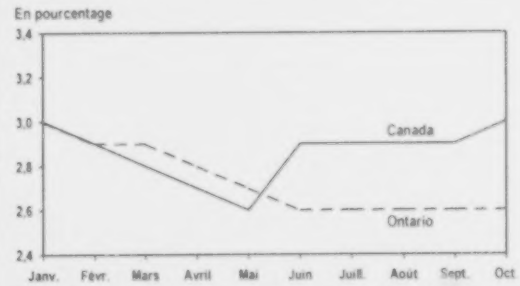

Sources : Canada – Prévisions établies par consensus, enquête sur les prévisions d... nistère des Finances de l'Ontario.

Bien que le taux de croissance de l'économie ontarienne ait été, jusqu'ici cette année, proche des prévisions budgétaires, la nature de cette croissance est différente de celle prévue. La croissance a été inférieure au chapitre des dépenses de consommation et supérieure dans les secteurs du logement, des investissements dans le matériel et l'outillage, et des exportations. La croissance plus modérée des dépenses de consommation se manifeste dans les ventes au détail en Ontario qui, selon les prévisions actuelles, devraient augmenter de 2,9 % en 2004, en baisse par rapport au taux de 3,5 % prévu dans le budget. Pour 2005, selon la moyenne des prévisions du secteur privé, le taux de croissance du PIB réel de l'Ontario est passé de 3,5 % en mai à 3,3 % à l'heure actuelle.

Prévisions établies par consensus
Croissance du PIB réel en 2005

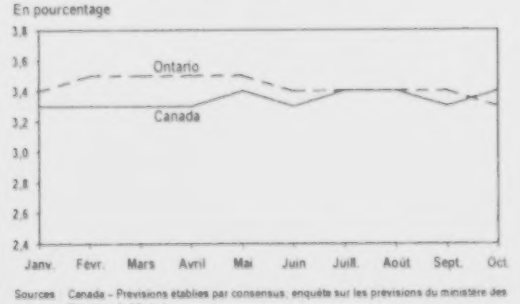

Sources : Canada – Prévisions établies par consensus, enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario.

Par contraste, selon Consensus Economics, les prévisions moyennes du secteur privé quant au taux de croissance de l'économie canadienne sont passées de 2,6 % en mai à 3,0 % à l'heure actuelle. Pour 2005, les prévisions moyennes établissent le taux de croissance de la production réelle du Canada à 3,4 %, soit le même taux que celui déterminé par consensus en mai.

Les prix du pétrole ont augmenté considérablement depuis la publication du budget et ont atteint des niveaux records cet automne. Par conséquent, le prix moyen du pétrole en 2004 sera supérieur d'au moins 5 $US par baril en regard du montant prévu dans le budget. Cette hausse est avantageuse pour les provinces productrices de pétrole mais pénalise l'Ontario, qui doit en importer. De même, le prix élevé des produits de base a été bénéfique dans d'autres régions du Canada. Les produits à base de matières premières représentent 26 % des exportations internationales de marchandises de l'Ontario comparativement à 74 % dans le reste du pays.

Le dollar canadien s'est apprécié par rapport aux prévisions du budget et, en octobre, il a atteint sa valeur la plus élevée en douze ans. La hausse du dollar freine davantage la croissance de l'économie ontarienne que celle de l'économie canadienne, car le secteur ontarien des exportations est axé sur les produits manufacturés.

L'Ontario connaît une saine croissance de l'emploi à plein temps

L'économie florissante de l'Ontario a présidé à la création de 105 000 emplois nets jusqu'ici en 2004, un gain de 1,7 %. Tous les emplois créés cette année sont des postes à temps plein. En fait, le nombre de ces postes a augmenté de 127 000 et est en voie d'afficher le gain le plus marqué depuis 2000. À l'échelle des industries, des augmentations marquées du nombre d'emplois se sont produites dans les secteurs du commerce de gros et de détail, des finances, des assurances et de l'immobilier, de l'éducation, des services de santé et de l'aide sociale, de l'information, de la culture et des loisirs.

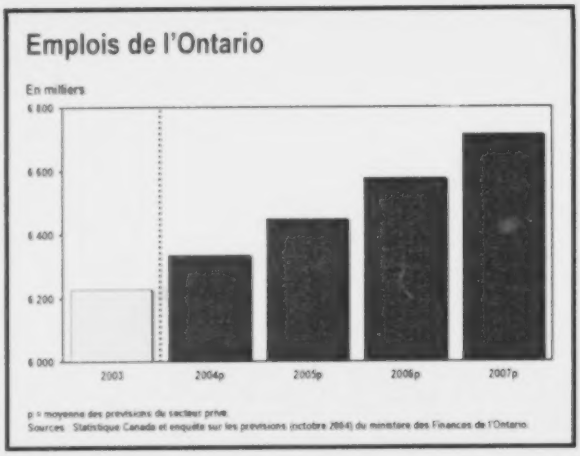

La croissance de l'emploi cette année a contribué à réduire le taux de chômage en Ontario, qui est passé du sommet de 7,1 % atteint en mars à 6,5 % en septembre.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que cette croissance de l'emploi se poursuive à la faveur d'un solide rendement économique qui soutiendra une progression de l'emploi de 1,8 % en 2005 et de 2,0 % en moyenne en 2006 et en 2007. Encouragés par la vigueur renouvelée des perspectives d'emploi, les Ontariennes et Ontariens devraient entrer en nombre encore plus grand sur le marché du travail au cours des prochaines années. En moyenne, les prévisionnistes estiment que la proportion de la population d'âge actif présente sur le marché du travail passera de 68,4 % en 2003, un record en 12 ans, à 69,0 % d'ici 2007.

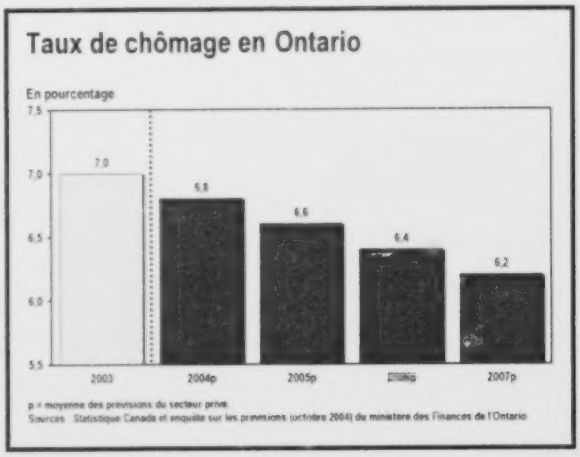

Au cours de la même période, le taux de chômage en Ontario pourrait diminuer et passer d'une moyenne annuelle de 7,0 % en 2003 à 6,2 % d'ici 2007, selon la moyenne des prévisions du secteur privé.

L'avantage concurrentiel de l'Ontario réside notamment dans les compétences et les talents de sa population, y compris sa population diversifiée d'immigrants, qui est à la hausse. L'Ontario fait des investissements afin d'améliorer son système d'éducation à partir de la maternelle jusqu'aux études postsecondaires et au marché du travail. Il prend des initiatives pour s'assurer que les nouveaux immigrants trouvent un emploi leur permettant de mettre à profit leurs talents et leurs compétences. Ces initiatives auront pour effet de renforcer la croissance de l'économie et de fournir davantage de débouchés. On souhaite ainsi doter les Ontariennes et Ontariens des connaissances et des compétences nécessaires pour attirer les meilleurs emplois et les investissements, tel qu'il est indiqué dans le *Rapport d'étape 2004*.

Le revenu d'emploi constitue la majeure partie du revenu gagné par la population ontarienne. Puisque l'on s'attend à une hausse moyenne du salaire par employé de 1,7 % cette année, le revenu des particuliers total devrait augmenter de 3,5 % en 2004, soit un point de pourcentage de plus que la croissance enregistrée en 2003. La croissance du revenu sera le principal facteur de stimulation de la demande des ménages à l'égard des biens, des services et des logements. Au cours de la période de 2005 à 2007, on prévoit que les dépenses des ménages augmenteront de 4,9 % en moyenne par année et qu'elles seront soutenues par des gains du revenu moyen de 4,7 % ou de 2,7 % en tenant compte de l'inflation.

Cette année, le revenu réel après impôts par habitant augmentera en Ontario, après trois ans de croissance nulle. On s'attend à ce que le revenu disponible réel des particuliers par habitant augmente de 1,2 % en 2004, soit le double du taux annuel moyen d'augmentation pendant la période de 1982 à 2003. De 2005 à 2007, la croissance réelle du revenu personnel disponible par habitant devrait se situer en moyenne à 1,4 % par année.

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION : L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DE L'ONTARIO

Une main-d'oeuvre fortement scolarisée et compétente est un des avantages concurrentiels de l'Ontario. Le gouvernement s'est engagé à miser sur cette force en édifiant la meilleure main-d'oeuvre en Amérique du Nord.

Diverses initiatives portant sur l'enseignement supérieur et la formation ont été annoncées dans le budget de 2004. Elles misent sur un progrès constant des engagements qui ont été pris concernant l'enseignement aux paliers élémentaire et secondaire. Ces initiatives comprennent les suivantes :

- Examen de l'éducation postsecondaire dirigé par l'ancien premier ministre Bob Rae.
- Mesures pour rendre l'éducation postsecondaire plus abordable et plus accessible.
- Augmentation de 50 000 du nombre d'étudiants inscrits à temps plein à des programmes d'études postsecondaires.
- Financement de l'augmentation de 7 000 du nombre de personnes qui entrent dans le système d'apprentissage chaque année.
- Encouragement des entreprises à embaucher et à former un plus grand nombre d'apprentis dans les métiers spécialisés par la réduction de leurs coûts grâce au crédit d'impôt pour la formation d'apprentissage proposé.
- Financement de la mise à niveau de la technologie et du matériel des collèges.
- Élimination des obstacles à l'emploi auxquels se heurtent les travailleurs immigrants qualifiés et financement de programmes de formation transitoire.
- Financement d'autres possibilités de perfectionnement et de formation pour les jeunes qui ont quitté l'école.

Les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont convenu de collaborer en vue de conclure des accords sur les services au marché du travail et l'immigration. Ces accords permettront de coordonner les programmes, d'éliminer le double emploi, d'étoffer les programmes d'apprentissage et de créer davantage de débouchés pour les nouveaux immigrants sur le marché du travail.

Tel que l'indique le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, les résultats prévus sont les suivants : accroître la participation aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation, accroître le nombre de gens formés à l'étranger qui obtiennent les qualifications nécessaires pour travailler en Ontario et réduire le nombre d'élèves qui quittent l'école sans diplôme d'études secondaires.

Croissance modérée prévue aux États-Unis

Le dynamisme et le rendement de l'économie américaine influencent l'avenir de l'Ontario. Les entreprises et les consommateurs américains ont acheté pour 153 milliards de dollars de biens ontariens l'an dernier, ce qui représente 31 % du PIB de la province. De plus, les exportations de services, notamment dans les domaines des finances et des transports, sont considérables, bien que plus difficiles à mesurer de façon précise.

L'économie américaine s'est nettement améliorée depuis le milieu de 2003. Au cours des six derniers trimestres, la production réelle a augmenté selon un taux annuel moyen de plus de 4 % par trimestre. Cette croissance plus forte que prévu a contribué à un gain de 1,7 million d'emplois au cours de la dernière année, à une hausse des revenus ainsi qu'à une augmentation des dépenses pour l'achat de produits et services. De plus, les bénéfices des entreprises se sont accrus considérablement, affichant une hausse de 17,1 % jusqu'à présent cette année, ce qui fournit des fonds aux entreprises pour l'achat de matériel et de logiciels.

Selon l'édition d'octobre du rapport intitulé *Blue Chip Economic Indicators*, le taux de croissance du PIB réel des États-Unis devrait être de 4,4 % pour 2004, une des hausses les plus importantes de la production au cours des vingt dernières années. On prévoit que la croissance ralentira et sera de 3,5 % en 2005, de 3,4 % en 2006 et de 3,2 % en 2007.

Croissance réelle des États-Unis

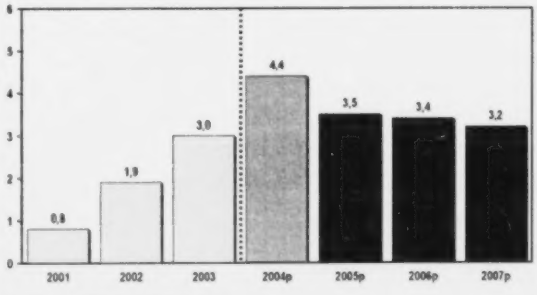

p = moyenne des prévisions du secteur privé
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis et Blue Chip Economic Indicators (octobre 2004).

Bien que l'on prévoie une croissance soutenue de l'économie américaine, un grand nombre de risques persistent. L'augmentation de plus de 60 % des prix du pétrole depuis le début de l'année, si elle se maintient, pourrait ralentir davantage la croissance. La hausse des prix de l'essence à la pompe pourrait forcer les consommateurs à réduire encore plus leurs dépenses dans d'autres secteurs. L'endettement des ménages étant élevé, ils devront payer davantage pour rembourser leurs dettes à mesure que les taux d'intérêt augmenteront. Le déficit budgétaire du gouvernement américain a atteint un niveau record au cours de l'exercice précédent, ce qui nécessitera des réductions budgétaires dans les années à venir. Le déficit courant des États-Unis, qui est à la hausse, constitue un risque pour la croissance à long terme. Si les investisseurs étrangers sont moins intéressés à financer la dette du gouvernement des États-Unis, le dollar américain pourrait perdre de la valeur rapidement.

Appréciation du dollar canadien

L'augmentation importante de la valeur du dollar canadien en 2003 et à la fin de 2004 a une incidence considérable sur l'économie de l'Ontario. Le dollar canadien valait 64 cents américains en janvier 2003 et avait atteint 77 cents américains à la fin de l'an dernier, une hausse d'environ 20 %. Après avoir perdu de la valeur pendant la première moitié de l'année en cours, le dollar canadien a atteint plus de 82 cents américains en octobre, un sommet inégalé en douze ans. Cette appréciation a davantage d'incidence sur l'économie de l'Ontario que sur celle du Canada dans son ensemble, car les biens manufacturés destinés aux États-Unis représentent une part importante du secteur ontarien des exportations.

L'appréciation du dollar canadien s'explique notamment par la dépréciation générale du dollar américain face aux autres principales devises à libre flottement. Depuis le début de 2003, les valeurs du dollar canadien, de l'euro et du yen japonais ont augmenté respectivement de 23 %, de 17 % et de 9 % par rapport à celle du dollar américain.

Les États-Unis afficheront sans doute un déficit courant de 640 milliards de dollars US en 2004. Le gouvernement américain accuse un déficit courant tous les ans depuis 1992. À la fin de 2003, la dette extérieure nette des États-Unis avait atteint 2,4 billions de dollars US, soit 22 % du PIB. Au fil des ans, la dépréciation du dollar américain devrait contribuer à réduire le déficit courant, car elle rendra les exportations américaines plus concurrentielles et découragera les importations provenant d'autres pays.

À l'heure actuelle, les prévisionnistes s'attendent à ce que le dollar canadien vaille 80,1 cents américains en moyenne en 2005, ce qui est légèrement inférieur aux niveaux atteints récemment. Les projections de la présente annexe reposent sur le dollar canadien valant 81,0 cents américains en 2006 et 81,4 cents américains en 2007. À l'évidence, ces hypothèses sont incertaines. Si la situation évolue différemment, elle pourrait avoir une incidence considérable sur le rythme et la nature de la croissance économique en Ontario.

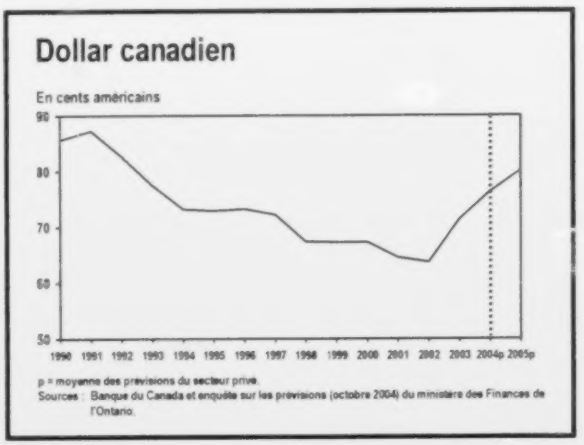

L'appréciation du dollar canadien a été très avantageuse pour les consommateurs ontariens. Ainsi, le prix du pétrole importé aurait augmenté de 63 % au lieu de 36 % en 2003 et en 2004 sans cette appréciation. De plus, les autres biens de consommation importés coûtent moins cher.

L'appréciation du dollar canadien constitue un défi de taille pour les exportateurs ontariens. En 2003, les exportations nominales de marchandises de l'Ontario sur les marchés internationaux ont diminué de 7,3 % en raison de l'augmentation de 20 % de la valeur du dollar canadien et de la faible croissance de la demande aux États-Unis au début de l'année. En raison de la hausse du taux de change, les exportateurs ontariens apportent les modifications nécessaires pour rester concurrentiels en réduisant les coûts et en augmentant la productivité. L'appréciation du dollar canadien a permis aux entreprises ontariennes d'investir davantage dans le matériel et l'outillage, et ce, à un coût plus faible, car environ 60 % du matériel et de l'outillage sont importés. Grâce à ces mesures et à l'expansion des marchés mondiaux, la valeur des exportations a augmenté de 8 % de janvier à août 2004, par rapport à la même période l'an dernier.

Même si le dollar canadien vaut 80 cents américains, le secteur manufacturier de l'Ontario continue d'être compétitif par rapport à celui des États-Unis. En effet, les employés ontariens sont hautement qualifiés : 47 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme universitaire, d'un certificat d'une école de métiers ou d'un diplôme d'études collégiales, comparativement à 31 % aux États-Unis. De plus, comme il est indiqué dans le tableau de la page suivante, le système de soins de santé universels fournit un avantage sur le plan des coûts de main-d'oeuvre. Les producteurs de 70 % des biens manufacturés exportés par la province, qui fournissent un emploi à plus de la moitié des travailleurs du secteur manufacturier en Ontario, jouissent de cet avantage par rapport à leurs concurrents américains.

LE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ UNIVERSELS DE L'ONTARIO FAVORISE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES EXPORTATRICES

« Le système de santé public réduit considérablement les coûts totaux de main-d'oeuvre [...] comparativement au coût équivalent des services privés d'assurance-santé que doivent acheter les constructeurs de véhicules automobiles établis aux États-Unis. »

Lettre rédigée conjointement par Ford Motor Co., General Motors Corp. et DaimlerChrysler, citée dans le Washington Post du 6 mars 2004.

Industries du secteur manufacturier
Avantage touchant le coût de la main-d'oeuvre* avec un dollar canadien valant 0,80 $US

	Avantage touchant le coût de la main-d'oeuvre (en pourcentage)	Part des exportations du secteur manufacturier (en pourcentage)
Pétrole et charbon	23	1,4
Cuir et produits connexes	22	0,04
Véhicules automobiles	19	35,4
Fabrication de pièces d'automobiles	15	11,3
Produits du textile	10	0,2
Boissons et tabac	10	0,7
Produits chimiques	9	7,3
Produits non métalliques	6	1,0
Ordinateurs et produits électroniques	5	4,9
Habillement	3	0,4
Imprimés	2	0,5
Matériel électrique	1	2,1
Produits en plastique et en caoutchouc	1	4,7

* Salaires plus coûts de santé.
Sources : U.S. Bureau of Labor Statistics, Statistique Canada, Industrie Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Reprise des exportations

Au début de 2004, la croissance de l'économie américaine s'est généralisée. Les ventes d'automobiles et les dépenses des entreprises dans le matériel et l'outillage se sont accrues, ce qui a stimulé la demande à l'égard des produits et services ontariens. Parallèlement, les exportateurs ontariens se sont adaptés à l'appréciation du dollar canadien en réduisant leurs coûts et en augmentant l'efficacité de la production et de la distribution.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que les exportations réelles de l'Ontario augmentent de 4,9 % en 2004 et de 4,3 % en moyenne de 2005 à 2007.

La stabilité des ventes d'automobiles aux États-Unis et l'augmentation soutenue des achats de biens d'équipement par les entreprises, deux facteurs importants pour les échanges commerciaux de l'Ontario, favoriseront la croissance des exportations. L'industrie automobile est le plus important secteur d'exportation de l'Ontario. Elle représente près de 47 % des exportations internationales de marchandises de la province. Le matériel et l'outillage se classent au deuxième rang. Ils représentent environ 20 % des exportations.

Échanges commerciaux réels de l'Ontario à l'échelle internationale et interprovinciale

Variation en pourcentage

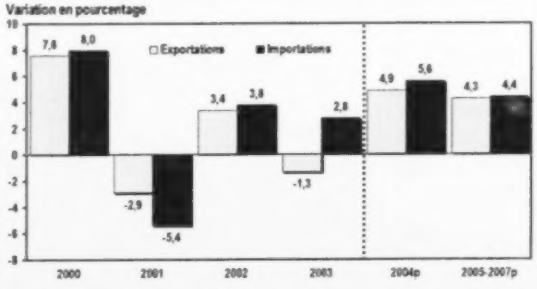

p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Sources : Statistique Canada et enquête sur les prévisions (octobre 2004) du ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que les ventes d'automobiles aux États-Unis demeurent aux alentours de 17 millions d'unités par année au cours de la période de 2004 à 2007. On prévoit que les investissements réels des entreprises américaines dans le matériel et l'outillage augmenteront de 12,2 % en 2004 et de 10,6 % en 2005.

Dans l'industrie primaire, les exportateurs ontariens ont profité de la demande élevée de produits de base et de la hausse importante des prix. Ainsi, la valeur des exportations ontariennes de produits forestiers s'est accrue de plus de 12 % au cours des huit premiers mois de 2004 par rapport à la même période l'an dernier.

Toutefois, on ne peut tenir pour acquis que les exportations continueront de croître à un rythme soutenu. En outre, les producteurs de la province doivent relever plusieurs défis. Les exportateurs ontariens devront continuer de s'adapter à la hausse du taux de change pour demeurer aux premiers rangs sur les marchés internationaux, où la concurrence est de plus en plus vive. Sur les marchés d'exportation, la réussite repose en grande partie sur l'innovation permanente, qui permet de mettre à profit les nouveaux débouchés.

RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX DANS L'INNOVATION : RECHERCHE ET COMMERCIALISATION

« Notre plan [favorisera] des investissements stratégiques pour encourager le développement commercial dans les secteurs innovants de l'économie. » *Rapport d'étape 2004.*

Les investissements commerciaux contribuent grandement à la commercialisation des découvertes découlant des recherches menées dans les établissements publics. Ces investissements comprennent les partenariats de recherche avec les universités et les hôpitaux, le capital de risque destiné aux entreprises spécialisées dans la technologie de pointe, les concessions de licence à l'égard des nouvelles technologies, et le soutien aux réseaux technologiques locaux entreprises-universités qui encouragent l'entrepreneuriat et une culture de l'innovation.

Il existe aussi d'autres avantages importants résultant du fait que les entreprises locales tirent profit du savoir-faire et des compétences considérables de scientifiques de calibre international exerçant leurs activités dans les établissements de recherche publics de l'Ontario (universités, collèges, hôpitaux et autres établissements).

Le gouvernement de l'Ontario a établi un nouveau cadre de recherche et de commercialisation qui contribuera à augmenter les investissements commerciaux et la participation à la recherche faite par des établissements publics de recherche en Ontario.

Dernièrement, le premier ministre a annoncé l'affectation de 300 millions de dollars sur quatre ans au financement de l'infrastructure des établissements publics de recherche.

Cette affectation s'ajoute aux engagements qui ont été pris depuis octobre 2003 de consacrer près de 1,5 milliard de dollars sur quatre ans au financement des activités de recherche et de commercialisation qu'entreprennent les établissements publics de recherche en Ontario. Cela porte les investissements prévus à 1,8 milliard de dollars au cours des quatre prochaines années. Ainsi :

- Les programmes ontariens de sciences et de technologies seront modifiés pour qu'ils mettent l'accent sur la commercialisation. Ces programmes accroissent la capacité de recherche de l'Ontario et stimulent l'innovation.
- Le Programme ontarien de commercialisation de la recherche affectera 27 millions de dollars sur quatre ans aux établissements publics de recherche pour les aider à recenser les découvertes ayant un potentiel commercial.
- Dans le cadre du Programme de fonds de développement de la commercialisation en Ontario, on affecterait jusqu'à 36 millions de dollars pour mobiliser jusqu'à 120 millions de dollars afin d'aider à rassembler des capitaux d'amorçage nécessaires à la mise sur pied d'entreprises d'essaimage par des membres du corps professoral, du personnel et des étudiantes et étudiants des établissements publics de recherche de l'Ontario.

Chaque jour, 640 millions de dollars de biens franchissent, par camion, les ponts et les tunnels qui relient l'Ontario aux États-Unis, à Windsor, à Sarnia, à Niagara Falls et à Fort Erie. Ces grands points de transit servent à 69 % des échanges commerciaux qui se font chaque année par camion entre le Canada et les États-Unis.

Évidemment, les États-Unis ne sont pas notre seul partenaire commercial. L'Ontario a tissé des liens commerciaux importants avec le reste du monde. L'économie chinoise, en pleine transformation et en pleine croissance, exercera une influence cruciale sur le commerce mondial au cours des décennies à venir. Cette évolution de la scène économique à l'échelle internationale aura d'importantes répercussions tant pour l'Ontario que pour tous les pays. En raison de leur situation géographique et du contexte historique, les États-Unis représentent de loin notre plus important partenaire commercial. De fait, ils achètent plus de 90 % de nos marchandises destinées à l'exportation. Même la croissance phénoménale de nos ventes à la Chine ne modifiera en rien, au cours des 10 prochaines années, la relation privilégiée que nous avons avec les États-Unis. Néanmoins, les entreprises ontariennes participent activement à la croissance des échanges avec la Chine. En fait, la Chine, y compris Hong Kong, est devenue notre deuxième partenaire commercial pour ce qui est des échanges bilatéraux. Elle se trouvait en cinquième position en 1996. Les échanges avec la Chine ont augmenté de 350 % et sont passés de 3,9 milliards de dollars en 1996 à 13,7 milliards de dollars jusqu'à présent en 2004 (valeur annualisée). Grâce à une population diversifiée, notamment une communauté chinoise importante, l'Ontario est bien placé pour accroître encore plus ses échanges commerciaux avec la Chine.

Augmentation graduelle des taux d'intérêt et endiguement de l'inflation

Au début de l'année, la Banque du Canada a ramené les taux d'intérêt à court terme à leur niveau le plus bas depuis plus de 40 ans. Depuis, la croissance économique ne cesse de s'améliorer. En conséquence, la Banque du Canada a augmenté les taux d'intérêt de 50 points de base depuis septembre. Les prévisionnistes, qui s'attendent à ce que la croissance économique se poursuive en 2005, estiment que la Banque du Canada continuera de réduire les mesures de stimulation monétaire au cours des 12 prochains mois pour contrer les pressions inflationnistes naissantes. Même si les taux d'intérêt à court terme ont augmenté d'environ 50 points de base depuis le dépôt du budget, les taux à long terme ont, quant à eux, diminué de 15 points de base. Les marchés sont donc confiants que la banque centrale réussira à empêcher l'économie de surchauffer et que l'inflation restera faible. Si l'on compare la situation actuelle aux hypothèses énoncées dans le budget de mai, on constate que les taux d'intérêt à court terme ont plus ou moins augmenté au rythme prévu, mais que le déclin des taux à long terme n'était pas prévu.

La Réserve fédérale américaine a commencé à relever les taux d'intérêt à court terme en juin afin d'accroître la neutralité des politiques monétaires. À l'heure actuelle, les taux d'intérêt nominaux à court terme aux États-Unis sont inférieurs de 75 points de base aux taux en vigueur au Canada.

Selon les prévisionnistes du secteur privé, les taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada passeront de 2,2 % en moyenne en 2004 à 3,3 % en 2005, une augmentation d'un peu plus de un point de pourcentage. Les taux d'intérêt à long terme devraient augmenter moins, passant de 4,7 % en moyenne en 2004 à 5,2 % en 2005.

Taux des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada

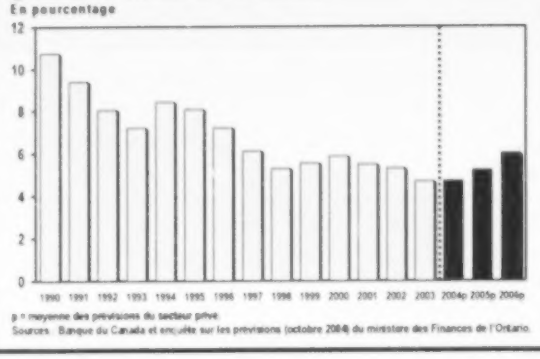

Perspectives d'évolution des taux d'intérêt au Canada
(pourcentage annuel)

	2002	2003	2004p	2005p	2006p	2007p
Taux des bons du Trésor de 3 mois	2,6	2,9	2,2	3,3	4,2	4,6
Taux des obligations de 10 ans du gouv.	5,3	4,7	4,7	5,2	6,0	6,0
Taux d'inflation de l'IPC – Ontario	2,0	2,7	1,8	2,0	1,7	1,9

p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Sources : Banque du Canada, Statistique Canada et enquête sur les prévisions (octobre 2004) du ministère des Finances de l'Ontario.

L'ampleur et le rythme des augmentations des taux d'intérêt seront partiellement fonction de la nature même de l'inflation. Les prévisionnistes estiment que le taux d'inflation de l'IPC au Canada et en Ontario restera faible, se situant en moyenne autour de 2 % dans l'avenir prévisible.

L'augmentation rapide du prix du pétrole soulève cependant des préoccupations en ce qui concerne les perspectives relatives à l'inflation. Depuis le début de 2004, le prix du baril de pétrole a augmenté de plus de 60 % et dépassait les 55 $US en octobre.

Perspectives concernant l'inflation de l'IPC en Ontario

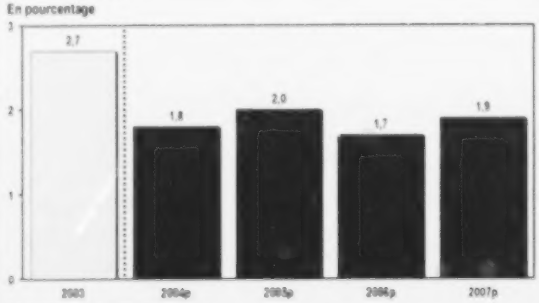

Cette majoration du prix du pétrole a entraîné une hausse de plus de 20 % depuis janvier du prix de l'essence. Même si les prévisionnistes pensent que le prix du baril de pétrole diminuera et passera à 38 $US d'ici un an, la vigueur de la demande et les risques de perturbation des approvisionnements en provenance du Moyen-Orient, du Nigéria et de la Russie influent considérablement sur les prévisions des prix du pétrole. À l'heure actuelle, les marchés à terme s'attendent à ce que le prix du baril de pétrole reste supérieur à la barre des 40 $US jusqu'en 2005. Depuis le dépôt du budget, le prix du baril de pétrole a été supérieur d'environ 5 $US en moyenne aux prévisions, ce qui pourrait avoir pour conséquence d'accroître le taux d'inflation de l'IPC d'au plus 0,4 point de pourcentage en 2004.

Cependant, malgré la hausse du prix du pétrole, le taux d'inflation de l'IPC de l'Ontario devrait être en moyenne de 1,8 % en 2004, contre 2,7 % en 2003, une baisse considérable. Il devrait aussi être légèrement inférieur aux prévisions du budget, fixées à 1,9 %. Un certain nombre de facteurs expliquent la baisse de ce taux cette année. Le facteur le plus important est sans contredit l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui s'élève à plus de 20 % depuis le début de 2003. Elle a entraîné une diminution du coût des biens de consommation importés et des intrants d'entreprise importés. Les mesures du gouvernement ontarien pour réduire les coûts de l'assurance-automobile ont aussi limité la hausse de l'inflation. Après avoir contribué à faire grimper le taux annuel d'inflation de l'IPC en Ontario d'environ 0,8 point de pourcentage en moyenne en 2002 et en 2003, les tarifs d'assurance-automobile à la baisse contribuent à le faire diminuer cette année. Ainsi, le taux d'inflation de l'IPC de l'Ontario en septembre était de 0,4 point de pourcentage inférieur à ce qu'il aurait été si les initiatives ontariennes de réduction des tarifs d'assurance-automobile n'avaient pas été mises en oeuvre.

En plus d'avoir des incidences sur l'économie par l'entremise des taux nominaux et des taux d'intérêt réels, les marchés des capitaux constituent le mécanisme qui permet aux entreprises d'accéder au financement dont elles ont besoin pour prendre de l'expansion et représentent des occasions d'investissements et d'économies pour les citoyens. En règle générale, les pays qui se sont dotés de systèmes financiers permettant de diriger de façon efficiente les économies réalisées vers des investissements productifs affichent des taux de croissance économique plus élevés.

La réglementation doit renforcer la confiance des investisseurs dans le secteur financier pour qu'il puisse soutenir la compétitivité des industries de l'Ontario et du Canada. La fragmentation du régime réglementaire canadien régissant les valeurs mobilières entraîne une duplication des coûts. De plus, les occasions manquées sur les marchés en raison des retards qui découlent de cette fragmentation peuvent dissuader les entreprises de réunir des capitaux dans plus d'une province. En fait, seulement 16 % des émetteurs assujettis au Canada font des affaires dans toutes les provinces. Comme la valeur des opérations boursières au Canada représente seulement un quarantième de la valeur des opérations boursières aux États-Unis, les entreprises canadiennes, particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), sont défavorisées lorsqu'il s'agit de mobiliser des capitaux.

Grâce à des politiques de réglementation progressistes, le secteur financier de l'Ontario, qui représente 328 000 emplois et 7,7 % du PIB, restera à l'avant-garde des marchés financiers internationaux et les principaux secteurs de notre économie auront accès aux capitaux requis pour soutenir leur croissance.

SERVICES FINANCIERS

Il importe que les marchés financiers soient compétitifs et efficaces pour favoriser une participation active d'investisseurs de tous milieux et, en retour, d'entreprises cotées. La réglementation joue un rôle clé dans le renforcement des marchés, car elle constitue le fondement sur lequel reposent la confiance des investisseurs et l'intégrité des marchés.

Le gouvernement entreprend de moderniser le cadre réglementaire de plusieurs marchés des capitaux afin d'assurer la compétitivité et l'expansion des entreprises financières réglementées par l'Ontario sur les marchés dynamiques à l'échelle locale et mondiale, ainsi que la protection des consommateurs et des investisseurs ontariens.

- Dans le cadre de l'examen quinquennal de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le 18 octobre 2004, les membres du Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative de l'Ontario ont publié un rapport dans lequel ils appuient à l'unanimité la proposition de la province de créer un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières. Le comité a indiqué que le gouvernement de l'Ontario a raison de jouer le rôle de chef de file en vue de l'établissement d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières au Canada. Le gouvernement de l'Ontario continuera de consulter les investisseurs, les entreprises, les sociétés de valeurs mobilières ainsi que les autres provinces et les territoires relativement à cette initiative prioritaire afin d'accroître l'efficience des marchés financiers, d'offrir une solide protection aux investisseurs et d'attirer des investisseurs internationaux.
- Le rapport du comité recommandait également la mise sur pied d'un système moderne de réglementation des valeurs mobilières de manière à renforcer la confiance et la protection des investisseurs. Le gouvernement de l'Ontario envisage de prendre des mesures relativement à la responsabilité civile à l'égard des obligations d'information sur le marché secondaire et à l'établissement de nouveaux échéanciers pour les prochains comités d'examen, et il s'attend à proposer des mesures législatives dans un avenir rapproché.
- Comme le gouvernement l'a annoncé dans le budget de l'Ontario de 2004, une loi précisant que les personnes investissant dans des fiducies cotées en bourse ne seront pas responsables des activités de la fiducie a été déposée à l'Assemblée législative dans le cadre du projet de loi 106, *Loi de 2004 sur les mesures budgétaires (n° 2)*.
- Comme il l'a annoncé dans le budget de 2004, le gouvernement est en train de prendre des mesures pour moderniser la *Loi sur les courtiers en hypothèques*. Un document de consultation a été publié en juin 2004. L'adjoint parlementaire au ministre des Finances a entrepris des consultations auprès des intervenants. On élabore actuellement un document de consultation au sujet d'une nouvelle *Loi sur les courtiers en hypothèques*.

RISQUES POUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les économistes du secteur privé qui ont rencontré des fonctionnaires du ministère des Finances en septembre estimaient généralement qu'il était plus que probable que l'économie ontarienne affiche une croissance durable. Cependant, ils ont fait une mise en garde contre un ensemble de facteurs externes qui posent des risques et qu'il faut prendre en considération, notamment les prix du pétrole, la santé de l'économie américaine et l'évolution des taux de change des dollars canadien et américain.

Le tableau qui suit illustre les fourchettes typiques des répercussions que des changements à ces facteurs externes peuvent avoir sur la croissance réelle de notre économie les première et deuxième années. Ces estimations se fondent sur des relations historiques et indiquent les limites supérieures et inférieures des réactions moyennes. Elles indiquent les répercussions de changements aux principales hypothèses, sans tenir compte de changements à d'autres facteurs externes. Dans la réalité, la combinaison d'autres facteurs peut aussi avoir une incidence considérable sur les résultats. La fourchette des répercussions possibles tient compte d'une diversité de facteurs.

- Par exemple, chaque hausse d'un point de pourcentage de la croissance réelle aux États-Unis ajoute entre 0,3 et 0,7 point de pourcentage à la croissance réelle de l'Ontario durant la première année. Dans ce cas-ci, la fourchette illustre en partie les répercussions de la composition de la croissance américaine sur la croissance de la province.
- Une hausse de cinq cents du dollar canadien réduit la croissance de l'Ontario de 0,2 à 0,9 point de pourcentage la première année. Cette fourchette est indicative d'un certain nombre d'incertitudes, comme la mesure dans laquelle la baisse du prix des importations en raison de la hausse du dollar canadien se répercute sur le prix des biens et services au Canada.
- Une hausse soutenue de 10 $US du prix mondial du baril de pétrole brut entraîne une diminution de 0,3 à 0,7 point de pourcentage de la croissance réelle de l'Ontario la première année. Cette situation suppose aussi une augmentation du prix du gaz naturel parallèle à la hausse du prix du pétrole, étant donné que ces sources d'énergie se substituent l'une à l'autre. En outre, les incidences réductionnistes de la hausse du prix mondial du pétrole sur la demande aux États-Unis ont elles aussi des effets négatifs sur les exportations de l'Ontario. Ces répercussions résultent en partie de l'incertitude concernant l'ampleur des incidences de la hausse du coût de l'énergie sur les prix à la consommation.

RISQUES POUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES (SUITE)

Répercussions de changements aux principales hypothèses sur la croissance du PIB réel de l'Ontario*

(variation en point de pourcentage)	Première année	Deuxième année
Augmentation des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	-0,1 à -0,5	-0,2 à -0,6
Augmentation de la croissance du PIB réel des É.-U. de un point de pourcentage	+0,3 à +0,7	+0,4 à +0,8
Appréciation du dollar canadien de cinq cents américains	-0,2 à -0,9	-0,7 à -1,4
Augmentation du prix mondial du brut de 10 $US le baril	-0,3 à -0,7	-0,1 à -0,5

* Les répercussions se feront sentir si les changements sont durables.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Croissance modérée des dépenses des ménages

La croissance des dépenses des ménages pour des biens de consommation et des services a été modérée en 2004 par rapport à l'an dernier, même si le marché du logement a continué à faire preuve d'une forte activité. La conjoncture économique positive en Ontario sera favorable; les revenus augmenteront grâce à une forte création d'emplois, à la faiblesse continue des taux d'intérêt par rapport aux taux enregistrés dans le passé et à la situation financière des ménages, qui demeure saine.

Le marché du logement de l'Ontario reste vigoureux. Les mises en chantier de logements ont dans l'ensemble connu une tendance à la hausse depuis 1996 et se sont chiffrées à 85 200 logements en 2003, un nombre inégalé en 14 ans. On s'attend à ce que le nombre de mises en chantier atteigne 83 200 cette année, c'est-à-dire l'un des niveaux les plus élevés depuis 1989, selon les prévisions moyennes du secteur privé. La vigueur relative du marché du logement en Ontario résulte des bas taux d'intérêt et de la hausse des revenus, ce qui rend abordable la propriété d'un logement. À moyen terme, il est prévu que le nombre de mises en chantier de logements sera modéré.

Les taux d'intérêt ont récemment commencé à augmenter. En moyenne, les taux hypothécaires de cinq ans se situent actuellement à 6,3 %, une augmentation par rapport au faible taux de 5,7 % en avril, bien que des taux moindres soient négociables.

Le marché ontarien de la revente de logements a poursuivi sa tendance à la hausse en 2004 et on s'attend à ce qu'il dépasse son niveau record de l'an dernier. Au cours des neuf premiers mois de 2004, les reventes de logements ont été supérieures de 8,6 % par rapport à la même période l'an dernier. En 2004, on prévoit que plus de 195 000 logements existants changeront de mains et que les prix augmenteront de 7,2 %. Les taux d'intérêt légèrement à la hausse devraient prévenir la surchauffe de ce marché des plus actifs et modérer ce niveau d'activité, qui devrait tout de même rester sain au cours des prochaines années.

Bien que l'activité sur le marché du logement soit toujours élevée, les dépenses des ménages ont diminué, tout particulièrement celles qui sont liées à l'automobile. Selon les prévisions moyennes du secteur privé, les dépenses réelles de consommation devraient augmenter de 2,2 % en 2004, après une hausse de 3,0 % en 2003. La vigueur du marché du logement a entraîné une hausse des dépenses en 2004, étant donné que les achats liés au logement ont contribué de façon importante à la croissance des dépenses de consommation. Les ventes des magasins de meubles et d'appareils électroniques ont progressé de 6,1 % au cours des huit premiers mois de 2004. Les ventes des magasins de fournitures et d'accessoires d'ameublement de maison ont à elles seules augmenté de 23,0 %. Les centres de rénovation et les quincailleries ont également bénéficié d'une hausse de 4,0 % de leurs ventes cumulatives à ce jour pour la période de janvier à août 2004.

Le rythme intense des ventes de logements a contribué à la hausse de l'endettement des ménages. Avec la hausse modérée des taux d'intérêt prévue, les frais de service de la dette des ménages augmenteront graduellement, mais la situation financière des ménages semble assez bonne pour qu'ils puissent absorber cette hausse. Le rapport entre les frais de service de la dette des ménages canadiens et le revenu disponible des particuliers était de 7,8 % au deuxième trimestre de 2004, ce qui est en dessous de la moyenne de 8,1 % enregistrée depuis 1980. Ce rapport est resté stable depuis la fin de 2001, soit entre 7,5 % et 7,8 %, grâce à la faiblesse continue des taux d'intérêt et à la hausse des revenus des particuliers.

Frais d'intérêt sur la dette des ménages canadiens

En pourcentage du revenu disponible des particuliers

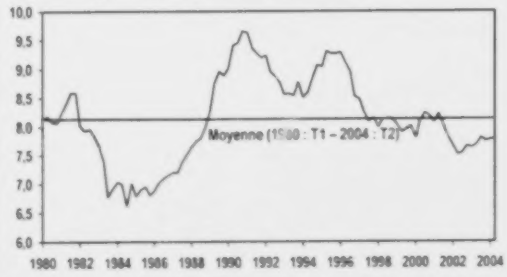

Sources : ministère des Finances Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada

L'effet de richesse découlant de l'augmentation de la valeur des biens immobiliers et de la hausse des prix des logements a contribué à la capacité et au désir de dépenser des ménages. Il est peu probable que les prix des logements continuent à augmenter au même rythme que ces dernières années, mais ils ne devraient pas subir de baisse importante non plus.

La confiance des consommateurs ontariens s'est accrue. Au troisième trimestre, l'indice de confiance établi par le Conference Board du Canada pour l'Ontario a atteint son taux le plus élevé pour une période d'un an. Il y a eu une plus grande proportion de ménages qui sont plus optimistes quant à leurs perspectives financières à court terme, et les consommateurs sont plus enclins à faire un achat important. À l'heure actuelle, l'indice est de 9,1 % supérieur à la moyenne pour la période de 1980 à 2004.

Confiance des consommateurs ontariens

Indice : 1991 = 100

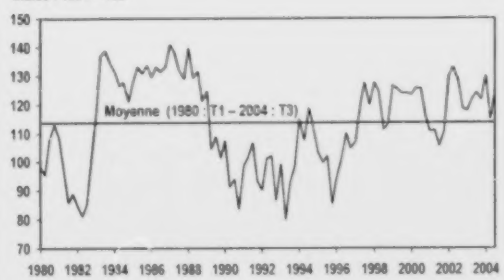

Source : Conference Board du Canada

Relance de l'investissement commercial

Après des années de croissance modérée, l'investissement des entreprises dans les immobilisations connaît une hausse marquée, qui s'explique par différents facteurs, notamment la croissance vigoureuse de l'économie mondiale, la hausse des bénéfices, les bilans positifs des entreprises, une diminution de la capacité excédentaire et la baisse des prix du matériel. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que les entreprises de l'Ontario augmentent leurs dépenses réelles dans le matériel et l'outillage de 10,5 % en 2004, la hausse annuelle la plus importante depuis 1997. Ces dépenses devraient s'accroître de 7,6 % par année au cours de la période allant de 2005 à 2007. Comme environ 60 % du matériel et de l'outillage achetés sont importés, l'augmentation de plus de 20 % de la valeur du dollar canadien depuis le début de 2003 a considérablement réduit le coût de ces investissements, incitant les entreprises à hausser leurs dépenses en immobilisations.

Investissements réels des entreprises

Croissance annuelle (variation en pourcentage)

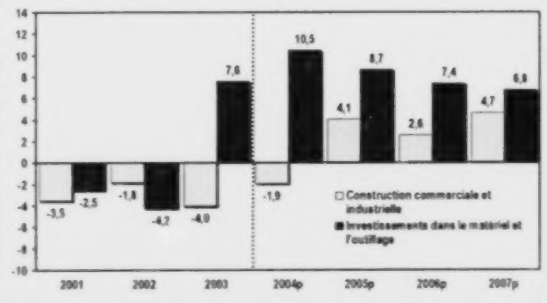

p = moyenne des prévisions du secteur privé
Sources : Statistique Canada et enquête sur les prévisions (octobre 2004) du ministère des Finances de l'Ontario

Les entreprises affichent des bilans sains

Ratio emprunts/capitaux propres des entreprises canadiennes

Source : Statistique Canada – ratio emprunts/capitaux propres non désaisonnalisé, industries du secteur non financier, Canada.

La hausse des investissements dans le matériel et l'outillage contribuera à accroître la productivité, ce qui favorisera la compétitivité des entreprises, malgré l'appréciation du dollar canadien. L'innovation dans les produits et les procédés nécessite également des investissements dans les immobilisations. Selon les prévisions du secteur privé établies par consensus, après avoir diminué pendant cinq années consécutives, les investissements réels des entreprises dans les nouveaux projets de construction devraient augmenter de 4,1 % en 2005 et d'une moyenne de 3,7 % au cours des deux années suivantes.

Les bilans d'entreprise sont positifs. Le ratio emprunts/capitaux propres diminue depuis environ une décennie, alors que les bénéfices ont connu une hausse marquée de plus de 62 % depuis le creux qui les avait caractérisés à la fin de 2001. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que les bénéfices des entreprises ontariennes augmentent de 16,3 % en 2004, de 9,7 % en 2005 et d'une moyenne de 4,9 % en 2006 et en 2007.

Tendance à la hausse des profits en Ontario

Source : Comptes économiques de l'Ontario

La croissance de la demande mondiale a contribué à une hausse de la production industrielle en Ontario plus forte que prévu, ce qui a accru l'utilisation de la capacité. À l'échelle nationale, le taux d'utilisation de la capacité industrielle a atteint 84,6 % pendant le deuxième trimestre de 2004, le taux le plus élevé en trois ans et demi. Les industries manufacturières ont fonctionné à 86,6 % de leur capacité de production, le taux le plus élevé depuis la fin de 1999.

L'ONTARIO INVESTIT DANS LES COMPÉTENCES ET LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

Grâce aux 100 millions de dollars accordés dans le cadre de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, la société Ford du Canada Limitée a annoncé qu'elle prévoyait investir 1 milliard de dollars dans son usine d'Oakville pour en faire la première usine de montage souple de la société au Canada. Cette usine pourra produire davantage de nouveaux véhicules, et ce, de façon plus rapide et plus efficace. On y intégrera un centre de recherche-développement innovateur qui mettra l'accent sur la technologie des piles à combustible.

Une infrastructure moderne et efficiente est essentielle pour que l'Ontario demeure un endroit de prédilection pour les investissements. Reconnaissant que l'infrastructure est un élément essentiel de la prospérité, le gouvernement de l'Ontario élabore un plan décennal relatif à l'infrastructure afin de répondre aux besoins de la province. Ce plan est analysé en détail à l'annexe II. Un réseau fiable de production et de distribution de l'électricité constitue une composante importante de l'infrastructure et joue un rôle clé dans le fonctionnement efficace d'une économie moderne. Le gouvernement prend les mesures nécessaires pour assurer un approvisionnement adéquat en électricité, tel qu'il est indiqué ci-après.

RÉFORMES DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Le 15 juin 2004, le gouvernement a déposé le projet de loi 100, la *Loi de 2004 sur la restructuration du secteur de l'électricité,* en vertu de laquelle, si elle est adoptée :

- sera institué l'Office de l'électricité de l'Ontario, un organisme chargé d'assurer un approvisionnement suffisant à long terme en électricité et de favoriser les économies d'énergie par l'entremise d'un bureau des économies d'énergie dirigé par le tout nouveau directeur des économies d'énergie de la province;
- le ministère de l'Énergie pourra établir des objectifs concernant les économies d'énergie, l'énergie renouvelable et l'approvisionnement global en électricité de la province;
- le rôle de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité (SIGMÉ) sera redéfini, eu égard à son nouveau nom, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité. Certaines des responsabilités actuelles de la SIGMÉ seraient confiées à la Commission de l'énergie de l'Ontario et à l'Office de l'électricité de l'Ontario proposé;
- des incitatifs seraient créés pour mobiliser plus d'investissements du secteur privé dans la nouvelle production afin de répondre à la demande croissante;
- la Commission de l'énergie de l'Ontario régirait les prix de certaines composantes du secteur de l'électricité en les revoyant et en les approuvant périodiquement pour en assurer la stabilité pour les consommateurs.

De concert avec d'autres mesures gouvernementales, ces réformes proposées, qui devraient être mises en oeuvre au début de 2005, contribueraient à :

- assurer la stabilité des prix tout en tenant compte du coût réel de l'électricité, ce qui comporterait notamment l'élimination de l'obligation de la province et de la SFIEO relativement à la fraction du coût dépassant le prix du marché visée par quelque 90 conventions d'achat d'électricité;
- accroître le rendement d'Ontario Power Generation (OPG) par l'entremise de mesures gouvernementales visant à améliorer la gestion et la supervision du conseil d'OPG grâce à la réglementation par la Commission de l'énergie de l'Ontario des actifs des centrales nucléaires et hydroélectriques de base d'OPG;
- assurer un approvisionnement suffisant en électricité et à encourager les économies d'énergie tout en jetant les assises d'une économie vigoureuse, compétitive et novatrice.
  - Le gouvernement a déjà pris des mesures pour assurer un approvisionnement en électricité propre et renouvelable. Le ministère de l'Énergie a lancé deux demandes de propositions. Celle portant sur la production de 300 MW d'énergie renouvelable est close et les propositions sont actuellement évaluées. Les propositions en vertu de la seconde demande, portant sur la production de 2 500 MW d'énergie propre et des projets de gestion axée sur la demande, doivent être présentées au plus tard le 15 décembre 2004.

Croissance affichée dans les régions de l'Ontario

Chaque région de l'Ontario doit relever des défis particuliers et présente des possibilités uniques.

Au cours des 12 derniers mois, soit de septembre 2003 à septembre 2004, il y a eu création d'emplois et diminution du taux de chômage dans quatre des cinq régions de l'Ontario[1] :

Région de l'Ontario	Variation de l'emploi (en pourcentage)	Variation nette du nombre d'emplois	Taux de chômage en septembre 2004	Variation du taux de chômage par rapport à septembre 2003
Sud-Ouest	+ 3,7 %	+ 28 700	6,3 %	baisse de 0,4 point de pourcentage
Région du grand Toronto	+ 2,7 %	+ 76 000	7,4 %	baisse de 0,4 point de pourcentage
Centre	+ 0,9 %	+ 13 100	5,4 %	baisse de 0,8 point de pourcentage
Est	+ 0,5 %	+ 4 000	6,3 %	baisse de 0,4 point de pourcentage
Nord	- 1,6 %	- 6 000	8,0 %	hausse de 0,2 point de pourcentage

[1]Nota : Les données régionales ont été désaisonnalisées et représentent des moyennes trimestrielles mobiles.

ÉDIFICATION DE COLLECTIVITÉS FORTES ET DE VILLES DYNAMIQUES

Le gouvernement est déterminé à améliorer la qualité de vie de tous les Ontariens et Ontariennes grâce à l'édification de collectivités fortes dans toutes les régions de l'Ontario. Le gouvernement a mis de l'avant un certain nombre de mesures afin de soutenir les municipalités de l'Ontario et de travailler en partenariat avec elles pour relever des défis communs :

- Le gouvernement prendra à sa charge, d'ici 2007, 75 % des coûts des services de santé publique.
- Le gouvernement met en oeuvre son engagement de verser aux municipalités 2 cents le litre provenant des revenus générés par la taxe provinciale sur l'essence pour le transport en commun d'ici octobre 2006. À compter d'octobre 2004, les municipalités commenceront à recevoir 1 cent le litre provenant de la taxe sur l'essence, et ce montant passera à 1,5 cent le litre en octobre 2005 et à 2 cents en octobre 2006.
- Le gouvernement a prévu d'affecter plus de 448 millions de dollars à des immobilisations dans les transports en commun. Ces fonds permettront de soutenir la Commission de transport de Toronto, d'agrandir le Réseau GO, d'aménager un système d'autobus rapides dans la région du grand Toronto, et de réaliser des études techniques et des évaluations environnementales pour le O-Train à Ottawa ainsi que le train léger sur rail dans la région de Waterloo.
- En collaboration avec le gouvernement fédéral et l'Association des municipalités de l'Ontario, le gouvernement provincial va bientôt constituer un Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario, doté de 900 millions de dollars, pour aider les petites municipalités et les municipalités rurales à améliorer leurs systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées ainsi que leurs systèmes de gestion des déchets, et à réparer les routes et les ponts locaux.
- Le gouvernement fournit jusqu'à 5 millions de dollars par année en fonds de contrepartie liés à l'impôt foncier prélevé aux fins scolaires pour réhabiliter des friches contaminées.
- Les municipalités disposent d'une plus grande marge de manoeuvre en 2004 pour la détermination des taux d'imposition des propriétaires de logements et des entreprises.

ÉDIFICATION DE COLLECTIVITÉS FORTES ET DE VILLES DYNAMIQUES (SUITE)

- Le gouvernement a établi l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OOFIS) afin de fournir du financement abordable pour réaliser les priorités dans le domaine de l'infrastructure et d'émettre des Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, ce qui donne aux Ontariennes et aux Ontariens la chance d'investir dans leur propre collectivité.
- L'OOFIS aide 170 municipalités de la province en versant plus de 2 milliards de dollars par l'entremise de prêts économiques pour plus de 1 000 projets locaux.
- La province investit plus de 400 millions de dollars afin d'appuyer les initiatives liées à l'eau, allant de la source au robinet, ce qui comprend un montant de plus de 250 millions de dollars en financement des immobilisations.
- Le gouvernement a adopté la *Loi de 2004 sur la protection de la ceinture de verdure*, qui prévoit un moratoire sur tout nouveau projet d'aménagement urbain dans la région du Golden Horseshoe. Il a rendu public, à des fins de consultation, l'ébauche d'un plan visant à établir une ceinture de verdure dans la région du Golden Horseshoe et entend présenter un plan définitif d'ici la mi-décembre.
- De concert avec différents intervenants, le gouvernement élabore l'initiative Place à la croissance, un cadre qui orientera l'investissement dans l'infrastructure visant à favoriser la croissance soutenue dans la région élargie du Golden Horseshoe, une région dont la vigueur économique est au coeur de la prospérité de l'Ontario.
- En novembre 2003, la province a signé l'Entente Canada-Ontario concernant le logement abordable. En février 2004, 56 millions de dollars ont été versés conjointement par l'Ontario et le gouvernement fédéral pour plus de 2 300 nouveaux logements abordables.

La croissance économique a été plus lente dans le Nord de l'Ontario que dans les autres régions de la province. Le gouvernement de l'Ontario tient à s'assurer que le Nord a sa juste part des débouchés de la province.

PROSPÉRITÉ DU NORD

Les initiatives du gouvernement de l'Ontario en vue d'appuyer la prospérité économique et les perspectives d'emplois dans le Nord comprennent les suivantes :

- Le Plan pour la prospérité du Nord a été annoncé dans le budget de 2004 et a été lancé officiellement en juin. Le plan comprend des initiatives économiques telles que les suivantes :
  - le projet pilote d'Obligations de développement du Nord, qui améliorerait l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises du Nord de l'Ontario qui sont nouvelles ou qui prennent de l'expansion;
  - le Programme InvestiNord du gouvernement de l'Ontario, une initiative de commercialisation internationale visant à faire connaître les avantages concurrentiels du Nord de l'Ontario et à attirer les investissements;
- Le financement de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) a été accru de 35 millions de dollars en 2004-2005. Dans le cadre du Plan pour la prospérité du Nord, la SGFPNO sera redéfinie et reprendra son mandat initial qui était de favoriser la création d'emplois dans le secteur privé.
- Le gouvernement va de l'avant avec des plans visant à améliorer l'infrastructure routière dans le Nord par l'entremise du Programme des routes du Nord doté de 256 millions de dollars.
- L'OOFIS a été créé dans le budget de l'Ontario de 2004 pour offrir aux collectivités de l'Ontario un moyen novateur de financement pour renouveler et construire l'infrastructure publique essentielle. Jusqu'à maintenant, l'OOFIS a versé à 41 municipalités du Nord des prêts économiques d'une valeur de 219 millions de dollars pour les aider à renouveler leur infrastructure locale.
- Le gouvernement investit dans le développement des compétences dans le Nord de l'Ontario. Par exemple, on a entrepris les travaux de construction de l'École de médecine du Nord-Ontario.
- Le gouvernement est à l'écoute de la population du Nord. Quatre nouveaux conseils de développement du Nord (CDN) permettront aux gens du Nord de s'exprimer directement au sujet des décisions relatives aux politiques qui influent sur la prospérité et la qualité de vie de leur région. En particulier, le CDC - Grand Nord est une première étape importante en vue de l'établissement d'un nouveau partenariat coopératif avec les collectivités des Premières nations des régions éloignées.

Conclusion

Le rendement de l'économie ontarienne est conforme aux prévisions du budget de 2004. La création d'emplois à temps plein est en voie d'afficher la hausse la plus importante en quatre ans. Les Ontariennes et Ontariens verront le revenu réel après impôt par habitant augmenter cette année, après une période de trois ans où la croissance a été nulle. Bien que la hausse des prix du pétrole et l'appréciation récente du dollar canadien, qui a atteint un sommet inégalé en 12 ans, constituent un défi pour l'Ontario, les exportateurs s'adaptent à la situation en réduisant leurs coûts et en effectuant des investissements afin d'accroître la production et de rendre la distribution plus efficiente. Les consommateurs, quant à eux, bénéficient de l'appréciation du dollar, car elle réduit le coût des importations.

Le gouvernement reconnaît que la prospérité économique repose sur nos forces : une main-d'oeuvre hautement qualifiée, une infrastructure efficace, y compris un approvisionnement énergétique fiable, un prix de revient concurrentiel pour les entreprises et des services publics modernes et efficients. La province met en oeuvre des stratégies pour renforcer les assises de la croissance économique future. Elles visent notamment à étoffer les programmes de formation en apprentissage, à accroître le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire, à offrir des programmes permettant d'utiliser, du mieux possible, les compétences et les talents des immigrants, à favoriser l'expansion de l'infrastructure et à renforcer l'économie des villes et des régions de l'Ontario. Ces stratégies s'inscrivent dans le cadre d'un plan financier responsable. On trouvera plus de détails à ce sujet à l'annexe II.

Appendice : Détails des perspectives économiques de l'Ontario

Économie de l'Ontario, 2002 à 2007

	Chiffres réels		Projections			
(variation en pourcentage)	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produit intérieur brut réel	**3,7**	**1,6**	**2,3**	**3,2**	**3,1**	**3,3**
Consommation personnelle	3,6	3,0	2,2	2,6	3,0	3,2
Construction résidentielle	9,3	4,9	5,6	-0,7	1,3	2,4
Construction non résidentielle	-1,8	-4,0	-2,4	2,3	3,1	3,0
Matériel et outillage	-4,2	7,6	10,8	6,7	5,9	5,4
Exportations	3,4	-1,3	5,1	4,8	3,9	3,9
Importations	3,8	2,8	5,5	5,1	4,1	4,2
Produit intérieur brut nominal	**5,7**	**3,2**	**4,4**	**5,1**	**5,1**	**5,2**
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail	5,9	3,4	2,9	4,1	4,1	4,3
Mises en chantier de logements (en milliers)	83,6	85,2	82,2	76,0	75,0	74,0
Revenu des particuliers	2,8	2,5	3,5	4,5	4,8	4,9
Traitements et salaires*	3,8	2,9	3,4	4,4	5,1	5,2
Bénéfices des entreprises	21,5	1,5	8,6	6,6	5,0	5,5
Indice des prix à la consommation	2,0	2,7	1,8	2,0	1,9	1,8
Marché du travail						
Emploi	1,8	2,6	1,7	1,8	2,0	2,1
Création d'emplois (en milliers)	105	161	103	112	131	138
Taux de chômage (en pourcentage)	7,1	7,0	6,7	6,5	6,2	5,9

* Y compris le revenu supplémentaire du travail.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances de l'Ontario.

ANNEXE II

Finances de l'Ontario

Introduction

Il y a un an, le premier ministre désigné a demandé à l'ancien vérificateur provincial, M. Erik Peters, d'effectuer un examen indépendant des finances de la province. La conclusion de cet examen a été que la province faisait face à un déficit potentiel considérable pour 2003-2004, et il a maintenant été confirmé que ce déficit s'élevait à 5,5 milliards de dollars. Ce déficit n'était pas une anomalie propre à un seul exercice survenue dans le contexte d'une situation financière saine à tous autres égards. Il s'agissait d'un déficit structurel attribuable au fait que pendant plusieurs années, les dépenses de programmes ont augmenté beaucoup plus rapidement que les revenus fiscaux du gouvernement. Le déficit structurel a également soulevé d'importantes questions de responsabilité et de transparence.

Le budget de l'Ontario de 2004 a établi un plan quadriennal visant à améliorer la responsabilité et la transparence et à rétablir l'équilibre financier. La pierre angulaire de ce plan est la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, qui a été proposée par le gouvernement et déposée à l'Assemblée législative en mai dernier. Les principaux éléments de la loi proposée comprennent des exigences relatives à un plan financier pluriannuel, un examen des risques dans le budget, une revue de mi-exercice ainsi qu'un rapport préélectoral sur les finances de la province qui ferait l'objet d'un examen du vérificateur provincial.

Le budget de 2004 présentait le plan quadriennal du gouvernement en vue d'équilibrer le budget au moyen d'un ensemble de mesures destinées à générer des revenus, de stratégies pour contenir les coûts et d'initiatives visant à stimuler la croissance économique. Afin d'éliminer le déficit structurel hérité du gouvernement précédent, le gouvernement a adopté une approche équilibrée et responsable axée sur la réduction du déficit à moyen terme qui permet d'assurer le financement des programmes et services dont la population a besoin. Le gouvernement est en voie de réaliser son plan financier pluriannuel. Le déficit de 5,5 milliards de dollars de 2003-2004 sera ramené à 2,2 milliards de dollars en 2004-2005, à 2,1 milliards de dollars en 2005-2006 et à 1,5 milliard de dollars en 2006-2007. Le budget de l'Ontario sera équilibré d'ici 2007-2008.

La présente annexe donne un aperçu des données suivantes :

- **Section I** : Mise à jour sur les finances au deuxième trimestre 2004-2005
- **Section II** : Plan à moyen terme et perspectives financières
- **Section III** : Risques éventuels, inducteurs de coût et passif éventuel

Section I : Mise à jour sur les finances au deuxième trimestre 2004-2005

SOMMAIRE FINANCIER 2004-2005

Au 30 septembre, le déficit prévu de l'Ontario pour 2004-2005 s'établissait à 2 168 millions de dollars, soit une amélioration en cours d'exercice de 71 millions de dollars par rapport au déficit prévu dans le budget de 2004, et une diminution de 67 millions de dollars des perspectives présentées dans le document *Finances de l'Ontario* du premier trimestre. Les perspectives financières actuelles de 2004-2005 font état des répercussions financières prévues de l'accord des premiers ministres sur la santé, qui vient d'être conclu et qui augmentera de 824 millions de dollars les revenus et les dépenses de l'Ontario au chapitre de la santé. La majorité de ces investissements serviront à réduire les temps d'attente et à améliorer l'accès aux soins primaires, aux soins à domicile et aux services communautaires de santé mentale.

Perspectives financières de 2004-2005 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2003-2004	Plan budgétaire 2004-2005	Perspectives* 2004-2005	Variation en cours d'exercice
Revenus**	68 400	78 360	79 041	681
Charges				
Programmes	62 104	66 695	67 520	825
Immobilisations	2 175	2 575	2 575	--
Intérêt sur la dette	9 604	10 329	10 114	(215)
Total des charges	73 883	79 599	80 209	610
Réserve	--	1 000	1 000	--
Excédent/(Déficit)	**(5 483)**	**(2 239)**	**(2 168)**	**71**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue en 2004-2005 du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs d'électricité privés.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

- Les revenus totaux devraient s'établir à 79,0 milliards de dollars, une hausse nette de 0,7 milliard de dollars par rapport au plan budgétaire de 2004-2005, due surtout à l'accord des premiers ministres sur la santé, lequel accroît de 824 millions de dollars les paiements fédéraux à l'Ontario.
- Les charges totales devraient passer à 80,2 milliards de dollars, une hausse nette de 0,6 milliard de dollars par rapport au plan budgétaire. Suite à l'accord récent des premiers ministres sur la santé, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée recevra 824 millions de dollars supplémentaires qui seront affectés aux services de santé. Cette hausse est compensée en partie par des économies de 215 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette.
- La réserve prévue afin de protéger le plan financier contre les imprévus dans les perspectives économiques et financières n'a pas été modifiée et a été maintenue à 1 milliard de dollars. Tout solde de la réserve qui n'aura pas été utilisé à la fin de l'exercice sera affecté à la réduction du déficit.

ÉVOLUTION DES REVENUS EN COURS D'EXERCICE

Le total des revenus en 2004-2005 devrait s'élever à 79 041 millions de dollars, une hausse nette de 681 millions de dollars par rapport au plan budgétaire de 2004-2005, et de 677 millions de dollars comparativement aux prévisions de *Finances de l'Ontario* du premier trimestre. Cette hausse est principalement attribuable aux nouveaux revenus perçus aux termes de l'accord des premiers ministres sur la santé.

Sommaire de l'évolution des revenus de l'exercice 2004-2005 depuis la publication du budget
(en millions de dollars)

Évolution des revenus au cours du trimestre* :		
Revenus fiscaux		
Impôt sur le revenu des particuliers	130	
Taxe de vente au détail	(160)	
Taxe sur l'essence	(65)	
Droits de cession immobilière	50	
		(45)
Gouvernement du Canada		
Transfert canadien en matière de santé	388	
Équipement médical	194	
Fonds pour la réduction des temps d'attente	242	
		824
Revenus tirés des entreprises publiques		
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	(102)	
Régie des alcools de l'Ontario	(9)	
		(111)
Autres revenus non fiscaux		
Revenus tirés des permis d'alcool	8	
Autres revenus non fiscaux divers	1	
		9
Total de l'évolution des revenus au cours du trimestre		**677**
Modifications nettes des revenus indiqués dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre		**4**
Total de l'évolution des revenus en cours d'exercice		**681**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les modifications aux revenus prévus pour le présent trimestre comprennent les suivantes :

- Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 130 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable aux cotisations d'impôt plus élevées en 2003.
- Les revenus provenant de la taxe de vente au détail ont diminué de 160 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable à des dépenses de consommation moindres pour des biens durables. Les ventes d'automobiles, notamment, sont faibles depuis le début de l'exercice.
- Les revenus provenant de la taxe sur l'essence ont diminué de 65 millions de dollars en raison d'une consommation moindre attribuable à des prix au détail plus élevés.
- Les revenus tirés des droits de cession immobilière ont augmenté de 50 millions de dollars grâce au nombre élevé de ventes de logements, qui s'est maintenu.
- Les paiements fédéraux ont augmenté de 824 millions de dollars à la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé. Ce montant comprend des augmentations du Transfert canadien en matière de santé (388 millions de dollars), des revenus au titre de l'équipement médical (194 millions de dollars) et de nouveaux revenus (242 millions de dollars) visant le Fonds pour la réduction des temps d'attente.
- Les revenus nets de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) ont diminué de 102 millions de dollars, ce qui est en grande partie attribuable aux revenus moindres au premier exercice des casinos situés à proximité de la frontière, qui continuent à subir les effets négatifs de la dépréciation du dollar américain et des ralentissements perçus aux passages frontaliers. Les profits moindres de la loterie Pro-Line causés par le conflit de travail dans la Ligue nationale de hockey assombrissent également les perspectives de revenus nets de la SLJO.
- L'évolution du marché de l'industrie brassicole a fait en sorte que les fonctions d'entreposage et d'expédition pour certains produits sont passés de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) à l'industrie brassicole. Il en est résulté une réduction de 9 millions de dollars des revenus nets de la LCBO en raison de la baisse des revenus tirés des marges sur coût d'achat (baisse de 8 millions de dollars) et des droits de service hors magasin (baisse de 1 million de dollars). La diminution des revenus de la LCBO provenant des marges sur coût d'achat est entièrement compensée par une augmentation des droits perçus par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, qui a eu comme résultat d'accroître de 8 millions de dollars les revenus tirés des permis d'alcool.
- Les revenus divers ont augmenté de 1 million de dollars, ce qui s'explique par le fait que le compte pour la gestion des produits de la criminalité et le compte pour le recours civil ont été utilisés pour compenser le coût de gestion en 2004-2005 de biens confisqués dans le cadre de la lutte contre les activités de culture intérieure de marijuana.

ÉVOLUTION DES CHARGES EN COURS D'EXERCICE

Au 30 septembre, le total prévu des charges de 2004-2005 était de 80 209 millions de dollars, soit une hausse nette de 610 millions de dollars par rapport au montant indiqué dans le plan budgétaire de 2004-2005 et *Finances de l'Ontario* du premier trimestre. Cette hausse est surtout due à l'accroissement de 824 millions de dollars des dépenses dans le domaine de la santé, un montant égal à celui auquel l'Ontario a droit aux termes de l'accord des premiers ministres sur la santé. Elle est en partie compensée par une économie de 215 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette.

Sommaire de l'évolution des charges de l'exercice 2004-2005 depuis la publication du budget (en millions de dollars)

Évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre* :		
Dépenses dans le domaine de la santé – hausse attribuable à l'accord des premiers ministres sur la santé	824	
Services technologiques pour la justice – transfert au ministère du Procureur général	8	
Dépense entièrement compensée par le transfert du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	(8)	
Aide aux sinistrés – inondation à Peterborough	5	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance	(5)	
Système intégré de gestion de l'information financière – mise en oeuvre	3	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance	(3)	
Gestion des biens confisqués – lutte contre la culture intérieure de marijuana	1	
Économie en frais d'intérêt sur la dette	(215)	
Total de l'évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre		**610**
Évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre* :		
Fonds pour la recherche en Ontario	13	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations	(13)	
Aide aux sinistrés – inondation à Peterborough	3	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations	(3)	
Total de l'évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre		**--**
Modifications nettes des charges indiquées dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre		**--**
Total de l'évolution des charges en cours d'exercice		**610**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Évolution des charges de fonctionnement

- À la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé qui a récemment été conclu, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée recevra un montant additionnel de 824 millions de dollars qu'il affectera à la prestation de services de santé pour les Ontariennes et Ontariens. De ce montant, une tranche de 194 millions de dollars a été affectée à l'achat d'équipement médical. Les 630 millions de dollars restants serviront à effectuer des investissements en vue de réduire les périodes d'attente et d'améliorer l'accès aux soins primaires, aux soins à domicile ainsi qu'aux services communautaires de santé mentale.
- Un montant additionnel de 8 millions de dollars a été accordé en cours d'exercice au ministère du Procureur général en raison du transfert des Services technologiques pour la justice du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels.
- Une hausse de 5 millions de dollars des charges en cours d'exercice du ministère des Affaires municipales et du Logement a été accordée pour l'aide aux sinistrés à la suite de l'inondation à Peterborough en juillet 2004; cette dépense a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance. Ce financement a été affecté aux coûts engendrés par la situation d'urgence pour les particuliers et les petites entreprises et pour la municipalité, qui a dû déployer des services d'urgence.
- Un montant additionnel de 3 millions de dollars a été fourni en cours d'exercice pour la mise en oeuvre continue du Système intégré de gestion de l'information financière, une dépense qui a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance. Le ministère du Procureur général, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le Secrétariat du Conseil de gestion ont reçu 1 million de dollars chacun.
- Un montant additionnel de 1 million de dollars a été accordé en cours d'exercice au ministère du Procureur général pour les coûts de gestion des biens confisqués dans le cadre de la lutte contre les activités de culture intérieure de marijuana en 2004-2005; cette dépense a été entièrement compensée par les revenus.
- Une économie de 215 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette est attribuable à des taux d'intérêt moindres que prévu et à une gestion efficace de la dette.

Évolution des charges d'immobilisations

- Un montant additionnel de 13 millions de dollars a été versé au ministère du Développement économique et du Commerce au titre du Fonds pour la recherche en Ontario; cette dépense a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations. Il s'agit d'un versement de contrepartie aux subventions accordées par le gouvernement fédéral par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ce financement permettra aux chercheurs de l'Ontario d'acheter ou d'actualiser de l'équipement et des installations afin d'améliorer la recherche.
- Une hausse de 3 millions de dollars des charges en cours d'exercice du ministère des Affaires municipales et du Logement, qui a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations, a été fournie pour l'aide d'urgence à la suite de l'inondation à Peterborough en juillet 2004. Ce financement contribue à la réparation de l'infrastructure publique dans la région de Peterborough.

OFFICE ONTARIEN DE FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

Dans le budget de l'Ontario de 2004, le gouvernement a créé l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OOFIS), un organisme de financement novateur dont le secteur parapublic peut se servir pour renouveler et construire les éléments essentiels de l'infrastructure publique. Le renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario améliore la qualité des services publics et contribue à bâtir une économie vigoureuse et prospère. Ce mécanisme de financement donne également au gouvernement fédéral la possibilité d'établir des partenariats avec l'Ontario. Nous continuons à encourager le gouvernement fédéral à participer au renouvellement de l'infrastructure de l'Ontario.

Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure – OOFIS

L'OOFIS continuera à élaborer et à mettre en oeuvre un programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure qui fournit un financement efficient et abordable afin de donner suite aux priorités cruciales en matière d'infrastructure des municipalités ainsi que des secteurs de la santé et du logement. L'OOFIS est fondé sur un concept éprouvé qui met en commun les fonds servant à répondre aux besoins de financement des infrastructures de nombreux emprunteurs. L'OOFIS offre des prêts à faibles coûts et à long terme qui visent à aider les emprunteurs à renouveler leur infrastructure. Les prêts fournis par l'OOFIS constitueront un mécanisme clé qui permettra de réaliser des objectifs cruciaux dans le domaine de l'infrastructure, en particulier pour de nombreux petits emprunteurs du secteur municipal et d'autres emprunteurs du secteur parapublic. Les grands emprunteurs bénéficient d'économies importantes sur les coûts de transaction.

Le programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure de l'OOFIS pour 2004-2005, lequel a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2004, est axé sur les municipalités de l'Ontario et offre un financement abordable pour donner suite aux principales priorités municipales : infrastructure d'assainissement de l'eau, infrastructure de traitement des eaux usées et de gestion des déchets, routes et ponts municipaux, transport en commun, établissements municipaux de soins de longue durée et renouvellement des logements sociaux municipaux. L'OOFIS apporte son aide à 170 municipalités de la province. Les fonds accordés par l'OOFIS, soit plus de 2 milliards de dollars, aident ces municipalités à réaliser plus de 1 000 projets locaux d'investissement dans l'infrastructure.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le financement du programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure de l'OOFIS proviendra du produit de la vente d'Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure (ORI). Ces obligations seront proposées aux investisseurs institutionnels et épargnants. Elles offriront un investissement soutenu par la vigueur du crédit des emprunteurs du secteur parapublic. Comme il a été promis dans le budget de l'Ontario de 2004, la première émission d'ORI aura lieu plus tard au cours du présent exercice. Les ORI fourniront aux investisseurs locaux un investissement solide pour leurs familles et une possibilité d'investir dans l'infrastructure locale de l'Ontario.

Prêts et engagements de l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique

Catégorie	Engagements par catégorie	Total des prêts et engagements (en millions $)	%
Infrastructure d'assainissement de l'eau	126	599	28
Infrastructure de traitement des eaux usées	83	641	30
Infrastructure de gestion des déchets	17	67	3
Routes municipales	70	434	20
Ponts municipaux	41	83	4
Transport en commun	13	161	7
Établissements municipaux de soins de longue durée	10	181	8
Total		**2 166**	**100**

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.
Source : Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique.

Parmi les exemples de prêts à faible coût de l'OOFIS, mentionnons les suivants : plus de 5 millions de dollars pour l'infrastructure de traitement des eaux usées dans le canton de St. Clair; 0,9 million de dollars pour l'infrastructure d'assainissement de l'eau à Killarney; 0,3 million de dollars pour des ponts à Thames Centre; et 6,7 millions de dollars pour des routes dans le comté de Dufferin.

La deuxième phase du programme de prêts de l'OOFIS pour 2004 a pris fin le 29 octobre 2004. On annoncera bientôt les demandes municipales approuvées. Pour un complément d'information sur le programme de prêts de l'OOFIS, il faut consulter le site Web suivant : www.osifa.on.ca.

Section II : Plan à moyen terme et perspectives financières

PLAN FINANCIER À MOYEN TERME

En 2000-2001, les dépenses de programmes du gouvernement précédent ont commencé à croître beaucoup plus rapidement que les revenus fiscaux, ce qui a entraîné l'apparition graduelle d'un déséquilibre fiscal ou « déficit structurel » qui perdure aujourd'hui. Le gouvernement actuel se propose d'éliminer ce déficit structurel en transformant et en modernisant l'appareil gouvernemental et en faisant en sorte que la croissance des dépenses de programmes soit inférieure au taux de croissance des revenus fiscaux à moyen terme.

Le budget de 2004 proposait une stratégie quadriennale claire visant à éliminer le déficit structurel et à déboucher sur un budget équilibré grâce à des initiatives de production de revenus, de compression des coûts et de croissance économique. Le plan à moyen terme du gouvernement comprend des objectifs qui ramèneront graduellement le déficit à 2,2 milliards de dollars en 2004-2005, à 2,1 milliards de dollars en 2005-2006 et à 1,5 milliard de dollars en 2006-2007, et qui déboucheront sur un budget équilibré en 2007-2008.

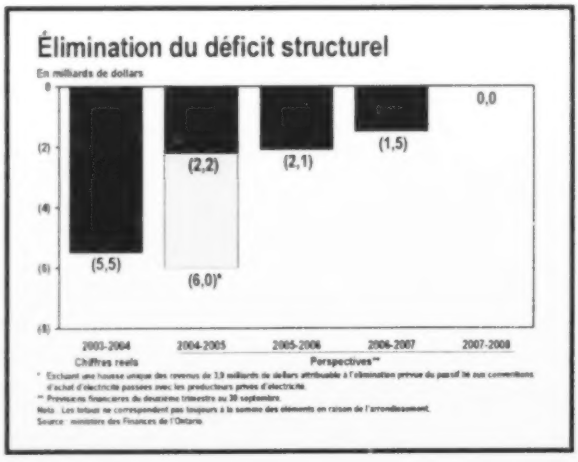

Le gouvernement est en passe d'atteindre ces objectifs. Au 30 septembre, on prévoyait un déficit de 2 168 millions de dollars en 2004-2005, une amélioration de 71 millions de dollars par rapport à l'objectif fixé dans le budget de 2004. L'objectif visant à ramener le déficit à 2,2 milliards de dollars comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination prévue du passif lié aux coûts supérieurs par rapport au prix du marché pour les conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés, si le projet de loi applicable est adopté et que la nouvelle structure proposée du marché de l'électricité est mise en place au cours du présent exercice.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES À MOYEN TERME

Les perspectives financières à moyen terme du gouvernement décrites dans le budget de 2004 ont été actualisées en fonction des incidences de l'adoption récente de l'accord des premiers ministres sur la santé. Suite à cet accord, les revenus provinciaux et les dépenses du ministère de la Santé et des Soins de longue durée augmenteront de 0,8 milliard de dollars en 2004-2005, de 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et de 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008. Les objectifs de réduction du déficit à moyen terme du gouvernement restent inchangés et le budget devrait être équilibré en 2007-2008.

Le tableau suivant présente le plan et les perspectives financières actuelles à moyen terme de la province et donne des détails sur les principales sources de revenus et les dépenses prévues dans les secteurs clés jusqu'en 2007-2008.

Perspectives financières à moyen terme*
(en milliards de dollars)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Revenus				
Revenus fiscaux	54,0	57,7	60,6	63,5
Gouvernement du Canada	11,6	12,9	12,7	13,1
Revenus des entreprises publiques	3,5	4,1	4,0	4,1
Autres revenus non fiscaux**	10,0	6,4	6,5	6,6
Total des revenus	**79,0**	**81,1**	**83,9**	**87,3**
Charges				
Programmes				
Services de santé	30,5	32,1	33,2	34,1
Fonds pour le changement – Services de santé***	0,6			
Éducation	10,6	11,3	11,7	12,0
Formation, collèges et universités	4,2	4,3	4,3	4,4
Services sociaux	9,1	9,4	9,6	9,7
Justice	2,9	2,9	2,8	2,8
Autres programmes	9,6	8,5	8,6	8,9
Total – Programmes	**67,5**	**68,4**	**70,2**	**71,9**
Immobilisations	2,6	2,5	2,5	2,5
Intérêt sur la dette	10,1	10,8	11,1	11,5
Total des charges	**80,2**	**81,7**	**83,9**	**85,8**
Réserve	**1,0**	**1,5**	**1,5**	**1,5**
Excédent/(Déficit)	**(2,2)**	**(2,1)**	**(1,5)**	**0,0**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

*** Les perspectives concernant les charges pour 2004-2005 comprennent un Fonds unique pour le changement de 1,0 milliard de dollars, dont 0,6 milliard de dollars pour faciliter la transformation du secteur de la santé.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Revenus

Les perspectives de revenus à moyen terme de 2005-2006 à 2007-2008 restent inchangées par rapport au budget de 2004, sauf en ce qui concerne les revenus supplémentaires découlant de l'accord des premiers ministres sur la santé. Même si la composition des perspectives de revenus pour l'année en cours a subi un certain nombre de modifications, celles-ci devraient s'équilibrer en grande partie à moyen terme.

On prévoit que les revenus totaliseront 87,3 milliards de dollars en 2007-2008, soit une hausse de 8,3 milliards de dollars ou de 10,5 % par rapport aux revenus de 79,0 milliards de dollars prévus pour 2004-2005. Exception faite des revenus uniques de 3,9 milliards de dollars découlant, en 2004-2005, de l'élimination prévue du passif associé aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité, le taux de croissance prévu des revenus de 2004-2005 à 2007-2008 est de 16,2 %.

- On prévoit que, entre 2004-2005 et 2007-2008, les revenus fiscaux augmenteront de 9,5 milliards de dollars et afficheront un taux de croissance moyen de 5,6 % par année. On prévoit également que le taux de croissance moyen du produit intérieur brut nominal sera de 5,1 % par année de 2005 à 2007. La maturation des mesures annoncées dans le budget de 2004, particulièrement la Contribution-santé de l'Ontario proposée qui sera entièrement mise en oeuvre en 2005-2006, entraînera la hausse du taux de croissance des revenus fiscaux provinciaux au-delà de ce qui serait normalement affiché compte tenu des perspectives économiques.
- On prévoit que les paiements versés à l'Ontario par le gouvernement du Canada augmenteront de 1,5 milliard de dollars entre 2004-2005 et 2007-2008, soit une augmentation moyenne de 4,1 % par année. Cette prévision repose sur les ententes concernant les transferts fédéraux-provinciaux et sur la formule de financement, et elle comprend les nouveaux fonds prévus dans le cadre de l'accord des premiers ministres sur la santé, qui s'élèvent à 824 millions de dollars en 2004-2005, à 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et à 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008.
- Les revenus des entreprises publiques devraient augmenter de 0,6 milliard de dollars entre 2004-2005 et 2007-2008 et afficher un taux de croissance moyen de 5,8 % par année.
- On prévoit que les autres revenus non fiscaux augmenteront de 0,5 milliard de dollars entre 2004-2005 et 2007-2008, une augmentation moyenne de 2,6 % par année, exception faite des revenus uniques de 3,9 milliards de dollars découlant, en 2004-2005, de l'élimination prévue du passif associé aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

Charges

À moyen terme, les charges totales augmenteront de 5,6 milliards de dollars, passant de 80,2 milliards de dollars cette année à 85,8 milliards de dollars en 2007-2008. En moyenne, la croissance des charges totales sera de 2,3 % par année au cours de cette période. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de croissance de 8,6 % prévu pour 2004-2005. Cet exercice est une année de transition au cours de laquelle la province adoptera la planification financière et la budgétisation axées sur les résultats.

Ce ralentissement de la croissance des dépenses de la province à moyen terme s'explique comme suit :

- la maturation du processus de planification axée sur les résultats et une meilleure reddition de comptes relativement aux dépenses de la province;
- une plus grande harmonisation de la planification financière et de la budgétisation afin de mettre l'accent sur les priorités et les résultats du gouvernement.

Pour éliminer le déficit structurel qu'a légué le gouvernement précédent et adopter une politique financière soutenable, les dépenses de programmes augmenteront à moyen terme à un taux nettement inférieur au taux de croissance des revenus fiscaux.

Afin de moderniser et de transformer les services publics, le gouvernement procède à l'examen global des programmes qu'il offre. La composition des données ministérielles de planification pluriannuelle axée sur les résultats pourrait varier considérablement. Ces données figureront dans le budget de 2005.

Réserve

Les perspectives financières à moyen terme comprennent une réserve de 1,0 milliard de dollars en 2004-2005, réserve qui passera à 1,5 milliard de dollars dans les années à venir afin de protéger le plan à moyen terme contre des changements imprévus et défavorables dans les perspectives économiques et financières.

PERSPECTIVES DES SECTEURS

Secteur de la santé

En septembre 2004, l'Ontario, les autres provinces et le gouvernement central ont signé un accord national sur la santé (l'accord des premiers ministres sur la santé) qui se soldera par une hausse des fonds affectés à la santé, y compris des fonds visant à réduire les temps d'attente. Suite à l'adoption de cet accord, les dépenses au titre de la santé devraient augmenter de 824 millions de dollars en 2004-2005, de 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et de 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008, montants supérieurs aux niveaux prévus dans le budget de 2004.

En tenant compte de ces nouveaux fonds du gouvernement fédéral, le financement à moyen terme des programmes de base du secteur de la santé augmentera de plus de 3,0 milliards de dollars, passant de 31,1 milliards de dollars en 2004-2005 à 34,1 milliards de dollars en 2007-2008. Exception faite des fonds supplémentaires prévus à la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé, les principaux secteurs de dépenses en matière de santé en 2004-2005 comprennent 11,3 milliards de dollars en fonds de fonctionnement pour les 152 hôpitaux de l'Ontario et 7,1 milliards de dollars sous forme de paiements du Régime d'assurance-santé de l'Ontario aux médecins et aux autres fournisseurs de services. Les autres dépenses du secteur de la santé, qui totalisent plus de 11,8 milliards de dollars, appuient un vaste ensemble de services, dont le financement des programmes de médicaments, des établissements de soins de longue durée, des soins à domicile et d'autres services communautaires.

Dépenses de fonctionnement en santé

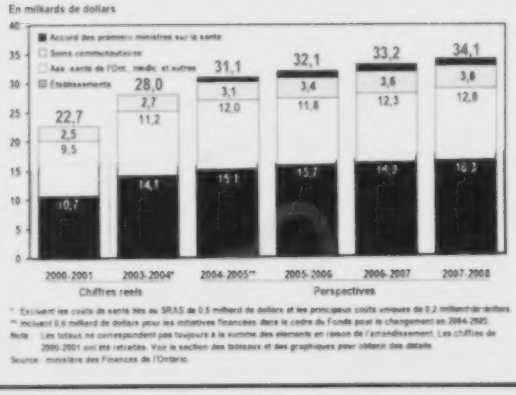

* Excluant les coûts de santé liés au SRAS de 0,6 milliard de dollars et les principaux coûts uniques de 0,2 milliard de dollars.
** Incluant 0,6 milliard de dollars pour les initiatives financées dans le cadre du Fonds pour le changement en 2004-2005.
Note : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement. Les chiffres de 2000-2001 ont été retraités. Voir la section des tableaux et des graphiques pour obtenir des détails.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Réduction des temps d'attente pour les services essentiels

- Réduire les temps d'attente pour les IRM, les tomodensitogrammes, les services d'oncologie et de cardiologie, la chirurgie des cataractes et l'arthroplastie du genou ou de la hanche

Accès aux soins primaires donné à davantage de familles

- Établir 150 équipes Santé familiale chargées de dispenser des soins primaires complets

Prévention des maladies et promotion du bien-être

- Réduire les maladies causées par la cigarette, l'obésité et la pollution

PERSPECTIVES DES SECTEURS

Secteur de la sante

En septembre 2004, l'Ontario, les autres provinces et le gouvernement central ont signé un accord national sur la santé (l'accord des premiers ministres sur la santé) qui se soldera par une hausse des fonds affectés à la santé, y compris des fonds visant à réduire les temps d'attente. Suite à l'adoption de cet accord, les dépenses au titre de la santé devraient augmenter de 824 millions de dollars en 2004-2005, de 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et de 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008, montants supérieurs aux niveaux prévus dans le budget de 2004.

En tenant compte de ces nouveaux fonds du gouvernement fédéral, le financement à moyen terme des programmes de base du secteur de la santé augmentera de plus de 3,0 milliards de dollars, passant de 31,1 milliards de dollars en 2004-2005 à 34,1 milliards de dollars en 2007-2008. Exception faite des fonds supplémentaires prévus à la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé, les principaux secteurs de dépenses en matière de santé en 2004-2005 comprennent 11,3 milliards de dollars en fonds de fonctionnement pour les 152 hôpitaux de l'Ontario et 7,1 milliards de dollars sous forme de paiements du Régime d'assurance-santé de l'Ontario aux médecins et aux autres fournisseurs de services. Les autres dépenses du secteur de la santé, qui totalisent plus de 11,8 milliards de dollars, appuient un vaste ensemble de services, dont le financement des programmes de médicaments, des établissements de soins de longue durée, des soins à domicile et d'autres services communautaires.

Dépenses de fonctionnement en santé

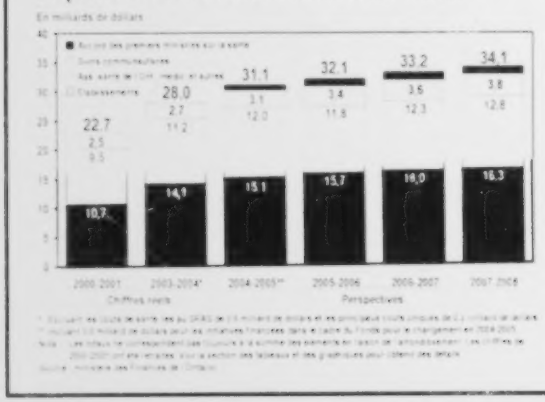

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Réduction des temps d'attente pour les services essentiels

- Réduire les temps d'attente pour les IRM, les tomodensitogrammes, les services d'oncologie et de cardiologie, la chirurgie des cataractes et l'arthroplastie du genou ou de la hanche

Accès aux soins primaires donné à davantage de familles

- Établir 150 équipes Santé familiale chargées de dispenser des soins primaires complets

Prévention des maladies et promotion du bien-être

- Réduire les maladies causées par la cigarette, l'obésité et la pollution

Éducation

Les dépenses de fonctionnement du ministère de l'Éducation devraient passer de 10,6 milliards de dollars en 2004-2005 à 12,0 milliards de dollars en 2007-2008. Le financement accordé aux conseils scolaires par l'entremise des subventions pour les besoins des élèves, exprimé selon l'année scolaire, augmentera de 2,1 milliards de dollars en 2007-2008 par rapport au niveau enregistré en 2003-2004. Le financement par élève pendant la même période sera majoré de plus de 14 % et atteindra près de 9 100 $ en 2007-2008, une hausse de plus de 1 100 $ par élève.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

De meilleurs résultats en littératie et en mathématiques

- Porter à 75 % le pourcentage d'élèves de la 6e année qui atteignent ou surpassent la norme provinciale dans les tests de lecture et de mathématiques
- Améliorer le rendement des écoles où au moins les deux tiers des élèves de la 3e année ne répondent pas à la norme provinciale aux tests de lecture

Réduction du taux de décrocheurs au palier secondaire

- Réduire le nombre d'élèves qui quittent l'école sans diplôme d'études secondaires

Afin d'appuyer l'amélioration du milieu d'apprentissage, le plan à moyen terme comprend diverses mesures de valorisation comme l'octroi de 90 millions de dollars en 2004-2005 pour commencer à limiter à 20 le nombre d'élèves par classe, du jardin d'enfants à la 3e année, et le versement chaque année de 200 millions de dollars, à partir de 2005-2006, aux fins de la création d'un fonds d'infrastructure pour réparer les écoles vétustes. D'autres mesures d'étoffement sont prévues, dont le versement de 133 millions de dollars en 2004-2005, montant qui atteindra 250 millions de dollars par année en 2005-2006. Cette aide vise à fournir des ressources au personnel enseignant afin de l'aider à favoriser les progrès de tous les élèves pour qu'ils atteignent la norme provinciale en matière de littératie et de mathématiques et à créer des équipes d'experts intervenant dans les écoles qui affichent des résultats inférieurs à la moyenne pour améliorer les résultats scolaires des élèves.

Formation, collèges et universités

Pour appuyer l'éducation postsecondaire, les programmes d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants et les programmes d'apprentissage et de formation, les dépenses de fonctionnement du ministère de la Formation et des Collèges et Universités devraient augmenter de 0,5 milliard de dollars entre 2003-2004 et 2007-2008. Le financement de l'éducation postsecondaire en 2004-2005 comprend 3,0 milliards de dollars pour appuyer les dépenses de fonctionnement de base des collèges et universités et favoriser l'inscription de 50 000 étudiantes et étudiants de plus à des programmes d'éducation postsecondaire. Des fonds totalisant 0,4 milliard de dollars en 2004-2005 seront accordés au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario et aux programmes de bourses d'entretien et d'études. Le gouvernement a aussi demandé à M. Bob Rae, ancien premier ministre, de mener un examen de l'éducation postsecondaire et de fournir des conseils sur la conception et le financement du système d'éducation postsecondaire.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Une main-d'oeuvre qualifiée

- Accroître la participation aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation
- Accroître le pourcentage des gens formés à l'étranger qui obtiennent les qualifications nécessaires pour travailler en Ontario

En outre, les dépenses du ministère sur quatre ans au titre des programmes d'apprentissage et de formation, fixées à 0,3 milliard de dollars en 2004-2005, permettront d'accroître de 7 000 par année le nombre d'inscriptions aux programmes d'apprentissage. Ces montants appuieront aussi l'intégration des personnes formées à l'étranger, et les programmes de formation transitoire qui permettent d'acquérir une expérience de travail au Canada.

Services sociaux

Le financement du secteur des services sociaux, qui comprend le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services sociaux et communautaires, devrait augmenter de plus de 0,6 milliard de dollars d'ici 2007-2008 par rapport au niveau de 2004-2005. En 2004-2005, les dépenses de fonctionnement du ministère des Services sociaux et communautaires comprennent 4,6 milliards de dollars pour offrir une aide aux particuliers et aux familles par l'entremise du programme Ontario au travail, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du Programme de médicaments de l'Ontario. En outre, un montant de 1,0 milliard de dollars sera affecté cette année aux services de soutien dispensés aux personnes ayant un handicap de développement, y compris les services d'intégration communautaire, les services de relève et les services communautaires spécialisés.

Les principales composantes du programme de dépenses du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse comprennent 1,1 milliard de dollars en 2004-2005 au titre des services de bien-être de l'enfance et 0,6 milliard de dollars au titre des programmes de garde d'enfants, dont des subventions relativement aux frais de garde pour accroître l'abordabilité du système.

Secteur de la justice

Le secteur de la justice, qui comprend le ministère du Procureur général et le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, affectera 2,9 milliards de dollars en 2004-2005 aux programmes axés sur la justice et à la création de collectivités plus vigoureuses et plus sûres. Ce financement appuiera le fonctionnement de 40 prisons et centres provinciaux de détention, qui accueillent en moyenne 7 700 contrevenants par jour, et la supervision de 80 000 autres contrevenants purgeant une peine en milieu communautaire. Parmi les autres programmes et services clés du secteur de la justice, mentionnons les services d'aide juridique et d'aide aux victimes, le financement d'environ 5 000 postes d'agents de la Police provinciale de l'Ontario à l'échelle de la province et le fonctionnement de plus de 250 tribunaux, qui traitent environ 500 000 accusations chaque année.

Autres dépenses de programme s

Le financement de tous les autres programmes provinciaux en 2004-2005 se chiffre à 9,6 milliards de dollars. Les dépenses dans ce secteur visent notamment l'assainissement de l'environnement, la création d'un milieu d'affaires compétitif, l'efficience des services gouvernementaux et un approvisionnement en électricité fiable.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Un environnement d'affaires compétitif

- Assurer un environnement d'affaires compétitif qui attirera les emplois et les investissements dans l'économie ontarienne
- Assurer un approvisionnement en électricité fiable

Des services publics modernes et efficients

- Fournir des services publics en temps voulu et de manière efficiente et responsable

Ce financement appuie aussi la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, un engagement financier pluriannuel de 500 millions de dollars qui haussera les investissements dans les nouvelles technologies novatrices et la formation axée sur les compétences afin que la province maintienne ses avantages concurrentiels dans le domaine de la fabrication d'automobiles et de pièces d'automobiles.

Afin de moderniser et de transformer les services publics, le gouvernement procède à l'examen global des programmes qu'il offre. La composition des données ministérielles de planification pluriannuelle axée sur les résultats pourrait considérablement varier. Ces données figureront dans le budget de 2005.

INVESTISSEMENT DANS L'INFRASTRUCTURE

Investissements pour assurer la croissance économique et la qualité de vie

Modernisation de l'infrastructure des transports en Ontario

- Affectation de deux cents de la taxe sur l'essence aux systèmes municipaux de transport en commun (l'affectation du premier cent a commencé en octobre).
- Constitution du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario pour réparer les ponts et les routes en milieu rural et réaliser des projets de gestion des eaux et des eaux usées.
- Réalisation de projets pour améliorer les postes frontaliers de Windsor, Niagara et Sarnia, y compris des aménagements à la plaza du tunnel reliant Windsor à Detroit et au pont Queenston-Lewiston. Planification dans le cadre de deux processus binationaux de l'aménagement de nouveaux postes frontaliers ou du réaménagement des postes frontaliers de Windsor et de Niagara.
- Début des travaux d'aménagement à Mississauga d'un service d'autobus rapides dans la région du grand Toronto.
- Investissements pour accroître l'attrait et l'aspect pratique du Réseau GO, y compris l'aménagement de toutes nouvelles stations à Brampton et à Newmarket et l'agrandissement des parcs de stationnement des stations de Whitby, Ajax et Clarkson.
- Réalisation d'une évaluation environnementale en vue du prolongement de la ligne de métro Spadina.
- Réalisation d'évaluations environnementales pour le nouveau service de transport urbain léger et rapide de la région de Waterloo et l'expansion du service O-Train d'Ottawa.
- Réalisation déjà bien avancée d'un programme à long terme pour reconstruire l'autoroute 401 dans la ville de Toronto afin d'améliorer la sécurité et de réduire la congestion routière.
- Lancement d'une initiative de sécurité concernant la route 69 entre Sudbury et Parry Sound pour aménager des accotements asphaltés, des postes de déviation pour les camions et des panneaux électroniques fournissant des renseignements sur la circulation et la météo.

L'infrastructure est fondamentale à une économie prospère, à des services publics modernes et efficients et à la qualité de vie élevée en Ontario. Ses incidences sur la productivité sont considérables. Tout million de dollars supplémentaire investi dans l'infrastructure publique réduit de 200 000 $ chaque année les frais que doivent engager les entreprises de la province.

L'investissement brut de capitaux totalisant 3,3 milliards de dollars en 2004-2005 permettra d'améliorer les réseaux de transport essentiels au dynamisme de l'économie, de réduire les temps d'attente en ce qui concerne les services de santé, d'améliorer les milieux d'apprentissage et d'assainir l'environnement.

À l'heure actuelle, cet investissement sert à assurer le bon fonctionnement de nos immobilisations actuelles, à faciliter leur amélioration en fonction des nouvelles normes ou à fournir de meilleurs services. Il sert aussi à l'aménagement d'une nouvelle infrastructure capable de soutenir la croissance économique et démographique.

Modernisation de l'infrastructure de la santé en Ontario

- Aménagement ou élargissement des centres régionaux de soins oncologiques suivants pour réduire les temps d'attente et fournir aux malades des traitements plus près de chez eux : Lakeridge Health à Oshawa, Credit Valley Hospital, Hamilton Health Sciences Centre et hôpital Grand River de Kitchener.
- Réalisation de projets de modernisation et d'expansion totalisant chacun plus de 25 millions de dollars dans près d'une quarantaine d'hôpitaux de diverses localités de la province, dont Toronto, Brampton, Mississauga, Hamilton, London, Windsor, Orillia, Ottawa et Parry Sound.
- Amélioration de centres de traitement pour enfants à North Bay, London, Windsor et Thunder Bay.

Le gouvernement planifie aussi pour l'avenir. Pour la première fois, il est en train d'élaborer un plan d'infrastructure décennal. Le nouveau plan de gestion de la croissance de la région élargie du Golden Horseshoe orientera les investissements dans l'infrastructure de demain d'une façon qui assurera la croissance tout en protégeant les espaces verts et les terres agricoles d'importance.

Modernisation de l'infrastructure de l'éducation et de la recherche en Ontario

- Création de plus de 21 000 places sur trois ans dans 13 collèges et universités.
- Nouveaux investissements de 2 milliards de dollars pour réparer les écoles vétustes dans toutes les régions de la province.
- Affectation de 25 millions de dollars à l'infrastructure de la recherche.

Le gouvernement a mis sur pied le Groupe d'experts de la stratégie d'investissement hydraulique chargé de fournir des conseils sur l'organisation, la gestion et le financement futurs des ressources en eau et des réseaux de traitement des eaux usées de l'Ontario, les investissements connexes et l'établissement des prix (www.waterpanel.on.ca).

En collaboration avec le gouvernement fédéral et l'Association des municipalités de l'Ontario, le gouvernement provincial va bientôt constituer un Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario, doté de 900 millions de dollars, pour aider les petites municipalités et les municipalités rurales à améliorer leurs systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées ainsi que leurs systèmes de gestion des déchets, et à réparer les routes et les ponts locaux.

La position concurrentielle de l'Ontario sur la scène internationale est tributaire de la recherche de pointe. Le gouvernement créera un nouveau fonds ontarien de la recherche dans le cadre duquel 300 millions de dollars, dont 25 millions de dollars cette année, seront affectés sur quatre ans à l'infrastructure de recherche dans les hôpitaux, les établissements postsecondaires et d'autres instituts de recherche.

MODERNISATION DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement s'est engagé dans le budget de 2004 à entreprendre un examen détaillé de ses programmes afin d'assurer la viabilité financière à long terme des programmes qui concernent le plus la population.

Ce processus d'examen, coordonné par le ministère des Finances, est une tentative systématique d'harmonisation de la budgétisation à long terme en fonction des priorités relevées et des résultats souhaités. Le gouvernement insiste sur la modernisation et la transformation des services publics pour réaliser des économies à long terme.

Les premières mesures de ce processus d'examen sont les suivantes :

- relever les possibilités de rationalisation au niveau du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial;

- moderniser la prestation des services et les transactions entre ministères, y compris :
  - examiner les dépenses annuelles de l'Ontario dans le domaine de la technologie de l'information, qui dépassent 0,9 milliard de dollars;
  - examiner les systèmes d'approvisionnement internes et les opérations commerciales de l'Ontario;
  - appuyer les activités en cours du Groupe de travail AchatsOntario qui visent à relever et à accroître les meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au sein du secteur parapublic de l'Ontario, en mettant l'accent sur les hôpitaux de la province;
  - conclure la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière à l'échelle du gouvernement.

Les résultats de ces initiatives gouvernementales et d'autres initiatives de modernisation seront annoncés dans les semaines et les mois à venir, conformément à l'engagement du gouvernement d'assurer une gestion transparente et responsable du secteur public.

MAINTIEN D'UN RAPPORT DETTE-PIB PRUDENT

Dans le cadre de son plan visant à éliminer le déficit structurel et à faire en sorte que la province vive selon ses moyens, le gouvernement s'est engagé à maintenir un rapport prudent de la dette provinciale comparativement à la taille de l'économie de la province ou au produit intérieur brut (PIB). Cet objectif est compatible avec les réformes énoncées dans le budget de 2004 et décrites dans la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* que le gouvernement propose.

L'endettement constant peut limiter grandement le niveau de financement des services publics essentiels, étant donné que la hausse de l'intérêt sur les frais de la dette publique réduit les fonds pouvant être affectés à d'autres priorités du gouvernement. En fait, au cours des 25 dernières années, la part des charges totales consacrée au paiement de l'intérêt sur la dette de la province a plus que doublé, passant d'environ 6 % des charges totales en 1978-1979 à 13 % en 2003-2004.

Un niveau élevé d'endettement peut aussi entraîner un transfert de coûts entre générations si la consommation de services par la population actuelle est payée par les générations à venir. Si les circonstances l'exigent et que le gouvernement décide qu'un déficit est nécessaire afin de mieux répondre aux questions et priorités d'ordre économique et financier à court terme, la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* exigerait que le gouvernement précise de quelle façon il entend équilibrer son budget plus tard.

Plan pluriannuel visant à équilibrer le budget et rapport dette-PIB prévu*

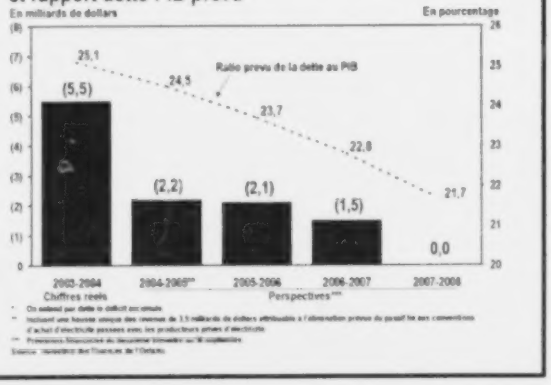

Il importe de signaler que le rendement du rapport dette-PIB est grandement tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les variations dans les perspectives économiques et financières. Par exemple, si l'on suppose que tous les objectifs financiers sont atteints, une variation soutenue d'un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal à moyen terme pourrait modifier le rapport dette-PIB de plus ou moins 0,8 point de pourcentage d'ici 2007-2008. Il existe aussi d'autres risques comme la modification de la composition de l'entité publiante de façon à tenir compte de la situation financière des conseils et administrations scolaires, des collèges communautaires et des hôpitaux.

Conformément à son projet d'équilibrer le budget, le gouvernement s'est engagé à réduire le rapport dette-PIB de trois points de pourcentage, le ramenant de 25,1 % en 2003-2004 à au plus 22 % d'ici 2007-2008. En atteignant cet objectif, le gouvernement aura réduit le rapport dette-PIB de la province à son plus bas niveau en 15 ans.

Section III : Risques éventuels, inducteurs de coût et passif éventuel

La présente section met en relief certains des risques et sensibilités clés qui pourraient avoir une incidence sur le plan financier si la conjoncture économique ou la demande liée aux programmes subissaient des changements inattendus. Il est à noter que ces risques et sensibilités ne sont que des indications utiles et qu'ils peuvent varier selon la nature et la forme des risques éventuels.

L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO ET LES REVENUS PROVINCIAUX

Une économie croissante, caractérisée par une hausse des revenus de la population et des dépenses à la consommation, génère des revenus plus élevés qui permettent de financer les services publics. Les revenus fiscaux sont la plus importante catégorie de revenus du gouvernement provincial. Des 79 milliards de dollars prévus au titre des revenus provinciaux en 2004-2005, 54 milliards de dollars, ou environ 68 %, devront provenir des impôts et taxes. Trois sources de revenus au sein de cette catégorie, à savoir l'impôt sur le revenu des particuliers, la taxe de vente au détail et l'impôt sur les sociétés, représentent 53 % de tous les revenus. L'incertitude face à l'avenir fait partie intégrante de toute projection pluriannuelle des revenus.

Certains risques et sensibilités – Économie et revenus de l'Ontario

Éléments clés	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Total des revenus fiscaux		
- Assiette de revenu[1]	Croissance de 3,9 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 505 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
- PIB réel	Croissance de 2,3 % en 2004	
- PIB nominal	Croissance de 4,4 % en 2004	
- Indice du PIB	Croissance de 2,0 % en 2004	
Revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers		
Cotisations fiscales		
- Assiette de revenu	18,3 milliards de dollars en 2003 Croissance de 4,2 % en 2004-2005	Une variation de un point de pourcentage de l'assiette de revenu en 2003 modifie les revenus de 2004-2005 de 365 millions de dollars[2,4].
Principales hypothèses économiques		
- Emplois	Croissance de 1,7 % en 2004	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 2004-2005 de 220 millions de dollars.
- Traitements et salaires	Croissance de 3,3 % en 2004	
- Revenu des entreprises non constituées en personne morale	Croissance de 5,1 % en 2004	
Principales hypothèses en matière de revenus		
- Revenus nets – gains en capital	Croissance de 4,4 % en 2004	Une variation de un point de pourcentage des revenus découlant de la croissance des gains en capital modifie les revenus nets de 5 millions de dollars.
- Déductions au titre des REER	Croissance de 4,9 % en 2004	Une variation de un point de pourcentage de la croissance des déductions au titre des REER modifie les revenus de 10 millions de dollars.
Revenus tirés de la taxe de vente au détail		
- Assiette de revenu	Croissance de 4,0 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation nominales modifie les revenus de 90 millions de dollars.
Comprend :		
- Dépenses de consomm. imposables	Croissance de 2,0 %	
- Autres dépenses imposables	Croissance de 6,4 %	
Principales hypothèses économiques		
- Ventes au détail	Croissance de 2,9 % en 2004	
- Dépenses de consommation nominales	Croissance de 3,7 % en 2004	

Certains risques et sensibilités – Économie et revenus de l'Ontario		
Éléments clés	**Hypothèse 2004-2005**	**Sensibilités**
Revenus tirés de l'impôt des sociétés		
- Assiette de revenu	Croissance de 5,8 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des bénéfices des sociétés avant impôt modifie les revenus de 50 millions de dollars.
- Bénéfices des sociétés	Croissance de 8,6 % en 2004	
- Rembours. au titre des cotisations fiscales de 2003-2004[3]	1,7 milliard de dollars exigibles	Une augmentation de un point de pourcentage des remboursements de 2003-2004 fait diminuer les revenus de 34 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai[4].
Revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs		
- Assiette de revenu	Croissance de 3,1 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 30 millions de dollars.
- Traitements et salaires	Croissance de 3,3 % en 2004	
Revenus tirés de la Contribution-santé de l'Ontario		
- Assiette de revenu	Croissance de 4,3 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du revenu des particuliers modifie les revenus de 20 millions de dollars.
- Revenu des particuliers	Croissance de 3,5 % en 2004	
Revenus tirés de la taxe sur l'essence		
- Assiette de revenu	Croissance de 0,0 %	Une augmentation des prix de un cent le litre fait diminuer les revenus de 8 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
- Prix de l'essence aux pompes	80 cents le litre	
Revenus tirés de la taxe sur les carburants		
- Assiette de revenu	Croissance de 6,3 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 10 millions de dollars.
- PIB réel	Croissance de 2,3 % en 2004	
Revenus tirés des droits de cession immobilière		
- Assiette de revenu	Croissance de 9,0 %	Une variation de un point de pourcentage du nombre de logements revendus et du prix de revente modifie les revenus de 10 millions de dollars.
- Revente de logements	Croissance de 6,1 % en 2004	
- Prix de revente	Croissance de 7,2 % en 2004	

Certains risques et sensibilités – Économie et revenus de l'Ontario

Éléments clés	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Transferts-santé et programmes sociaux		
- Assiette de revenu-Canada	21,6 milliards de dollars	Une variation de un dixième de point de pourcentage de la population modifie les revenus de 30 millions de dollars.
- Pourcentage de la population de l'Ontario	38,8 %	
- Part de l'assiette de l'IRP de l'Ontario	44,0 %	Une augmentation de un dixième de point de pourcentage de l'assiette de l'IRP fait diminuer les revenus de 10 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
- Part du revenu de l'Ontario	37,1 %	

1. L'assiette de revenu est constituée des revenus, à l'exception de l'incidence des mesures, des rajustements pour les variations avec les estimations des Comptes publics et d'autres facteurs ponctuels.
2. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) de l'Ontario de 2003 sont estimatifs car l'Agence du revenu du Canada évalue actuellement les déclarations de revenus de 2003.
3. Les remboursements d'impôt des sociétés pour 2003-2004 sont une estimation parce que la Division des revenus fiscaux du ministère des Finances de l'Ontario évalue actuellement les déclarations de revenus des sociétés dont les exercices se terminent pendant l'exercice 2003-2004 de l'Ontario.
4. Maintenant que les *Comptes publics 2003-2004* sont publiés, un changement dans les cotisations aux fins de l'impôt sur le revenu des particuliers de 2003 ou le revenu des sociétés de 2003-2004 aura un double effet sur les revenus de 2004-2005 en raison a) de changements à l'assiette de revenu à laquelle est appliquée la croissance pour le présent exercice et b) d'un rajustement des revenus appliqué au présent exercice relativement à tout écart par rapport aux estimations contenues dans les *Comptes publics 2003-2004*

RISQUES ET SENSIBILITÉS QUANT AUX CHARGES

Un grand nombre de programmes dispensés par la province sont assujettis à des risques éventuels et des inducteurs de coûts tels que la hausse de l'utilisation ou de l'inscription et les changements subis par le nombre de cas. Les sensibilités suivantes sont axées sur les moyennes pour les secteurs de programmes et peuvent varier selon la nature et la forme des risques éventuels.

Certains risques et sensibilités quant aux charges

Programme	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Hôpitaux	Croissance annuelle de 4,4 %	Variation de 1 % du financement des hôpitaux : 113 millions de dollars.
Programmes de médicaments	Croissance annuelle de 8,3 % (en santé/personnes âgées)	Variation de 1 % dans l'utilisation de tous les programmes de médicaments : 31 millions de dollars (personnes âgées et bénéficiaires de l'aide sociale).
Services communautaires/ Soins à domicile	Plus de 15,6 millions d'heures de services d'aides familiales et de soutien	Variation de 1 % des heures de services d'aides familiales et de soutien : 4 millions de dollars.
	7,9 millions d'heures de visites d'infirmières, d'infirmiers et de professionnels	Variation de 1 % des heures de visites d'infirmières, d'infirmiers et de professionnels : 5 millions de dollars.
Établissements de soins de longue durée	Près de 74 400 lits de soins de longue durée	Le coût d'exploitation provincial annuel moyen d'un lit, déduction faite des revenus des quotes-parts versées par les pensionnaires, dans un établissement de soins de longue durée est de plus de 33 000 $. Variation de 1 % du nombre de lits : 25 millions de dollars.
Écoles élémentaires et secondaires	Effectif quotidien moyen : près de 2 millions d'élèves	Variation de 1 % de l'effectif : 160 millions de dollars.
Étudiantes et étudiants collégiaux	151 000 étudiantes et étudiants à temps plein	Variation de 1 % de l'effectif : 6 millions de dollars.
Étudiantes et étudiants universitaires	295 000 étudiantes et étudiants à temps plein	Variation de 1 % de l'effectif : 20 millions de dollars.
Ontario au travail	Moyenne annuelle de 196 000 cas	Variation de 1 % du nombre de cas : 15 millions de dollars.
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	Moyenne annuelle de 225 000 cas	Variation de 1 % du nombre de cas : 22 millions de dollars.

Certains risques et sensibilités quant aux charges		
Programme	**Hypothèse 2004-2005**	**Sensibilités**
Système judiciaire	2,8 millions de jours-détenus adultes par année	Coût moyen d'un détenu par jour : 155 $. Variation de 1 % du nombre de jours-détenus : 4 millions de dollars.
Intérêt sur la dette	Coût moyen d'emprunt prévu lors du dépôt du budget 2004 : environ 4,9 %	Variation de 100 points de base des taux d'emprunt : environ 150 millions de dollars.

COÛTS D'INDEMNISATION

Les coûts d'indemnisation et les règlements salariaux constituent les principaux inducteurs de coûts et ont une incidence considérable tant sur les finances des partenaires du secteur parapublic que sur celles de la province.

Secteur	Coût de 1 % d'augmentation salariale	Taille du secteur
Paiements versés aux médecins dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario	58 millions de dollars*	Plus de 21 000 médecins en Ontario, englobant 10 000 médecins de famille et 11 000 spécialistes.
Infirmières et infirmiers des hôpitaux	34 millions de dollars*	Plus de 40 000 infirmières et infirmiers des hôpitaux.
Personnel des écoles élémentaires et secondaires	119 millions de dollars**	Plus de 180 000 membres du personnel, y compris le personnel enseignant, administratif, de direction, de soutien et chargé de l'entretien.
Fonction publique de l'Ontario	45 millions de dollars*	Plus de 60 000 fonctionnaires.

* Chiffres de 2003-2004.

** Un pour cent d'augmentation des repères salariaux des subventions pour les besoins des élèves en fonction de l'année scolaire 2004-2005.

PASSIF ÉVENTUEL

Les renseignements qui suivent sont présentés conformément à la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* (proposée par le gouvernement) et concernent le passif éventuel de la province. Ils sont tirés du Rapport annuel 2003-2004 et des États financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*, qui ont été publiés en septembre 2004.

Obligations garanties par la province

La limite autorisée pour les prêts garantis par la province au 31 mars 2004 équivalait à 4,4 milliards de dollars (5,2 milliards de dollars au 31 mars 2003). Les encours de prêts garantis et les autres éventualités s'élevaient à 3,4 milliards de dollars au 31 mars 2004 (4,1 milliards de dollars au 31 mars 2003). Une provision de 397 millions de dollars (391 millions de dollars au 31 mars 2003) établie en fonction d'une estimation de la perte probable découlant de garanties données en vertu du Programme de soutien aux étudiants de l'Ontario a été portée aux charges et est prise en compte dans le Rapport annuel et les États financiers consolidés de la province pour 2003-2004.

Ontario Nuclear Funds Agreement

La province, Ontario Power Generation Inc. (OPG), une filiale à cent pour cent de la province, et certaines filiales de OPG sont signataires de l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA) qui vise à constituer et à gérer des fonds distincts pour veiller à ce qu'on dispose de ressources financières suffisantes pour couvrir les coûts de déclassement de centrales nucléaires et de gestion des déchets nucléaires. En vertu de l'ONFA, la province est tenue d'effectuer des paiements si les coûts estimatifs de gestion des déchets nucléaires dépassent les seuils établis pour un volume donné de combustible épuisé. À l'heure actuelle, on ne peut déterminer la probabilité que les coûts dépassent ces seuils ni estimer la valeur de ces coûts. Les coûts estimatifs seront mis à jour périodiquement en fonction des nouvelles réalités quant à la gestion des déchets nucléaires.

En outre, en vertu de l'ONFA, la province garantit un rendement de 3,25 % au-dessus de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario pour le fonds de gestion des déchets nucléaires. Si le profit réalisé sur l'actif du fonds est supérieur au taux garanti, la province a droit à l'excédent.

Le 31 juillet 2003, deux ententes ont été conclues pour satisfaire aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) relativement aux garanties financières pour couvrir les obligations liées au déclassement de centrales nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires de OPG. Une de ces ententes, qui a été conclue entre la province, OPG et la CCSN, donne à la CCSN accès aux fonds distincts établis en vertu de l'ONFA. L'autre entente, conclue entre la province et la CCSN, procure une garantie provinciale directe à la CCSN au nom de OPG. Cette garantie, représentant jusqu'à 1,5 milliard de dollars, a trait à la partie des obligations liées au déclassement de centrales nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires qui n'est pas couverte par les fonds distincts. En retour, la province recevra de OPG des droits annuels équivalant à 0,5 % de la valeur de la garantie provinciale directe.

Logement social – Ententes d'assurance-prêts

En ce qui a trait aux projets de logements à but non lucratif faisant partie du portefeuille provincial, la province doit indemniser la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour tous frais nets, notamment en ce qui a trait à la responsabilité en matière d'atteinte à l'environnement, pouvant résulter du défaut de paiement de prêts hypothécaires liés à ces projets, directement ou indirectement, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et du Logement ou de la Société de logement de l'Ontario.

Au 31 mars 2004, les emprunts hypothécaires en cours étaient de 9,0 milliards de dollars (9,3 milliards de dollars au 31 mars 2003). Étant donné que les subventions de fonctionnement sont suffisantes pour que tous les versements hypothécaires soient effectués à temps, il est peu probable qu'il y ait défaut de paiement. Jusqu'ici, il n'y a eu aucune demande de règlement pour cause de défaut de paiement à l'égard des prêts hypothécaires assurés.

Créances exigibles de la Couronne

Au 31 mars 2004, parmi les créances exigibles de la Couronne, 80 (77 au 31 mars 2003) s'élevaient à plus de 50 millions de dollars chacune et découlaient de poursuites judiciaires en cours ou éventuelles relatives à des revendications territoriales présentées par des Autochtones, à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens, ou entreprises pour d'autres raisons semblables. Ces créances sont indiquées dans le volume 1 des *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*, section 3. L'aboutissement de ces poursuites étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la province devra assumer, le cas échéant.

Conclusion

Lorsqu'il a pris le pouvoir, le gouvernement a hérité d'un déficit structurel. Ce déséquilibre entre les revenus et les charges ne s'est pas produit du jour au lendemain, mais s'est préparé pendant plusieurs années. À moins que des mesures ne soient prises pour l'enrayer, ce déséquilibre financier se traduira à moyen terme par des déficits chroniques et inacceptables.

Le budget de l'Ontario de 2004 comprend une stratégie échelonnée sur quatre ans en vue d'éliminer ce déficit structurel et d'équilibrer le budget. À cette fin, le plan à moyen terme du gouvernement prévoit une combinaison de mesures pour générer des revenus et pour restreindre les dépenses, ainsi que des initiatives de croissance économique. Par ailleurs, ce plan témoigne d'une approche équilibrée et responsable à l'égard de la réduction du déficit, car des fonds suffisants sont affectés aux services et programmes publics nécessaires.

Certes, les fonds supplémentaires que le gouvernement fédéral vient d'octroyer pour la santé arrivent à point, mais les défis financiers que la province doit relever sont énormes et exigeront de la vigilance et un engagement permanent envers le plan financier à moyen terme du gouvernement.

Tableaux et graphiques

État des opérations financières
(en millions de dollars) **Tableau 1**

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Perspectives* 2004-2005
Revenus**	66 294	66 534	68 891	68 400	79 041
Charges					
Programmes	51 396	53 932	57 204	62 104	67 520
Immobilisations***	2 123	1 890	1 876	2 175	2 575
Intérêt sur la dette	10 873	10 337	9 694	9 604	10 114
Total des charges	64 392	66 159	68 774	73 883	80 209
Réserve	-	-	-	-	1 000
Excédent/(Déficit)	**1 902**	**375**	**117**	**(5 483)**	**(2 168)**
Dette nette†	**132 496**	**132 121**	**132 647**	**138 557**	**141 493**
Déficit accumulé†	**132 496**	**132 121**	**118 705**	**124 188**	**126 356**

Nota : Les chiffres de 2000-2001 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouvrés étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

*** À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

† La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel est additionnée la variation des immobilisations corporelles. Le déficit accumulé désigne les passifs moins le total des actifs financiers et des immobilisations corporelles. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à l'excédent ou au déficit.

Revenus
(en millions de dollars)

Tableau 2

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-04	Perspect.* 2004-2005
Revenus fiscaux					
Impôt sur le revenu des particuliers	17 911	19 097	18 195	18 301	19 050
Taxe de vente au détail	13 735	13 803	14 183	14 258	14 876
Impôt sur les sociétés	9 200	6 646	7 459	6 658	8 250
Impôt-santé des employeurs	3 424	3 502	3 589	3 753	3 862
Taxe sur l'essence	2 172	2 192	2 306	2 264	2 263
Taxe sur les carburants	648	659	682	681	716
Contribution-santé de l'Ontario	-	-	-	-	1 622
Taxe sur le tabac	504	703	1 183	1 350	1 452
Droits de cession immobilière	642	665	814	909	977
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	907	387	711	627	630
Autres taxes et impôts	333	371	429	347	259
	49 476	**48 025**	**49 551**	**49 148**	**53 957**
Gouvernement du Canada					
Transfert can. en matière de santé et de progr. sociaux (TCSPS)	4 138	5 831	7 346	6 958	-
Transfert canadien en matière de santé (TCS)	-	-	-	-	5 065
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)	-	-	-	-	2 924
Suppléments du TCSPS	757	380	191	577	775
Logement social	541	524	525	528	521
Fonds pour la réforme de la santé	-	-	-	387	582
Fonds pour l'équipement médical	190	190	-	192	387
Fonds pour la réduction des temps d'attente	-	-	-	-	242
Infrastructure	2	-	97	150	267
Autres revenus provenant du gouvernement du Canada	501	829	735	1 101	859
	6 129	**7 754**	**8 894**	**9 893**	**11 622**
Revenus tirés de l'investissement dans les entreprises publiques					
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 181	2 255	2 288	2 106	2 015
Régie des alcools de l'Ontario	877	904	939	1 045	1 108
Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	783	179	717	(17)	335
Autres revenus tirés de l'investissement dans les entreprises publiques	14	7	(2)	(64)	(5)
	3 855	**3 345**	**3 942**	**3 070**	**3 453**
Autres revenus non fiscaux					
Réduction nette du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec des producteurs privés d'électricité**	-	-	161	104	4 024
Remboursements	1 809	1 592	1 111	1 206	1 252
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	-	-	889	1 000	1 009
Droits de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules	929	941	982	985	987
Ventes d'électricité	695	815	635	510	675
Autres droits et permis	503	474	606	594	536
Revenus tirés des permis d'alcool de l'Ontario	525	530	530	488	507
Ventes et locations	637	344	560	532	403
Redevances	235	224	304	248	239
Autres revenus non fiscaux†	1 501	2 490	726	622	377
	6 834	**7 410**	**6 504**	**6 289**	**10 009**
Total des revenus†	**66 294**	**66 534**	**68 891**	**68 400**	**79 041**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

† Les chiffres de 2000-2001 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouvrés étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

Charges de fonctionnement
(en millions de dollars)

Tableau 3

Ministère	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Perspectives* 2004-2005
Agriculture et Alimentation†	635	775	616	673	549
Procureur général	969	995	1 052	1 199	1 172
Commission de régie interne	116	124	146	196	149
Services à l'enfance et à la jeunesse	2 070	2 244	2 431	2 640	2 832
Affaires civiques et Immigration†	66	59	53	52	62
Services sociaux et communautaires†	5 800	5 807	5 842	5 995	6 317
Sécurité communautaire et Services correctionnels†	1 419	1 513	1 656	1 666	1 738
Services aux consommateurs et aux entreprises	155	172	178	182	213
Culture	236	279	331	303	277
Secrétariat du renouveau démocratique	-	-	-	-	4
Développement économique et Commerce†	200	221	242	253	414
Éducation†	7 963	8 354	8 998	9 665	10 623
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants	(402)	42	238	235	359
Énergie	344	367	144	116	137
Environnement	190	265	237	261	304
Bureaux du corps exécutif	21	19	20	24	19
Finances – à ses propres fins†	1 147	1 197	1 092	1 255	1 184
Intérêt sur la dette	10 873	10 337	9 694	9 604	10 114
Fonds pour le changement	-	-	-	-	328
Fonds de réinvestissement communautaire	561	557	622	651	656
Fonds de protection des consommateurs contre les augmentations de prix d'électricité	-	-	665	253	-
Achats d'électricité	695	815	786	797	946
Santé et Soins de longue durée†	22 701	23 923	25 800	28 036	30 476
Fonds pour le changement	-	-	-	-	609
Coûts de santé liés au SRAS et principaux coûts uniques pour la santé	-	-	-	824	-
Affaires intergouvernementales	6	6	9	6	9
Travail	104	110	123	117	133
Secrétariat du Conseil de gestion†	144	246	186	214	356
Prestations de retraite	(33)	63	102	309	433
Fonds de prévoyance	-	-	-	-	957
Affaires municipales et Logement†	1 792	1 136	636	662	697
Secrétariat des Affaires autochtones†	17	13	16	15	14
Richesses naturelles	417	438	454	516	505
Développement du Nord et Mines	69	75	73	76	73
Office des affaires francophones	4	5	3	3	4
Renouvellement de l'infrastructure publique	9	15	33	18	31
Tourisme et Loisirs	124	143	135	209	184
Formation, Collèges et Universités†	3 264	3 290	3 471	3 883	4 194
Transports†	593	664	814	800	862
Économies de fin d'exercice	-	-	-	-	(300)
Total des charges de fonctionnement†	**62 269**	**64 269**	**66 898**	**71 708**	**77 634**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

† Les chiffres de 2000-2001 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouvrés étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

Charges d'immobilisations[†]
(en millions de dollars)

Tableau 4

Ministère	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Perspectives* 2004-2005
Agriculture et Alimentation	1	29	68	1	7
Procureur général	42	46	43	24	55
Services à l'enfance et à la jeunesse	10	6	7	-	9
Services sociaux et communautaires	4	25	16	10	21
Sécurité communautaire et Services correctionnels	99	88	66	47	42
Services aux consommateurs et aux entreprises	-	-	1	1	2
Culture	18	14	42	24	70
Développement économique et Commerce	-	19	21	31	52
Éducation	4	17	10	15	27
Énergie	86	50	46	53	52
Environnement	22	20	13	4	13
Finances	7	11	8	5	4
Santé et Soins de longue durée	322	205	339	358	346
Secrétariat du Conseil de gestion**	24	28	3	(33)	(13)
Affaires municipales et Logement	-	12	20	206	237
Secrétariat des Affaires autochtones	5	3	2	-	2
Richesses naturelles	65	70	72	111	85
Développement du Nord et Mines	356	371	391	332	447
Renouvellement de l'infrastructure publique	4	-	4	18	168
Fonds de prévoyance aux fins d'immobilisations	-	-	-	-	134
Tourisme et Loisirs	14	9	55	51	65
Formation, Collèges et Universités	204	49	71	120	171
Transports	836	818	578	797	679
Économies de fin d'exercice	-	-	-	-	(100)
Total des charges d'immobilisations[†]	**2 123**	**1 890**	**1 876**	**2 175**	**2 575**

† À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Les contributions des ministères aux investissements dans les terrains et les immeubles appartenant à la province sont inscrites au chapitre des charges des ministères en question. À compter de 2002-2003, tout redressement des charges résultant de la capitalisation et de l'amortissement de la plupart de ces terrains et immeubles appartenant à la province est inscrit au poste du Secrétariat du Conseil de gestion.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Perspectives financières 2004-2005 : Sommaire des changements en cours d'exercice **Tableau 5**
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2003-2004	Plan budgétaire 2004-2005	Perspectives* 2004-2005	Variation en cours d'exercice
Revenus**	68 400	78 360	79 041	681
Charges				
Programmes	62 104	66 695	67 520	825
Immobilisations	2 175	2 575	2 575	--
Intérêt sur la dette	9 604	10 329	10 114	(215)
Total des dépenses	73 883	79 599	80 209	610
Réserve	--	1 000	1 000	--
Excédent/(Déficit)	**(5 483)**	**(2 239)**	**(2 168)**	**71**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Sommaire de l'évolution des revenus depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 6
	Variation en cours d'exercice
Évolution des revenus au cours du trimestre* :	
Impôt sur le revenu des particuliers – 130 millions de dollars de plus, surtout en raison de cotisations plus élevées en 2003.	130
Taxe de vente au détail – Baisse de 160 millions de dollars attribuable surtout à des dépenses plus faibles au chapitre des biens de consommation durables, et notamment à des ventes de véhicules remarquablement basses jusqu'à présent cette année.	(160)
Taxe sur l'essence – Diminution de 65 millions de dollars attribuable à une baisse de la consommation découlant de la hausse des prix de l'essence aux pompes.	(65)
Droits de cession immobilière – 50 millions de dollars de plus grâce à la vigueur continue du marché de la revente de logements.	50
Paiements du gouvernement fédéral – Montant supplémentaire de 824 millions de dollars en vertu de l'accord des premiers ministres sur la santé, comprenant des hausses du Transfert canadien en matière de santé (388 millions de dollars) et des revenus au titre de l'équipement médical (194 millions de dollars) ainsi que de nouveaux revenus (242 millions de dollars) du Fonds pour la réduction des temps d'attente.	824
Société des loteries et des jeux de l'Ontario – Baisse de 102 millions de dollars des revenus générés surtout à cause des gains moins élevés affichés par les casinos frontaliers et de profits moins élevés pour la loterie Pro-Line en raison du conflit de travail dans la Ligue nationale de hockey.	(102)
Régie des alcools de l'Ontario – Baisse de 9 millions de dollars en raison d'une baisse des revenus générés par la marge sur coût d'achat (8 millions de dollars) et des revenus d'entreposage (1 million de dollars) attribuable au transfert des fonctions d'entreposage et d'expédition pour certains produits de la LCBO à l'industrie brassicole. La baisse des revenus générés par la marge sur coût d'achat est totalement compensée par une hausse des revenus tirés des permis d'alcool.	(9)
Revenus tirés des permis d'alcool – Montant supplémentaire de 8 millions de dollars attribuable à une hausse des droits perçus par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario en raison du transfert des fonctions d'entreposage et d'expédition pour certains produits de la LCBO à l'industrie brassicole.	8
Autres revenus non fiscaux divers – Un million de dollars de plus du compte de gestion des produits de la criminalité et du compte de recours civil pour compenser le coût de la gestion des biens confisqués à la suite des opérations de lutte contre la culture intérieure de la marijuana en 2004-2005.	1
Total de l'évolution des revenus au cours du trimestre	677
Modifications nettes des revenus indiqués dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre	4
Total de l'évolution des revenus depuis la publication du budget	681

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

Sommaire de l'évolution des charges de fonctionnement depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 7
	Variation en cours d'exercice
Évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre* :	
Ministère du Procureur général – Un million de dollars de plus pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance; 8 millions de dollars pour le transfert des Services technologiques pour la justice du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels; 1 million de dollars pour le coût de la gestion des biens confisqués à la suite des opérations de lutte contre la culture intérieure de marijuana en 2004-2005, montant entièrement compensé par les revenus.	10
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels – Un montant supplémentaire de 1 million de dollars pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance; baisse de 8 millions de dollars attribuable au transfert des Services technologiques pour la justice au ministère du Procureur général.	(7)
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Dépenses découlant de l'accord des premiers ministres sur la santé, dont 194 millions de dollars pour l'achat d'équipement médical et 630 millions de dollars au titre d'investissements pour réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux soins primaires, aux soins à domicile et aux services communautaires de santé mentale.	824
Secrétariat du Conseil de gestion – Montant supplémentaire de 1 million de dollars pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance.	1
Fonds de prévoyance du Secrétariat du Conseil de gestion – Compensations totales.	(8)
Ministère des Affaires municipales et du Logement – Montant supplémentaire de 5 millions de dollars pour l'aide aux sinistrés de l'inondation de Peterborough survenue en juillet 2004 afin d'aider les particuliers, les petites entreprises et les municipalités à assumer les coûts connexes, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance.	5
Intérêt sur la dette – Économies de 215 millions de dollars attribuables à des taux d'intérêt plus bas que prévu et à une gestion efficace de la dette.	(215)
Total de l'évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre	**610**
Modifications nettes des charges de fonctionnement indiquées dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre	--
Total de l'évolution des charges de fonctionnement depuis la publication du budget	**610**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

Sommaire de l'évolution des charges d'immobilisations depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 8
	Variation en cours d'exercice
Évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre* :	
Ministère du Développement économique et du Commerce – Montant supplémentaire de 13 millions de dollars attribué au Fonds pour la recherche en Ontario afin de permettre aux chercheurs de l'Ontario d'acheter et d'actualiser de l'équipement et des installations de manière à améliorer leurs recherches, montant entièrement compensé par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations.	13
Ministère des Affaires municipales et du Logement – Montant supplémentaire de 3 millions de dollars pour l'aide aux sinistrés de l'inondation de Peterborough survenue en juillet 2004 pour aider à réparer l'infrastructure publique, montant entièrement compensé par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations.	3
Fonds de prévoyance pour les immobilisations du ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique – Compensations totales.	(16)
Total de l'évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre	–
Modifications nettes des charges d'immobilisations indiquées dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre	–
Total de l'évolution des charges d'immobilisations depuis la publication du budget	–

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

État de l'investissement net dans les immobilisations (en millions de dollars) **Tableau 9**

	Perspectives pour 2004-2005*			
	Terrains et immeubles	**Infrastructure de transport**	**Immobilisations des organismes gouvernementaux**	**Total**
Acquisition/Construction d'immobilisations corporelles importantes	135	998	432	1 565
Amortissement d'immobilisations corporelles importantes appartenant à la province	(78)	(524)	(195)	(797)
Investissement net dans les immobilisations**	**57**	**474**	**237**	**768**

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** A compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

Source : ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices (en millions de dollars)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Opérations financières			
Revenus**	49 737	49 714	52 782
Charges			
Programmes	46 427	45 400	45 568
Immobilisations***	3 635	2 612	2 451
Intérêt sur la dette	8 475	8 607	8 729
Total des charges	58 537	56 619	56 748
Réserve	-	-	-
Excédent/(Déficit)	**(8 800)**	**(6 905)**	**(3 966)**
Dette nette†	**101 864**	**108 769**	**112 735**
Déficit accumulé†	**101 864**	**108 769**	**112 735**
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	329 317	338 173	359 353
Revenu des particuliers	271 397	276 303	289 537
Population – juillet (en milliers)	10 950	11 083	11 228
Dette nette par habitant (en dollars)	9 303	9 814	10 041
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	24 785	24 930	25 787
Total des dépenses en pourcentage du PIB	17,8	16,7	15,8
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	17,0	17,3	16,5
Dette nette en pourcentage du PIB	30,9	32,2	31,4
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	30,9	32,2	31,4

Nota : Les chiffres de 1995-1996 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouvrés étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

*** À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

† La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel est additionnée la variation des immobilisations corporelles. Le déficit accumulé désigne les passifs moins le total des actifs financiers et des immobilisations corporelles. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à l'excédent ou au déficit.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

Tableau 10

1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Perspectives * 2004-2005
56 050	65 042	66 294	66 534	68 891	68 400	79 041
46 821	48 460	51 396	53 932	57 204	62 104	67 520
2 215	4 887	2 123	1 890	1 876	2 175	2 575
9 016	11 027	10 873	10 337	9 694	9 604	10 114
58 052	64 374	64 392	66 159	68 774	73 883	80 209
-	-	-	-	-	-	1 000
(2 002)	**668**	**1 902**	**375**	**117**	**(5 483)**	**(2 168)**
114 737	**134 398**	**132 496**	**132 121**	**132 647**	**138 557**	**141 493**
114 737	**134 398**	**132 496**	**132 121**	**118 705**	**124 188**	**126 356**
377 897	409 020	441 204	453 384	479 122	494 229	516 069
304 652	321 702	347 592	360 209	370 340	379 737	393 084
11 367	11 506	11 685	11 898	12 102	12 257	12 393
10 094	11 681	11 339	11 104	10 961	11 304	11 417
26 801	27 959	29 747	30 275	30 602	30 981	31 718
15,4	15,7	14,6	14,6	14,4	14,9	15,5
16,1	17,0	16,4	15,5	14,1	14,0	12,8
30,4	32,9	30,0	29,1	27,7	28,0	27,4
30,4	32,9	30,0	29,1	24,8	25,1	24,5

Plan pluriannuel visant à équilibrer le budget (en milliards de dollars) **Tableau 11**

	Chiffres réels	Perspectives*			
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Revenus**	68,4	79,0	81,1	83,9	87,3
Charges					
Programmes	62,1	67,5	68,4	70,2	71,9
Immobilisations	2,2	2,6	2,5	2,5	2,5
Intérêt sur la dette	9,6	10,1	10,8	11,1	11,5
Total des charges	73,9	80,2	81,7	83,9	85,8
Réserve	-	1,0	1,5	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	**(5,5)**	**(2,2)**	**(2,1)**	**(1,5)**	**0,0**
Dette nette†	**138,6**	**141,5**	**144,5**	**147,0**	**147,8**
Déficit accumulé†	**124,2**	**126,4**	**128,4**	**129,9**	**129,9**
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	494,2	516,1	542,3	569,8	599,3
Dette nette en pourcentage du PIB	28,0	27,4	26,6	25,8	24,7
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	25,1	24,5	23,7	22,8	21,7

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

† La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel est additionnée la variation des immobilisations corporelles. Le déficit accumulé désigne les passifs moins le total des actifs financiers et des immobilisations corporelles. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à l'excédent ou au déficit.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des revenus 2004-2005*

(en milliards de dollars)

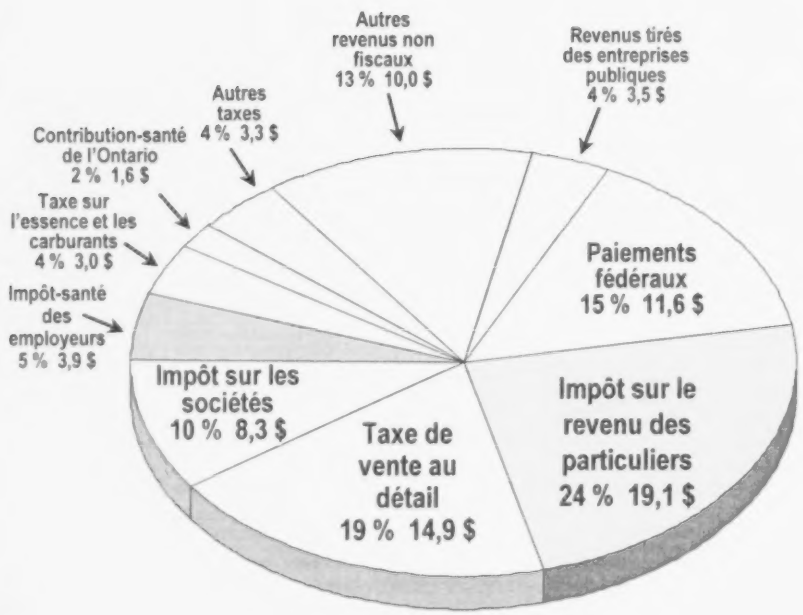

* Au 30 septembre.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des charges totales 2004-2005*

(en milliards de dollars)

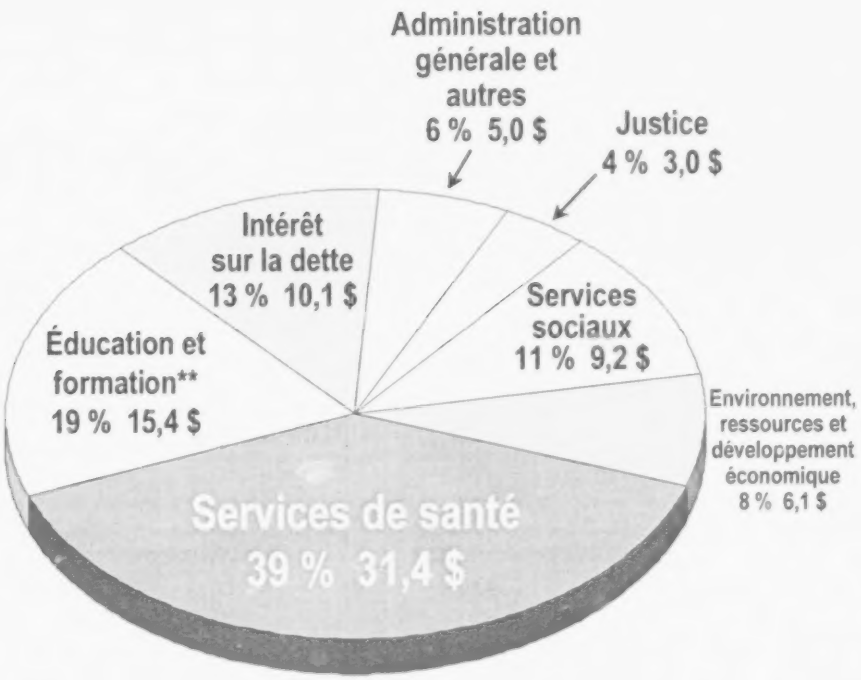

* Au 30 septembre.

** Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des charges de programmes 2004-2005*

(en milliards de dollars)

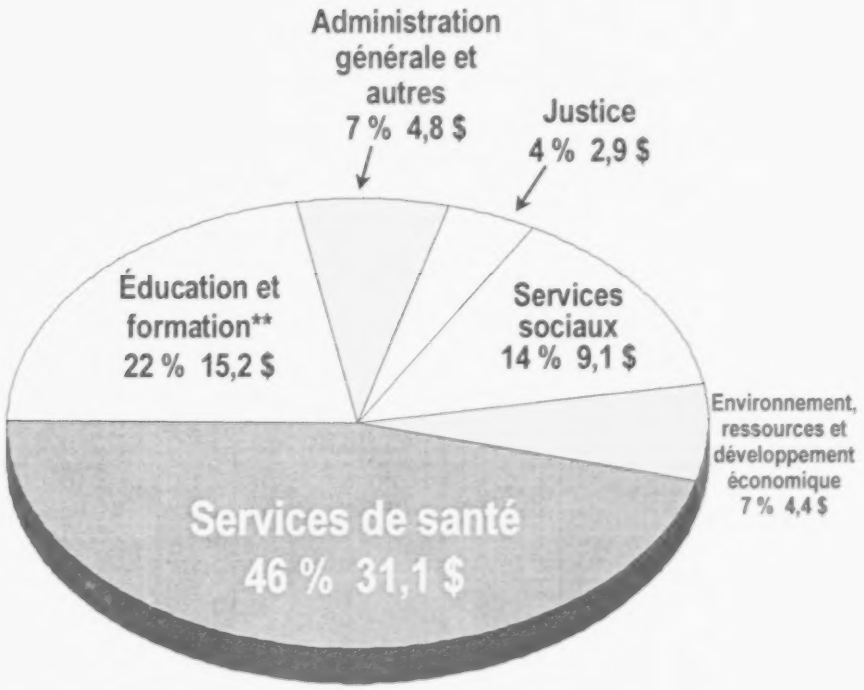

* Au 30 septembre.

** Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des charges d'immobilisations 2004-2005*

(en milliards de dollars)

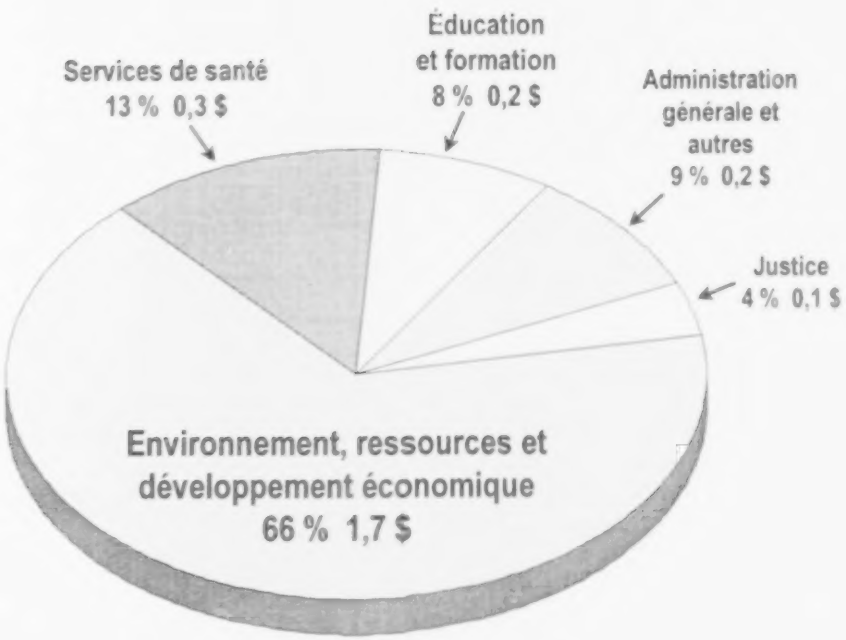

* Au 30 septembre.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

ANNEXE III

Emprunt et gestion de la dette

Emprunt et gestion de la dette

Les activités efficientes d'emprunt et de gestion de la dette réduisent au minimum les frais d'intérêt sur la dette, ce qui libère des ressources pour les programmes essentiels comme les services de santé et l'éducation. La province utilise différentes approches sur les marchés financiers canadiens et internationaux pour mobiliser le financement dont elle a besoin.

Programme consolidé d'emprunt de la province (en milliards de dollars)

	2004-2005		
	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Variation
Déficit	2,2	2,2	(0,1)*
Redressements pour :			
les éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit	3,2	3,2	-
l'amortissement des immobilisations corporelles importantes	(0,8)	(0,8)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles importantes	1,6	1,6	-
Dette arrivant à échéance	16,1	16,0	-**
Rachats de titres de créance	1,0	1,5	0,5
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(1,1)	(1,0)	0,1
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	-	(0,8)	(0,8)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	0,2	0,1	(0,1)
Autres utilisations/(sources) des espèces	1,4	1,4	0,1
Total des emprunts à long terme sur les marchés publics	23,8	23,4	(0,3)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

* Au 30 septembre, un déficit de 2 168 millions de dollars était prévu pour 2004-2005, soit 71 millions de dollars de moins que ce qui avait été prévu dans le budget de 2004.

** La dette arrivant à échéance est passée de 16 087 millions de dollars, tel que prévu dans le budget de 2004, à 16 048 millions de dollars, les investisseurs n'ayant pas demandé le remboursement anticipé de certaines obligations.

Mise à jour sur les emprunts* (en milliards de dollars)	Contractés	Restants	Total
Province	11,8	7,4	19,2
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO)	2,4	1,8	4,2
Total	**14,2**	**9,2**	**23,4**

*Au 15 octobre 2004.

- On prévoit que le total des emprunts consolidés à long terme sur les marchés publics pour la province et la SFIEO en 2004-2005 s'établira à environ 23,4 milliards de dollars, une baisse par rapport aux projections du plan budgétaire, qui étaient de 23,8 milliards de dollars. Ce montant comprend 17,5 milliards de dollars au titre de la dette arrivant à échéance et des rachats de titres de créance et 2,2 milliards de dollars au titre du déficit.
- La province a pu réduire la totalité de ses emprunts à long terme sur les marchés publics pendant le deuxième trimestre. À 5,5 milliards de dollars, le déficit réel de 2003-2004 était de 0,7 milliard de dollars plus bas que l'estimation de 6,2 milliards de dollars du plan budgétaire, ce qui a permis de diminuer de 0,8 milliard de dollars les espèces et quasi-espèces. Cette baisse a été en partie neutralisée par le rachat d'Obligations d'épargne de l'Ontario d'une valeur de 0,5 milliard de dollars plus élevée que prévu.
- L'Office ontarien de financement (OOF) a mobilisé 11,9 milliards de dollars de la totalité des emprunts à long terme sur les marchés publics de la province pendant la première moitié de l'exercice. Au 15 octobre 2004, des emprunts à long terme supplémentaires d'une valeur de 2,3 milliards de dollars avaient été contractés, pour des emprunts totalisant 14,2 milliards de dollars. Plus de 60 % des emprunts à long terme de la province ont été contractés.
- Le marché canadien a constitué la principale source de financement en 2004-2005, représentant un total de 9,0 milliards de dollars, par l'entremise de différents instruments dont :

  des émissions consortiales;
  des billets à moyen terme;
  des obligations à taux variable;
  les Obligations d'épargne de l'Ontario.

- Bien que la majeure partie des emprunts ait été contractée sur le marché canadien, l'Ontario a émis des titres en dollars américains et australiens, ainsi que des euro-obligations à moyen terme en livres sterling, en francs suisses et en dollars canadiens.
- Jusqu'à maintenant, la province a emprunté 4,2 milliards de dollars sur les marchés étrangers, soit presque 30 % de ses emprunts à long terme en 2004-2005, comparativement à 25 % en 2003-2004.

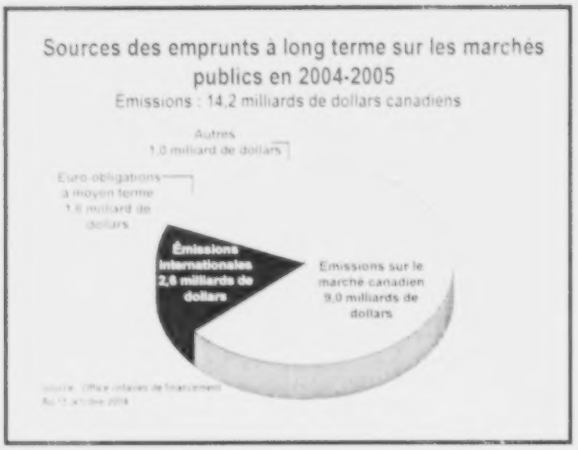

- On prévoit que le total des emprunts consolidés à long terme sur les marchés publics pour la province et la SFIEO en 2004-2005 s'établira à environ 23,4 milliards de dollars, une baisse par rapport aux projections du plan budgétaire, qui étaient de 23,8 milliards de dollars. Ce montant comprend 17,5 milliards de dollars au titre de la dette arrivant à échéance et des rachats de titres de créance et 2,2 milliards de dollars au titre du déficit.
- La province a pu réduire la totalité de ses emprunts à long terme sur les marchés publics pendant le deuxième trimestre. À 5,5 milliards de dollars, le déficit réel de 2003-2004 était de 0,7 milliard de dollars plus bas que l'estimation de 6,2 milliards de dollars du plan budgétaire, ce qui a permis de diminuer de 0,8 milliard de dollars les espèces et quasi-espèces. Cette baisse a été en partie neutralisée par le rachat d'Obligations d'épargne de l'Ontario d'une valeur de 0,5 milliard de dollars plus élevée que prévu.
- L'Office ontarien de financement (OOF) a mobilisé 11,9 milliards de dollars de la totalité des emprunts à long terme sur les marchés publics de la province pendant la première moitié de l'exercice. Au 15 octobre 2004, des emprunts à long terme supplémentaires d'une valeur de 2,3 milliards de dollars avaient été contractés, pour des emprunts totalisant 14,2 milliards de dollars. Plus de 60 % des emprunts à long terme de la province ont été contractés.
- Le marché canadien a constitué la principale source de financement en 2004-2005, représentant un total de 9,0 milliards de dollars, par l'entremise de différents instruments dont :
  - des émissions consortiales;
  - des billets à moyen terme;
  - des obligations à taux variable;
  - les Obligations d'épargne de l'Ontario.
- Bien que la majeure partie des emprunts ait été contractée sur le marché canadien, l'Ontario a émis des titres en dollars américains et australiens, ainsi que des euro-obligations à moyen terme en livres sterling, en francs suisses et en dollars canadiens.
- Jusqu'à maintenant, la province a emprunté 4,2 milliards de dollars sur les marchés étrangers, soit presque 30 % de ses emprunts à long terme en 2004-2005, comparativement à 25 % en 2003-2004.

Sources des emprunts à long terme sur les marchés publics en 2004-2005

Émissions : 14,2 milliards de dollars canadiens

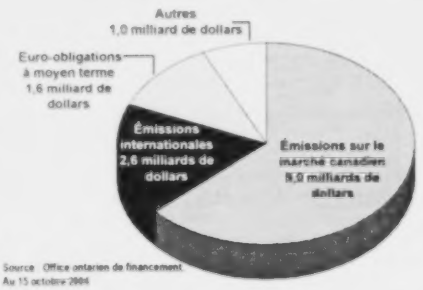

Source : Office ontarien de financement
Au 15 octobre 2004

Perspectives d'emprunt à moyen terme

Programme consolidé d'emprunt de la province (en milliards de dollars)	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Déficit/(Excédent)	2,1	1,5	0,0
Redressements estimatifs pour les éléments sans effet sur la trésorerie compris dans le déficit	1,2	1,1	1,1
Acquisition d'immobilisations corporelles importantes	1,7	1,9	1,7
Dette arrivant à échéance			
Dette active	18,9	11,8	11,0
Impact différentiel du refinancement futur	0,0	2,1	4,3
Total partiel	18,9	13,9	15,3
Rachats de titres de créance	1,0	1,0	1,0
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(1,2)	(0,4)	(0,4)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	0,0	0,0	0,0
Autres utilisations/(sources) des fonds	0,2	0,0	0,1
Emprunts à long terme qu'on prévoit contracter sur les marchés publics	**23,9**	**19,0**	**18,8**

- Le refinancement de la dette arrivant à échéance demeure la composante principale des emprunts à long terme sur les marchés publics pour la période de 2005 à 2008. On prévoit que la dette arrivant à échéance de la province et de la SFIEO s'établira à 18,9 milliards de dollars en 2005-2006, 13,9 milliards de dollars en 2006-2007 et 15,3 milliards de dollars en 2007-2008.
- Dans le cadre de la gestion de la dette arrivant à échéance, l'OOF continuera d'adopter une démarche souple pour le financement et surveillera constamment le marché intérieur et les marchés internationaux des obligations afin de déceler les possibilités d'emprunt les plus avantageuses.
- En outre, l'OOF poursuivra ses efforts en vue d'équilibrer son profil d'échéances et de tirer profit des possibilités de répartir les échéances selon les années où le nombre de titres de créance arrivant à échéance est le moins élevé.

Gestion de la dette

- L'OOF suit des politiques de gestion prudente en ayant recours à des instruments financiers tels que des options et des échanges pour protéger la province contre les risques de change et de taux d'intérêt.
- L'OOF gère également l'exposition de la province aux risques de crédit découlant des activités des marchés financiers en limitant les opérations aux contreparties jouissant d'une cote de solvabilité élevée et en veillant à ce que l'exposition aux risques de crédit ne dépasse pas les limites énoncées dans les politiques.
- L'exposition de la province aux risques de change est limitée à 5 % de la dette contractée aux fins de la province. Au 30 septembre 2004, l'exposition de la province était de 0,9 % de la dette contractée aux fins de la province, par rapport à 1,2 % au 31 mars 2004. Cette baisse s'explique par une couverture de la dette exposée et l'appréciation continue du dollar canadien.
- Les risques associés aux changements des taux d'intérêt sont limités à 25 % de la dette contractée aux fins de la province. L'exposition aux changements des taux d'intérêt représente le total de l'exposition au taux d'intérêt variable net et de toute la dette à taux fixe arrivant à échéance au cours des 12 prochains mois. Au 30 septembre 2004, le taux d'exposition aux changements des taux d'intérêt était de 11,7 % de la dette, comparativement à 11,4 % au 31 mars 2004.
- Au 30 septembre 2004, l'exposition de la SFIEO aux risques de change était nulle malgré le fait que son exposition maximale pourrait s'établir à 5 % de la dette totale. Son exposition au taux d'intérêt variable était de 12,5 % de la dette active au 30 septembre 2004, comparativement à 8,0 % au 31 mars 2004, ces deux niveaux se situant dans la limite de 20 % établie pour la SFIEO.

ANNEXE IV

Tableaux des données économiques

LISTE DES TABLEAUX

L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO — NUMÉROS DES TABLEAUX

Produit intérieur brut de l'Ontario de 1990 à 2003 1
Croissance du produit intérieur brut de l'Ontario de 1990 à 2003 2
Indicateurs économiques choisis de l'Ontario de 1990 à 2003 3
Variation annuelle d'indicateurs économiques choisis de l'Ontario de 1990 à 2003 4
Cycles économiques en Ontario 5
Produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2000 à 2003 6
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2000 à 2003 7
Produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2000 à 2003 8
Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2000 à 2003 9
Indicateurs du marché du logement de l'Ontario de 2000 à 2003 10
Indicateurs financiers choisis de 1990 à 2003 11

COMPARAISON AVEC LES PAYS DU G-7

Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario et des pays du G-7 de 1990 à 2003 12
Croissance de l'emploi en Ontario et dans les pays du G-7 de 1990 à 2003 13
Taux de chômage en Ontario et dans les pays du G-7 de 1990 à 2003 14
Taux d'inflation de l'IPC en Ontario et dans les pays du G-7 de 1990 à 2003 15
Taux de change, G-7, de 1990 à 2003 16

LE COMMERCE INTERNATIONAL DE L'ONTARIO

Principales marchandises exportées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2003 17
Principales marchandises importées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2003 18
Commerce international de l'Ontario avec les principales régions en 2003 19

LE COMMERCE INTERNATIONAL DU CANADA

Commerce international du Canada avec les principales régions en 2003 20

LISTE DES TABLEAUX (suite)

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES — NUMÉROS DES TABLEAUX

Certaines caractéristiques démographiques de l'Ontario de 1986 à 2004 21
Composantes de la croissance de la population de l'Ontario de 1994-1995 à 2003-2004 22

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'ONTARIO

Population active de l'Ontario de 1990 à 2003 23
Emplois en Ontario de 1990 à 2003 24
Chômage en Ontario de 1990 à 2003 25
Assurance-emploi (a.-e.) et aide sociale en Ontario de 1990 à 2003 26
Rémunération du travail en Ontario de 1990 à 2003 27
Emplois par profession en Ontario de 1992 à 2003 28
Répartition des emplois par profession en Ontario de 1992 à 2003 29
Situation de l'emploi en Ontario par industrie de 1994 à 2003 30
Croissance de l'emploi en Ontario par industrie de 1994 à 2003 31
Niveau d'emploi en Ontario, par région économique, de 1993 à 2004 32
Niveau d'emploi en Ontario, par industrie, par région économique, 2003 33
Régions économiques de l'Ontario 34

(Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.)

Tableau 1	Produit intérieur brut de l'Ontario de 1990 à 2003						
							(en milliards de dollars)
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**
Produit intérieur brut réel (en dollars enchaînés de 1997)	**316,9**	**304,5**	**307,2**	**310,2**	**328,5**	**340,1**	**343,8**
Consommation	176,3	172,9	175,3	177,7	183,1	186,6	190,9
Gouvernement	69,1	72,3	72,6	72,1	72,9	73,3	70,6
Construction résidentielle	19,4	16,3	17,1	15,6	15,9	13,7	15,0
Construction non résidentielle	13,1	12,5	10,9	8,8	7,8	7,5	9,2
Matériel et outillage	19,5	18,0	18,5	17,7	20,2	22,3	23,7
Exportations	164,3	159,4	165,5	179,4	198,1	213,8	225,6
Importations	143,2	142,2	149,8	158,7	169,4	180,5	189,4
Produit intérieur brut nominal	**282,8**	**283,1**	**286,5**	**293,4**	**311,1**	**329,3**	**338,2**

Tableau 1 (suite)							(en milliards de dollars)
	1997	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Produit intérieur brut réel (en dollars enchaînés de 1997)	**359,4**	**376,7**	**405,0**	**428,1**	**434,9**	**451,1**	**458,1**
Consommation	200,1	207,1	216,6	226,9	232,2	240,5	247,8
Gouvernement	70,5	72,0	75,1	78,2	82,0	85,0	89,8
Construction résidentielle	17,2	16,8	18,8	20,2	22,1	24,2	25,4
Construction non résidentielle	10,0	10,2	11,3	10,2	9,8	9,7	9,3
Matériel et outillage	29,3	31,3	34,2	36,1	35,2	33,8	36,3
Exportations	242,6	260,4	289,8	312,0	302,9	313,1	309,1
Importations	213,3	223,3	241,9	261,2	247,0	256,3	263,6
Produit intérieur brut nominal	**359,4**	**377,9**	**409,0**	**441,2**	**453,4**	**479,1**	**494,2**

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2	Croissance du produit intérieur brut de l'Ontario de 1990 à 2003						
							(variation en pourcentage)
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**
Produit intérieur brut réel (en dollars enchaînés de 1997)	**-1,7**	**-3,9**	**0,9**	**1,0**	**5,9**	**3,5**	**1,1**
Consommation	0,3	-1,9	1,4	1,3	3,1	1,9	2,3
Gouvernement	5,3	4,5	0,4	-0,7	1,1	0,7	-3,7
Construction résidentielle	-20,2	-15,9	4,5	-8,7	2,0	-14,0	9,6
Construction non résidentielle	-9,0	-4,9	-12,9	-18,7	-12,2	-2,7	21,5
Matériel et outillage	-4,8	-7,2	2,4	-4,4	14,6	9,9	6,7
Exportations	0,0	-3,0	3,9	8,4	10,4	7,9	5,6
Importations	-1,8	-0,7	5,3	5,9	6,8	6,6	4,9
Produit intérieur brut nominal	**1,5**	**0,1**	**1,2**	**2,4**	**6,0**	**5,9**	**2,7**

Tableau 2 (suite)							(variation en pourcentage)
	1997	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Produit intérieur brut réel (en dollars enchaînés de 1997)	**4,5**	**4,8**	**7,5**	**5,7**	**1,6**	**3,7**	**1,6**
Consommation	4,8	3,5	4,6	4,7	2,3	3,6	3,0
Gouvernement	-0,1	2,0	4,4	4,1	4,9	3,7	5,6
Construction résidentielle	14,5	-1,8	11,6	7,3	9,7	9,3	4,9
Construction non résidentielle	9,2	1,6	11,4	-10,0	-3,5	-1,8	-4,0
Matériel et outillage	23,3	6,8	9,4	5,7	-2,5	-4,2	7,6
Exportations	7,5	7,3	11,3	7,6	-2,9	3,4	-1,3
Importations	12,6	4,7	8,4	8,0	-5,4	3,8	2,8
Produit intérieur brut nominal	**6,3**	**5,2**	**8,2**	**7,9**	**2,8**	**5,7**	**3,2**

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3	Indicateurs économiques choisis de l'Ontario de 1990 à 2003						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Ventes au détail (en milliards de dollars)	n.d.	69,6	71,5	74,5	80,0	83,3	83,8
Mises en chantier de logements (en milliers)	62,6	52,8	55,8	45,1	46,6	35,8	43,1
Revenu des particuliers (en milliards de dollars)	241,7	247,7	253,8	256,1	260,7	271,4	276,3
Bénéfices des entreprises avant impôt (en milliards de dollars)	19,8	14,6	14,5	17,9	27,9	33,1	34,2
Indice des prix à la consommation (1992 = 100)	94,6	99,0	100,0	101,8	101,8	104,3	105,9
Population active (en milliers)	5 533	5 544	5 542	5 581	5 574	5 620	5 695
Emplois (en milliers)	5 191	5 016	4 949	4 974	5 039	5 131	5 181
Taux de chômage (en pourcentage)	6,2	9,5	10,7	10,9	9,6	8,7	9,0

Tableau 3 (suite)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ventes au détail (en milliards de dollars)	90,9	97,5	104,6	111,5	114,3	121,0	125,1
Mises en chantier de logements (en milliers)	54,1	53,8	67,2	71,5	73,3	83,6	85,2
Revenu des particuliers (en milliards de dollars)	289,5	304,7	321,7	347,6	360,2	370,3	379,7
Bénéfices des entreprises avant impôt (en milliards de dollars)	37,5	39,5	49,7	55,0	48,2	58,5	59,4
Indice des prix à la consommation (1992 = 100)	107,9	108,9	111,0	114,2	117,7	120,1	123,3
Population active (en milliers)	5 801	5 914	6 071	6 228	6 364	6 532	6 694
Emplois (en milliers)	5 313	5 490	5 688	5 872	5 963	6 068	6 229
Taux de chômage (en pourcentage)	8,4	7,2	6,3	5,7	6,3	7,1	7,0

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Tableau 4 **Variation annuelle d'indicateurs économiques choisis de l'Ontario de 1990 à 2003**

(variation en pourcentage)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Ventes au détail	n.d.	n.d.	2,7	4,2	7,5	4,0	0,7
Mises en chantier de logements	-32,9	-15,7	5,6	-19,1	3,3	-23,2	20,2
Revenu des particuliers	5,5	2,5	2,5	0,9	1,8	4,1	1,8
Bénéfices des entreprises avant impôt	-27,8	-26,0	-0,8	23,1	55,8	18,7	3,3
Indice des prix à la consommation	4,9	4,7	1,0	1,8	0,0	2,5	1,5
Population active	1,2	0,2	0,0	0,7	-0,1	0,8	1,3
Emplois	0,0	-3,4	-1,3	0,5	1,3	1,8	1,0

Tableau 4 (suite)

(variation en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ventes au détail	8,5	7,2	7,3	6,6	2,5	5,9	3,4
Mises en chantier de logements	25,6	-0,4	24,9	6,4	2,5	14,1	1,9
Revenu des particuliers	4,8	5,2	5,6	8,0	3,6	2,8	2,5
Bénéfices des entreprises avant impôt	9,9	5,2	25,9	10,5	-12,4	21,5	1,5
Indice des prix à la consommation	1,9	0,9	1,9	2,9	3,1	2,0	2,7
Population active	1,9	1,9	2,6	2,6	2,2	2,6	2,5
Emplois	2,6	3,3	3,6	3,2	1,5	1,8	2,6

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Tableau 5			Cycles économiques en Ontario	
Récessions			Reprises et expansions	
Trimestres pendant lesquels il y a eu récession	Durée (trimestres)	Diminution du PIB réel de la pointe jusqu'au creux	Trimestres pendant lesquels il y a eu expansion	Durée (trimestres)
1954 : T1 - 1954 : T2	2	-1,5 %	1954 : T3 - 1957 : T3	13
1957 : T4 - 1958 : T2	3	-1,7 %	1958 : T3 - 1974 : T3	65
1974 : T4 - 1975 : T1	2	-0,6 %	1975 : T2 - 1979 : T3	18
1979 : T4 - 1980 : T3	4	-2,2 %	1980 : T4 - 1981 : T4	5
1982 : T1 - 1982 : T3	3	-5,2 %	1982 : T4 - 1989 : T4	29
1990 : T1 - 1991 : T1	5	-7,7 %	1991 : T2 - 1992 : T1	4
1992 : T2 - 1992 : T3	2	-0,9 %	1992 : T4 - 2003 : T1	41
2003 : T2 - 2003 : T3	2	-1,0 %	2003 : T4	
Moyenne	3	-2,6 %	Moyenne	25
Pondérée selon la durée de la récession		-3,3 %		

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 6 Produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2000 à 2003

(en millions de dollars enchaînés de 1997)

	2000	2001	2002	2003
Industries productrices de biens	**127 402**	**123 773**	**128 052**	**128 165**
Industries primaires	7 844	7 585	7 784	7 790
Services publics	9 931	9 901	10 235	9 775
Construction	18 403	19 991	20 608	21 280
Fabrication[1]	91 145	85 986	89 159	88 986
Industries productrices de services	**268 431**	**277 499**	**288 543**	**294 353**
Commerce de gros	26 067	26 408	28 452	29 912
Commerce de détail	19 885	20 269	21 172	21 506
Transport et entreposage	16 188	16 018	16 354	16 339
Industrie de l'information et industrie culturelle (y compris les télécommunications)	16 029	17 212	18 253	18 779
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	83 265	87 044	90 956	92 224
Services professionnels et administratifs	28 841	30 188	31 250	32 300
Services d'enseignement	17 148	17 340	17 596	17 357
Soins de santé et assistance sociale	21 031	21 698	22 390	23 268
Arts, spectacles et loisirs	3 549	3 624	3 771	3 900
Hébergement et services de restauration	8 750	8 916	8 957	8 615
Autres services	8 875	9 223	9 484	9 589
Administration publique	19 105	19 857	20 228	20 996
Production totale	**396 133**	**401 414**	**416 771**	**422 813**

Nota :

1 On trouvera plus de précisions sur les industries de fabrication au tableau 8.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 7 **Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario par industrie selon les prix de base de 2000 à 2003**

(variation en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003
Industries productrices de biens	**7,4**	**-2,8**	**3,5**	**0,1**
Industries primaires	0,6	-3,3	2,6	0,1
Services publics	0,4	-0,3	3,4	-4,5
Construction	2,5	8,6	3,1	3,3
Fabrication[1]	10,1	-5,7	3,7	-0,2
Industries productrices de services	**5,3**	**3,4**	**4,0**	**2,0**
Commerce de gros	7,1	1,3	7,7	5,1
Commerce de détail	6,8	1,9	4,5	1,6
Transport et entreposage	3,9	-1,0	2,1	-0,1
Industrie de l'information et industrie culturelle (y compris les télécommunications)	10,2	7,4	6,0	2,9
Finance, assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail	6,2	4,5	4,5	1,4
Services professionnels et administratifs	7,8	4,7	3,5	3,4
Services d'enseignement	0,3	1,1	1,5	-1,4
Soins de santé et assistance sociale	1,6	3,2	3,2	3,9
Arts, spectacles et loisirs	5,4	2,1	4,1	3,4
Hébergement et services de restauration	1,8	1,9	0,5	-3,8
Autres services	4,4	3,9	2,8	1,1
Administration publique	2,4	3,9	1,9	3,8
Production totale	**6,0**	**1,3**	**3,8**	**1,4**

Nota :

1. On trouvera plus de précisions sur les industries de fabrication au tableau 9.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 8 **Produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2000 à 2003**

(en millions de dollars enchaînés de 1997)

	2000	2001	2002	2003
Fabrication	**91 145**	**85 986**	**89 159**	**88 986**
Aliments, boissons et produits du tabac	9 342	9 914	9 978	9 697
Produits textiles, vêtements et produits en cuir	2 222	2 043	2 143	1 923
Produits en bois et meubles	4 850	4 702	4 818	4 782
Produits en papier et impression	6 342	6 147	6 151	6 155
Produits chimiques et du pétrole	7 759	7 717	8 411	8 765
Produits en plastique et en caoutchouc	5 919	6 113	6 778	6 791
Première transformation des métaux et produits métalliques	12 739	12 371	13 119	12 956
Machines	6 564	5 991	6 210	6 001
Produits électriques et électroniques	11 529	8 779	8 150	8 396
Matériel de transport	20 523	18 985	20 153	20 048
Produits minéraux non métalliques et autres activités de fabrication	3 855	3 673	3 720	3 933

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 9 **Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario pour certaines industries de fabrication selon les prix de base de 2000 à 2003**

(variation en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003
Fabrication	**10,1**	**-5,7**	**3,7**	**-0,2**
Aliments, boissons et produits du tabac	-0,1	6,1	0,6	-2,8
Produits textiles, vêtements et produits en cuir	18,6	-8,1	4,9	-10,3
Produits en bois et meubles	21,0	-3,0	2,5	-0,7
Produits en papier et impression	15,2	-3,1	0,1	0,1
Produits chimiques et du pétrole	6,7	-0,5	9,0	4,2
Produits en plastique et en caoutchouc	16,6	3,3	10,9	0,2
Première transformation des métaux et prod uits métalliques	14,4	-2,9	6,0	-1,2
Machines	18,1	-8,7	3,7	-3,4
Produits électriques et électroniques	31,1	-23,9	-7,2	3,0
Matériel de transport	-1,5	-7,5	6,2	-0,5
Produits minéraux non métalliques et autres activités de fabrication	13,1	-4,7	1,3	5,7

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario

Tableau 10 — Indicateurs du marché du logement de l'Ontario de 2000 à 2003	2000	2001	2002	2003
Marché des logements neufs				
Construction résidentielle				
(en millions de dollars courants)	21 854	24 718	28 305	31 052
	10,7	13,1	14,5	9,7
Construction résidentielle réelle				
(en millions de dollars de 1997)	20 183	22 130	24 187	25 368
	7,3	9,6	9,3	4,9
Mises en chantier de logements (n^bre de logements)	71 521	73 282	83 597	85 180
	6,4	2,5	14,1	1,9
Répartition : logements individuels en secteur urbain (n^bre de logements)	35 555	34 861	44 980	40 849
	5,5	-2,0	29,0	-9,2
logements multiples en secteur urbain (n^bre de logements)	31 868	35 401	34 635	40 082
	9,0	11,1	-2,2	15,7
Indice des prix des logements neufs (1997 = 100)	107,4	110,8	114,9	120,0
	3,1	3,1	3,7	4,4
Marché de la revente				
Reventes de logements (n^bre de logements)	147 158	162 318	178 058	184 457
	-1,0	10,3	9,7	3,6
Prix moyen des logements revendus (en dollars)	183 841	193 357	210 901	226 824
	5,6	5,2	9,1	7,5

Nota : La variation en pourcentage est indiquée sur la deuxième ligne.
Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 11	Indicateurs financiers choisis de 1990 à 2003						
							(en pourcentage)
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**
Taux d'intérêt							
Taux d'escompte	13,1	9,0	6,8	5,1	5,8	7,1	4,5
Taux préférentiel	14,1	9,9	7,5	5,9	6,9	8,6	6,1
Obligations d'État (10 ans)	10,8	9,4	8,1	7,2	8,4	8,1	7,2
Bons du Trésor (3 mois)	12,8	8,7	6,6	4,8	5,5	6,9	4,2
Taux d'hypothèque							
5 ans	13,4	11,1	9,5	8,8	9,5	9,2	7,9
1 an	13,4	10,1	7,9	6,9	7,8	8,4	6,2
Endettement des ménages canadiens*							
Consommation	21,8	21,5	21,3	21,3	22,7	23,5	24,6
Hypothèque	53,3	55,8	59,2	62,2	65,3	65,4	67,1
Total	75,1	77,3	80,5	83,5	88,0	88,9	91,8

Tableau 11 (suite)							(en pourcentage)
	1997	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Taux d'intérêt							
Taux d'escompte	3,5	5,1	4,9	5,8	4,3	2,7	3,2
Taux préférentiel	5,0	6,6	6,4	7,3	5,8	4,2	4,7
Obligations d'État (10 ans)	6,1	5,3	5,6	5,9	5,5	5,3	4,8
Bons du Trésor (3 mois)	3,3	4,7	4,7	5,5	3,8	2,6	2,9
Taux d'hypothèque							
5 ans	7,1	6,9	7,6	8,3	7,4	7,0	6,4
1 an	5,5	6,5	6,8	7,9	6,1	5,2	4,8
Endettement des ménages canadiens*							
Consommation	26,2	27,7	28,5	29,9	30,5	31,2	33,0
Hypothèque	68,5	69,0	68,6	67,0	66,8	69,1	72,5
Total	94,7	96,6	97,1	96,9	97,3	100,3	105,4

* Pourcentage du revenu disponible des particuliers que représente la dette des ménages canadiens.

Nota : Toutes les données sont des moyennes annuelles.

Sources : Statistique Canada et Banque du Canada.

Tableau 12 **Croissance du produit intérieur brut réel de l'Ontario et des pays du G-7 de 1990 à 2003**

(en pourcentage)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Ontario	-1,7	-3,9	0,9	1,0	5,9	3,5	1,1
Canada	0,2	-2,1	0,9	2,3	4,8	2,8	1,6
France	2,6	1,0	1,3	-1,0	1,9	1,8	1,0
Allemagne	5,7	5,1	1,8	-1,1	2,4	1,8	0,8
Italie	1,9	1,4	0,7	-0,9	2,3	3,0	1,0
Japon	5,2	3,4	1,0	0,2	1,1	1,9	3,4
Royaume-Uni	0,8	-1,4	0,2	2,3	4,4	2,8	2,7
États-Unis	1,9	-0,2	3,3	2,7	4,0	2,5	3,7

Tableau 12 (suite)

(en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ontario	4,5	4,8	7,5	5,7	1,6	3,7	1,6
Canada	4,2	4,1	5,5	5,2	1,8	3,4	2,0
France	1,9	3,6	3,2	4,2	2,1	1,1	0,5
Allemagne	1,5	1,7	1,9	3,1	1,0	0,2	-0,1
Italie	2,0	1,7	1,7	3,2	1,7	0,4	0,4
Japon	1,9	-1,1	0,1	2,8	0,4	-0,3	2,7
Royaume-Uni	3,3	3,1	2,8	3,8	2,1	1,6	2,2
États-Unis	4,5	4,2	4,5	3,7	0,8	1,9	3,0

Nota : L'adoption des nouveaux systèmes de comptabilité nationale, qu'il s'agisse du Système de comptabilité nationale de 1993 (SNA93) ou du Système européen des comptes nationaux et régionaux de 1995 (ESA95), se déroule à un rythme inégal parmi les pays membres de l'OCDE, aussi bien en ce qui concerne les variables qu'en ce qui touche la période couverte. En conséquence, nombre de séries nationales présentent des ruptures. De surcroît, certains pays utilisent des indices de prix en chaîne pour calculer le PIB réel et les composantes des dépenses. Ces chiffres sont rajustés selon les jours ouvrables et peuvent donc différer de la base utilisée pour les projections officielles.

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Economic Analysis et Statistique Canada.

Tableau 13	Croissance de l'emploi en Ontario et dans les pays du G-7 de 1990 à 2003						
							(en pourcentage)
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**
Ontario	0,0	-3,4	-1,3	0,5	1,3	1,8	1,0
Canada	0,8	-1,8	-0,7	0,8	2,0	1,9	0,8
France	1,1	0,2	-0,6	-1,2	0,1	0,9	0,4
Allemagne	3,0	1,7	-1,9	-1,8	-0,2	0,1	-0,3
Italie	1,4	1,4	-1,1	-4,1	-1,6	-0,6	0,5
Japon	2,0	1,9	1,1	0,2	0,1	0,1	0,4
Royaume-Uni	0,4	-3,2	-2,8	-0,7	1,0	1,1	0,9
États-Unis	1,2	-0,9	0,7	1,5	2,3	1,5	1,5

Tableau 13 (suite)							(en pourcentage)
	1997	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Ontario	2,6	3,3	3,6	3,2	1,5	1,8	2,6
Canada	2,3	2,7	2,8	2,6	1,1	2,2	2,2
France	0,4	1,5	2,0	2,7	1,7	0,7	0,0
Allemagne	-0,2	1,1	1,2	2,0	0,3	-0,5	-1,1
Italie	0,4	1,1	1,3	1,9	2,1	1,5	1,0
Japon	1,1	-0,7	-0,8	-0,2	-0,6	-1,2	-0,2
Royaume-Uni	1,8	1,0	1,3	1,1	0,8	0,7	0,9
États-Unis	2,3	1,5	1,5	2,5	0,0	-0,3	0,9

Sources : FMI, U.S. Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

Tableau 14 **Taux de chômage en Ontario et dans les pays du G-7 de 1990 à 2003**

(en pourcentage)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Ontario	6,2	9,5	10,7	10,9	9,6	8,7	9,0
Canada	8,1	10,3	11,2	11,4	10,4	9,4	9,6
France	8,8	9,4	10,3	11,6	12,0	11,4	12,0
Allemagne	4,5	5,3	6,2	7,5	8,0	7,7	8,4
Italie	9,1	8,6	8,8	10,2	11,2	11,7	11,7
Japon	2,1	2,1	2,2	2,5	2,9	3,2	3,4
Royaume-Uni	6,0	8,4	10,3	10,7	9,8	8,8	8,2
États-Unis	5,6	6,8	7,5	6,9	6,1	5,6	5,4

Tableau 14 (suite)

(en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Ontario	8,4	7,2	6,3	5,7	6,3	7,1	7,0
Canada	9,1	8,3	7,6	6,8	7,2	7,7	7,6
France	12,1	11,5	10,7	9,4	8,7	9,0	9,7
Allemagne	9,2	8,7	8,0	7,3	7,4	8,1	8,7
Italie	11,8	11,9	11,5	10,7	9,6	9,1	8,8
Japon	3,4	4,1	4,7	4,7	5,0	5,4	5,3
Royaume-Uni	7,1	6,3	6,1	5,5	5,1	5,2	5,0
États-Unis	4,9	4,5	4,2	4,0	4,7	5,8	6,0

Nota : Les données relatives au marché du travail des pays pertinents ont des définitions différentes et présentent de nombreuses ruptures, bien que ces dernières soient souvent mineures.

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

Tableau 15	Taux d'inflation de l'IPC en Ontario et dans les pays du G-7 de 1990 à 2003						
							(en pourcentage)
	1990	**1991**	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**
Ontario	4,9	4,7	1,0	1,8	0,0	2,5	1,5
Canada	4,8	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,6
France	3,2	3,4	2,5	2,2	1,7	1,8	2,1
Allemagne	2,7	4,1	5,1	4,4	2,7	1,7	1,2
Italie	6,5	6,2	5,0	4,5	4,2	5,4	4,0
Japon	3,1	3,2	1,7	1,3	0,7	-0,1	0,1
Royaume-Uni	13,4	7,5	4,2	2,5	2,0	2,7	2,5
États-Unis	5,4	4,2	3,0	3,0	2,6	2,8	3,0

Tableau 15 (suite)							(en pourcentage)
	1997	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Ontario	1,9	0,9	1,9	2,9	3,1	2,0	2,7
Canada	1,6	0,9	1,7	2,7	2,6	2,2	2,8
France	1,3	0,7	0,6	1,8	1,8	1,9	2,2
Allemagne	1,5	0,6	0,6	1,4	1,9	1,3	1,0
Italie	1,9	2,0	1,7	2,6	2,3	2,6	2,8
Japon	1,7	0,7	-0,3	-0,7	-0,7	-0,9	-0,3
Royaume-Uni	1,8	1,6	1,3	0,8	1,2	1,3	1,4
États-Unis	2,3	1,6	2,2	3,4	2,8	1,6	2,3

Sources : OCDE, U.S. Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

Tableau 16 — **Taux de change, G-7, de 1990 à 2003**

(devise étrangère par dollar canadien)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Euro*	-	-	-	-	-	-	-
France	4,667	4,925	4,380	4,390	4,066	3,637	3,752
Allemagne	1,385	1,449	1,292	1,282	1,188	1,044	1,104
Italie	1 026,9	1 082,8	1 019,6	1 219,8	1 180,7	1 186,9	1 131,6
Japon	124,1	117,6	104,8	86,2	74,8	68,5	79,8
Royaume-Uni	0,482	0,495	0,471	0,517	0,478	0,462	0,470
États-Unis	0,857	0,873	0,827	0,775	0,732	0,729	0,733

Tableau 16 (suite) (devise étrangère par dollar canadien)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Euro*	-	-	0,631	0,730	0,721	0,674	0,632
France	4,211	3,968	-	-	-	-	-
Allemagne	1,251	1,183	-	-	-	-	-
Italie	1 228,5	1 168,2	-	-	-	-	-
Japon	87,3	87,8	76,3	72,6	78,4	79,7	82,7
Royaume-Uni	0,441	0,407	0,416	0,444	0,448	0,424	0,437
États-Unis	0,722	0,674	0,673	0,673	0,646	0,637	0,714

* En utilisation depuis le 4 janvier 1999.

Nota : Toutes les données sont des moyennes annuelles.

Source : Banque du Canada.

Tableau 17	Principales marchandises[1] exportées[2] à l'échelle internationale par l'Ontario en 2003	
	Valeur (en millions de dollars)	Pourcentage du total
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	71 894	42,9
Machines et appareils	19 081	11,4
Machines, appareils et matériels électriques	7 936	4,7
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	6 981	4,2
Métaux non ferreux et produits connexes	6 001	3,6
Pâte de bois, papier et produits connexes	5 620	3,4
Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	4 800	2,9
Ameublements de maison, enseignes et constructions préfabriquées	4 541	2,7
Autres produits chimiques	3 520	2,1
Métaux précieux, pierres et monnaies	3 241	1,9
Bois et produits du bois	2 886	1,7
Fonte, fer et acier	2 829	1,7
Produits minéraux	2 819	1,7
Ouvrages en fonte, fer ou acier	2 810	1,7
Produits pharmaceutiques	2 195	1,3
Matériel scientifique, professionnel et photographique; horloges	2 080	1,2
Produits du règne végétal, graisses et huiles	1 748	1,0
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	1 721	1,0
Animaux vivants et produits du règne animal	1 493	0,9
Matières textiles et ouvrages en ces matières	1 357	0,8
Ouvrages en pierre, ciment, produits céramiques et verre	1 335	0,8
Produits chimiques organiques	1 253	0,7
Produits chimiques inorganiques, éléments chimiques et composés	1 248	0,7
Biens de navigation aérienne ou spatiale et leurs parties	1 027	0,6
Imprimés	879	0,5
Vêtements et accessoires	571	0,3
Véhicules et matériel pour voies ferrées et leurs parties	476	0,3
Peaux, cuirs, articles de voyage et fourrures	357	0,2
Jouets, jeux et articles pour sports	346	0,2
Autres textiles et articles vestimentaires	202	0,1
Ouvrages divers et objets d'art	195	0,1
Biens de navigation maritime et fluviale	74	0,0
Coiffures, parapluies, fleurs artificielles	30	0,0
Chaussures	29	0,0
Autres marchandises[3]	4 134	2,5
Total des exportations	**167 707**	**100,0**

Nota :

1. La définition que donne le ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario du regroupement des produits s'appuie sur les codes à deux chiffres du Système harmonisé. Les données proviennent des douanes.
2. Les exportations intérieures excluent les réexportations.
3. Les autres marchandises comprennent les transactions spéciales.

Source : Industrie Canada.

Tableau 18	Principales marchandises[1] importées à l'échelle internationale par l'Ontario en 2003	
	Valeur (en millions de dollars)	Pourcentage du total
Véhicules automobiles, pièces et accessoires	49 256	23,5
Machines et appareils	38 833	18,5
Machines, appareils et matériels électriques	22 952	10,9
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	8 762	4,2
Autres produits chimiques	7 945	3,8
Matériel scientifique, professionnel et photographique; horloges	7 846	3,7
Métaux non ferreux et produits connexes	6 807	3,2
Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	5 739	2,7
Produits pharmaceutiques	5 218	2,5
Pâte de bois, papier et produits connexes	4 378	2,1
Produits du règne végétal, graisses et huiles	4 262	2,0
Ouvrages en fonte, fer ou acier	4 138	2,0
Ameublements de maison, enseignes et constructions préfabriquées	3 688	1,8
Produits minéraux	3 604	1,7
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	3 258	1,6
Fonte, fer et acier	3 207	1,5
Produits chimiques organiques	3 167	1,5
Ouvrages en pierres, ciment, produits céramiques et verre	2 883	1,4
Matières textiles et ouvrages en ces matières	2 587	1,2
Imprimés	2 450	1,2
Vêtements et accessoires	2 355	1,1
Jouets, jeux et articles pour sports	2 097	1,0
Métaux précieux, pierres et monnaies	1 704	0,8
Animaux vivants et produits du règne animal	1 641	0,8
Bois et produits en bois	1 451	0,7
Biens de navigation aérienne ou spatiale et leurs parties	1 327	0,6
Produits chimiques inorganiques, éléments chimiques et composés	933	0,4
Ouvrages divers et objets d'art	766	0,4
Peaux, cuirs, articles de voyage et fourrure	748	0,4
Véhicules et matériel pour voies ferrées et leurs parties	743	0,4
Chaussures	689	0,3
Autres textiles et articles vestimentaires	544	0,3
Biens de navigation maritime et fluviale	232	0,1
Coiffures, parapluies, fleurs artificielles	160	0,1
Autres marchandises[2]	3 583	1,7
Total des importations	**209 952**	**100,0**

Nota :

1. La définition que donne le ministère du Développement économique et du Commerce du regroupement des produits s'appuie sur les codes à deux chiffres du Système harmonisé. Les données proviennent des douanes.
2. Les autres marchandises comprennent les réexpéditions d'une province à l'autre en passant par un territoire étranger et les transactions spéciales.

Source : Industrie Canada.

Tableau 19	Commerce international de l'Ontario avec les principales régions en 2003			
	Exportations (en millions de dollars)	Pourcentage du total	Importations (en millions de dollars)	Pourcentage du total
États-Unis	153 455	91,5	150 016	71,5
Europe de l'Ouest	7 034	4,2	16 655	7,9
Union européenne	6 092	3,6	15 501	7,4
Autres pays	942	0,6	1 155	0,6
Europe de l'Est	389	0,2	789	0,4
Asie	3 282	2,0	25 581	12,2
Océanie (Pacifique)	963	0,6	700	0,3
Ceinture du Pacifique	4 078	2,4	25 177	12,0
Antilles	268	0,2	179	0,1
Amérique Latine	1 403	0,8	12 471	5,9
Mexique	855	0,5	10 017	4,8
Moyen-Orient	579	0,3	641	0,3
Afrique	335	0,2	444	0,2
Réimportations (Canada)	0	0,0	2 475	1,2
Total	**167 707**	**100,0**	**209 952**	**100,0**

Nota : Les données proviennent des douanes et ne comprennent pas les réexportations.
Source : Industrie Canada.

Tableau 20	Commerce international du Canada avec les principales régions en 2003			
	Exportations (en millions de dollars)	Pourcentage du total	Importations (en millions de dollars)	Pourcentage du total
États-Unis	303 563	85,7	203 550	60,7
Europe de l'Ouest	19 627	5,5	44 646	13,3
Union européenne	18 133	5,1	38 854	11,6
Autres pays	1 494	0,4	5 792	1,7
Europe de l'Est	1 073	0,3	2 252	0,7
Asie	19 355	5,5	51 941	15,5
Océanie (Pacifique)	1 787	0,5	2 200	0,7
Ceinture du Pacifique	19 913	5,6	51 706	15,4
Antilles	777	0,2	1 113	0,3
Amérique latine	4 578	1,3	17 930	5,3
Mexique	2 143	0,6	12 184	3,6
Moyen-Orient	1 684	0,5	3 413	1,0
Afrique	1 601	0,5	4 376	1,3
Réimportations (Canada)	5	0,0	4 112	1,2
Total	**354 050**	**100,0**	**335 533**	**100,0**

Nota : Les données proviennent des douanes et ne comprennent pas les réexportations.
Source : Industrie Canada.

Tableau 21	Certaines caractéristiques démographiques de l'Ontario de 1986 à 2004[1]						
	Estimations intercensitaires			Estimations postcensitaires[2]			
	1986	1991	1996	2001	2002	2003	2004
Population totale (en milliers)	9 438	10 428	11 083	11 898	12 102	12 257	12 393
Croissance annuelle moyenne par rapport à l'année précédente indiquée (en pourcentage)	1,4	2,0	1,2	1,4	1,7	1,3	1,1
Âge médian (en années)	31,9	33,3	35,0	36,7	37,0	37,4	37,7
Répartition des groupes d'âge (en pourcentage)							
0 à 4 ans	6,8	7,0	6,8	6,0	5,8	5,6	5,4
5 à 14 ans	13,4	13,1	13,5	13,5	13,4	13,2	13,0
15 à 24 ans	17,1	14,5	13,2	13,4	13,4	13,5	13,5
25 à 44 ans	32,1	34,2	32,9	31,5	31,3	30,9	30,6
45 à 64 ans	19,8	19,6	21,3	23,2	23,6	24,2	24,7
65 à 74 ans	6,5	7,0	7,3	7,0	6,9	6,9	6,9
75 ans +	4,2	4,6	5,0	5,6	5,7	5,8	5,9
Taux de fertilité total[3]	1,6	1,7	1,6	1,5	1,5	n.d.	n.d.
Espérance de vie (en années)[3]							
Femmes	80,0	80,8	81,3	82,2	82,2	n.d.	n.d.
Hommes	73,7	75,0	75,9	77,5	77,7	n.d.	n.d.
Familles (en milliers)[4]	2 445	2 727	2 933	3 191	n.d.	n.d.	n.d.
Ménages (en milliers)[4]	3 222	3 638	3 925	4 219	n.d.	n.d.	n.d.

Nota :

1. Les données sur la population sont celles du 1er juillet (année du recensement).
2. Les estimations de Statistique Canada sont fondées sur le recensement de 2001 et ont été rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net dans le cadre du recensement.
3. Données de l'année civile.
4. Les estimations couvrant les familles et les ménages sont tirées des données de recensement.

Source : Statistique Canada.

Tableau 22 Composantes de la croissance de la population de l'Ontario de 1994-1995 à 2003-2004[1]

(en milliers)

	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Population au début de la période	**10 818**	**10 950**	**11 083**	**11 228**	**11 367**
Naissances	147	143	136	133	131
Décès	78	78	80	80	80
Immigrants	120	116	119	106	92
Émigrants nets[3]	26	25	27	26	24
Variation nette du nombre de résidents non permanents	-17	-10	-3	-3	6
Immigration interprovinciale	67	69	70	75	73
Émigration interprovinciale	70	72	68	66	56
Croissance de la population pendant la période	132	133	145	139	139
Population à la fin de la période[2]	**10 950**	**11 083**	**11 228**	**11 367**	**11 506**
Croissance de la population (en pourcentage)	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2

Tableau 22 (suite)

(en milliers)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Population au début de la période	**11 506**	**11 685**	**11 898**	**12 102**	**12 257**
Naissances	131	128	129	129	128
Décès	81	81	81	84	87
Immigrants	117	150	153	110	128
Émigrants nets[3]	24	23	19	19	19
Variation nette du nombre de résidents non permanents	16	21	17	18	-5
Immigration interprovinciale	79	75	70	64	68
Émigration interprovinciale	57	56	65	64	77
Croissance de la population pendant la période	179	212	204	155	136
Population à la fin de la période[2]	**11 685**	**11 898**	**12 102**	**12 257**	**12 393**
Croissance de la population (en pourcentage)	1,6	1,8	1,7	1,3	1,1

Nota :

1. Les données couvrent la période du 1er juillet au 30 juin (année de recensement).
2. Le total des composantes ne correspond pas à la variation démographique totale en raison des erreurs résiduelles.
3. Émigrants nets = nombre d'émigrants plus personnes vivant temporairement à l'étranger moins émigrants de retour.

Source : Statistique Canada. Les estimations sont fondées sur le recensement de 2001 et ont été rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net dans le cadre du recensement.

Tableau 23	Population active de l'Ontario de 1990 à 2003						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Population active (en milliers)	5 533	5 544	5 542	5 581	5 574	5 620	5 695
Croissance annuelle de la population active (en pourcentage)	1,2	0,2	0,0	0,7	-0,1	0,8	1,3
Taux d'activité (en pourcentage)							
Hommes	78,0	76,4	75,1	74,4	73,5	72,9	72,6
Femmes	61,4	61,0	60,0	59,5	58,8	58,7	58,9
Répartition de la population active (en pourcentage)							
Jeunes (15 à 24 ans)	19,6	18,6	18,1	17,3	16,8	16,4	16,2
Travailleurs plus âgés (45 ans +)	26,3	26,6	27,4	28,0	28,8	29,1	29,5

Tableau 23 (suite)							
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Population active (en milliers)	5 801	5 914	6 071	6 228	6 364	6 532	6 694
Croissance annuelle de la population active (en pourcentage)	1,9	1,9	2,6	2,6	2,2	2,6	2,5
Taux d'activité (en pourcentage)							
Hommes	72,8	72,6	73,2	73,4	73,5	74,1	74,5
Femmes	59,1	59,7	60,4	61,2	61,4	61,9	62,6
Répartition de la population active (en pourcentage)							
Jeunes (15 à 24 ans)	15,9	15,7	16,0	16,1	15,9	16,0	15,9
Travailleurs plus âgés (45 ans +)	30,2	30,6	31,3	32,0	32,5	33,4	34,5

Source : Statistique Canada

Tableau 24	Emplois en Ontario de 1990 à 2003						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total des emplois (en milliers)	5 191	5 016	4 949	4 974	5 039	5 131	5 181
Hommes	2 851	2 717	2 661	2 688	2 729	2 777	2 798
Femmes	2 340	2 299	2 288	2 286	2 311	2 353	2 383
Croissance annuelle de l'emploi (en pourcentage)	0,0	-3,4	-1,3	0,5	1,3	1,8	1,0
Création d'emplois nette (en milliers)	-2	-176	-67	25	65	91	50
Emplois du secteur privé (en milliers)	3 542	3 337	3 237	3 209	3 274	3 395	3 459
Emplois du secteur public (en milliers)	1 013	1 022	1 039	1 042	1 033	1 004	963
Emplois liés au travail autonome (en milliers)	636	657	673	723	733	732	758
Emplois dans le secteur manufacturier (pourcentage du total)	19,2	18,0	17,3	16,5	16,6	17,1	17,4
Emplois dans le secteur des services (pourcentage du total)	70,0	71,7	72,7	73,8	74,0	73,7	73,6
Emplois à temps partiel (pourcentage du total)	17,1	18,3	18,6	19,7	19,0	18,8	19,3
Moyenne d'heures travaillées par semaine[1]	38,1	37,3	36,7	37,2	37,6	37,2	37,6

Tableau 24 (suite)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des emplois (en milliers)	5 313	5 490	5 688	5 872	5 963	6 068	6 229
Hommes	2 879	2 952	3 058	3 146	3 184	3 237	3 315
Femmes	2 435	2 538	2 630	2 726	2 779	2 831	2 914
Croissance annuelle de l'emploi (en pourcentage)	2,6	3,3	3,6	3,2	1,5	1,8	2,6
Création d'emplois nette (en milliers)	133	177	198	184	91	105	161
Emplois du secteur privé (en milliers)	3 526	3 687	3 828	3 972	4 091	4 150	4 250
Emplois du secteur public (en milliers)	939	941	964	987	988	1 038	1 070
Emplois liés au travail autonome (en milliers)	849	862	896	913	884	880	909
Emplois dans le secteur manufacturier (pourcentage du total)	17,7	18,0	18,4	18,7	18,2	18,5	17,5
Emplois dans le secteur des services (pourcentage du total)	73,4	73,2	72,7	72,7	73,1	73,0	73,5
Emplois à temps partiel (pourcentage du total)	19,2	18,6	18,0	17,9	17,8	18,1	18,3
Moyenne d'heures travaillées par semaine[1]	37,8	37,8	37,9	38,1	37,5	37,4	36,6

Nota :

1. Moyenne d'heures travaillées par semaine pour tous les emplois, en excluant les personnes qui ne sont pas au travail, durant la semaine de référence.

Source : Statistique Canada.

Tableau 25	Chômage en Ontario de 1990 à 2003						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Total des chômeurs (en milliers)	342	528	593	607	535	489	515
Taux de chômage (en pourcentage)	6,2	9,5	10,7	10,9	9,6	8,7	9,0
Hommes	6,2	10,0	11,9	11,5	10,0	8,9	9,0
Femmes	6,1	8,9	9,3	10,1	9,1	8,5	9,0
RMR de Toronto[1]	5,2	9,5	11,2	11,4	10,4	8,6	9,1
Nord de l'Ontario	8,1	11,4	12,6	12,4	11,6	9,9	10,7
Jeunes (15 à 24 ans)	10,0	15,0	17,4	17,5	15,5	14,6	14,9
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	4,0	6,8	7,4	7,6	7,0	6,5	6,4
Chômage (pourcentage du total)							
De longue durée (27 semaines et plus)	13,7	22,5	29,7	33,4	32,3	29,4	28,3
Jeunes (15 à 24 ans)	31,7	29,3	29,5	27,8	27,1	27,5	26,6
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	16,9	19,0	19,0	19,5	21,1	21,7	20,8
Durée moyenne (en semaines)[2]	13,7	18,5	23,3	26,9	27,5	25,8	24,8
Jeunes (15 à 24 ans)	10,0	13,5	16,6	18,4	17,8	16,2	15,4
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	18,9	22,7	29,7	33,7	34,6	33,4	31,1

Tableau 25 (suite)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Total des chômeurs (en milliers)	488	424	383	356	402	464	466
Taux de chômage (en pourcentage)	8,4	7,2	6,3	5,7	6,3	7,1	7,0
Hommes	8,2	7,1	6,2	5,5	6,4	7,3	7,1
Femmes	8,7	7,2	6,4	5,9	6,2	6,8	6,8
RMR de Toronto[1]	8,0	7,0	6,1	5,5	6,3	7,4	7,7
Nord de l'Ontario	10,4	11,0	9,0	8,2	7,9	8,0	7,3
Jeunes (15 à 24 ans)	16,4	14,4	13,1	11,8	12,5	13,9	14,5
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	5,9	5,3	4,2	4,0	4,4	4,7	4,7
Chômage (pourcentage du total)							
De longue durée (27 semaines et plus)	25,5	21,8	19,0	15,4	12,9	15,8	16,6
Jeunes (15 à 24 ans)	30,9	31,5	33,3	33,1	31,6	31,3	33,3
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	21,3	22,6	20,7	22,4	22,9	22,0	23,4
Durée moyenne (en semaines)[2]	26,6	23,2	21,2	17,8	15,4	16,5	17,2
Jeunes (15 à 24 ans)	13,7	12,7	11,5	9,8	8,7	9,6	9,6
Travailleurs plus âgés (45 ans et plus)	42,6	39,2	33,6	28,1	25,8	24,2	27,3

Nota :

1. Région métropolitaine de recensement. La RMR de Toronto comprend la ville de Toronto; les régions de York, de Peel et de Halton (à l'exclusion de Burlington); Uxbridge, Pickering, Ajax, Mono, Orangeville, New Tecumseth et Bradford West Gwillimbury.
2. Avant 1997, les périodes de chômage de 100 semaines ou plus étaient inscrites comme s'il s'agissait de 99 semaines, car on ne traitait que deux chiffres. Cette contrainte ne s'applique pas aux années ultérieures à 1996.

Source : Statistique Canada.

Tableau 26	Assurance-emploi (a.-e.) et aide sociale en Ontario de 1990 à 2003						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Bénéficiaires ordinaires d'a.-e. (en milliers)	214	319	322	294	228	181	180
Maximum de la rémunération assurable aux fins de l'a-e. (en dollars)[1]	640	680	710	745	780	815	750
Allocation hebdomadaire max. d'a-e. payable (en dollars)	384	408	426	425	429	448	413
Cotisation à l'a.-e.							
de l'employeur ($/100 $ de gains assurables)	3,15	3,15/3,92[2]	4,20	4,20	4,30	4,20	4,13
de l'employé ($/100 $ de gains assurables)	2,25	2,25/2,80[2]	3,00	3,00	3,07	3,00	2,95
Total des prestations d'a-e. versées (en millions de dollars)[3]	3 419	5 362	5 845	5 406	4 511	3 796	3 653
Cotisations d'a.-e. versées (en millions de dollars)[3]	5 432	6 220	7 353	7 567	8 067	7 929	7 582
Bénéficiaires de l'aide sociale (en milliers)[5]	366	499	608	660	673	660	599

Tableau 26 (suite)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Bénéficiaires ordinaires d'a.-e. (en milliers)	151	131	110	101	122	136	142
Maximum de la rémunération assurable aux fins de l'a-e. (en dollars)[1]	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000
Allocation hebdomadaire max. d'a-e. payable (en dollars)	413	413	413	413	413	413	413
Cotisation à l'a.-e.							
de l'employeur ($/100 $ de gains assurables)	4,06	3,78	3,57	3,36	3,15	3,08	2,94
de l'employé ($/100 $ de gains assurables)	2,90	2,70	2,55	2,40	2,25	2,20	2,10
Total des prestations d'a-e. versées (en millions de dollars)[3]	3 436	3 141	3 051	2 787	3 524	4 328	4 342
Cotisations d'a.-e. versées (en millions de dollars)[3]	8 173	7 679	7 614	7 668	7 477	7 549[4]	7 231[4]
Bénéficiaires de l'aide sociale (en milliers)[5]	568	529	479	436	408	411	413

Nota :

1 À partir du 1er janvier 1997, les gains assurables hebdomadaires maximums de 750 $ ont été éliminés et remplacés par un maximum annuel de 39 000 $.

2 Les taux de cotisation pour 1991 ont été modifiés au milieu de l'année.

3 Les prestations d'a.-e. sont traitées selon la méthode de la comptabilité de caisse et les cotisations, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4 Les cotisations versées en 2002 et en 2003 sont des estimations du ministère des Finances de l'Ontario.

5 Le nombre de bénéficiaires d'aide sociale de 1998 à 2003 comprend les participants au programme Ontario au travail et au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, les bénéficiaires d'aide pour soins temporaires et les bénéficiaires du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave. La *Loi sur le programme Ontario au travail* a été promulguée en mai 1998 et a remplacé la *Loi sur l'aide sociale générale*. La *Loi sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées* a été promulguée en juin 1998.

Sources : Statistique Canada, Développement des ressources humaines Canada, ministère des Finances de l'Ontario et ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.

Tableau 27	Rémunération du travail en Ontario de 1990 à 2003						
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Gains hebdomadaires moyens (en dollars)[1]	n.d.	576,13	598,80	612,33	628,16	634,17	649,55
Augmentation (en pourcentage)	n.d.	n.d.	3,9	2,3	2,6	1,0	2,4
Inflation de l'IPC (en pourcentage)	4,9	4,7	1,0	1,8	0,0	2,5	1,5
Augmentation des GHM moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	n.d.	n.d.	2,9	0,5	2,6	-1,5	0,9
GHM – secteur manufacturier (en dollars)	n.d.	683,30	716,55	739,20	761,95	770,80	794,09
Augmentation (en pourcentage)	n.d.	n.d.	4,9	3,2	3,1	1,2	3,0
Augmentation moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	n.d.	n.d.	3,9	1,4	3,1	-1,3	1,5
Augmentations obtenues par règlement (en pourcentage)[2]							
Tous les secteurs	5,9	4,7	2,7	1,0	0,4	1,0	1,1
Secteur public	6,9	5,0	2,6	0,5	0,1	0,2	0,3
Secteur privé	5,2	3,8	2,7	1,9	1,1	1,7	2,2
Jours-personnes perdus en raison de grèves et de lock-out (en milliers)	2 958	454	578	371	488	477	1 915
Salaire minimum – fin de l'année (taux horaire)	5,40	6,00	6,35	6,35	6,70	6,85	6,85

Tableau 27 (suite)	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Gains hebdomadaires moyens (en dollars)[1]	663,73	672,67	683,70	700,12	712,88	725,98	733,00
Augmentation (en pourcentage)	2,2	1,3	1,6	2,4	1,8	1,8	1,0
Inflation de l'IPC (en pourcentage)	1,9	0,9	1,9	2,9	3,1	2,0	2,7
Augmentation des GHM moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	0,3	0,4	-0,3	-0,5	-1,3	-0,2	-1,7
GHM – secteur manufacturier (en dollars)	821,28	841,78	852,13	869,40	882,76	906,10	917,68
Augmentation (en pourcentage)	3,4	2,5	1,2	2,0	1,5	2,6	1,3
Augmentation moins l'inflation de l'IPC (en pourcentage)	1,5	1,6	-0,7	-0,9	-1,6	0,6	-1,4
Augmentations obtenues par règlement (en pourcentage)[2]							
Tous les secteurs	1,2	1,6	2,1	2,6	3,0	3,0	3,1
Secteur public	0,7	1,3	1,4	2,7	2,9	2,9	3,5
Secteur privé	2,3	2,1	3,1	2,4	3,0	3,0	1,9
Jours-personnes perdus en raison de grèves et de lock-out (en milliers)	1 904	1 061	651	650	672	1 511	495
Salaire minimum – fin de l'année (taux horaire)	6,85	6,85	6,85	6,85	6,85	6,85	6,85

Nota :

1. Les gains hebdomadaires moyens (GHM) comprennent les heures supplémentaires. En 2001, Statistique Canada a cessé d'utiliser la Classification type des industries (CTI) de 1980 et a adopté le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour évaluer les GHM. Les données sur les GHM fondées sur le SCIAN remontent à 1991.
2. Les augmentations obtenues par règlement salarial portent sur les ententes salariales touchant 200 employés et plus, ministère du Travail de l'Ontario.

Sources : Statistique Canada, ministère du Travail de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 28	Emplois par profession en Ontario de 1992 à 2003					
						(en milliers)
	1992	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**
Gestion	494	523	507	547	537	548
Affaires, finance et administration	1 033	993	997	1 009	995	993
Sciences naturelles et appliquées	264	256	260	284	285	314
Santé	243	260	258	256	250	265
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	343	340	374	342	341	345
Arts, culture, sports et loisirs	128	139	150	143	148	148
Ventes et services	1 174	1 207	1 197	1 223	1 255	1 264
Métiers, transports et machinerie	703	701	715	732	743	779
Professions propres au secteur primaire	148	153	148	145	142	145
Transformation, fabrication et services publics	419	403	435	450	485	512
Total	**4 949**	**4 974**	**5 039**	**5 131**	**5 181**	**5 313**

Tableau 28 (suite)						(en milliers)
	1998	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**
Gestion	552	550	566	557	566	593
Affaires, finance et administration	1 031	1 054	1 079	1 131	1 136	1 160
Sciences naturelles et appliquées	345	389	423	448	440	446
Santé	260	272	279	282	306	322
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	359	390	401	404	412	415
Arts, culture, sports et loisirs	155	169	172	180	172	184
Ventes et services	1 316	1 351	1 408	1 434	1 465	1 520
Métiers, transports et machinerie	798	792	806	823	846	865
Professions propres au secteur primaire	139	153	142	131	124	134
Transformation, fabrication et services publics	536	569	597	573	602	590
Total	**5 490**	**5 688**	**5 872**	**5 963**	**6 068**	**6 229**

Nota : Groupes de professions fondés sur la Classification type des professions de 1991.
Source : Statistique Canada.

Tableau 29 **Répartition des emplois par profession en Ontario de 1992 à 2003**

(en pourcentage)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Gestion	10,0	10,5	10,1	10,7	10,4	10,3
Affaires, finance et administration	20,9	20,0	19,8	19,7	19,2	18,7
Sciences naturelles et appliquées	5,3	5,1	5,1	5,5	5,5	5,9
Santé	4,9	5,2	5,1	5,0	4,8	5,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	6,9	6,8	7,4	6,7	6,6	6,5
Arts, culture, sports et loisirs	2,6	2,8	3,0	2,8	2,9	2,8
Ventes et services	23,7	24,3	23,8	23,8	24,2	23,8
Métiers, transports et machinerie	14,2	14,1	14,2	14,3	14,3	14,7
Professions propres au secteur primaire	3,0	3,1	2,9	2,8	2,7	2,7
Transformation, fabrication et services publics	8,5	8,1	8,6	8,8	9,4	9,6
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Tableau 29 (suite)

(en pourcentage)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Gestion	10,1	9,7	9,6	9,3	9,3	9,5
Affaires, finance et administration	18,8	18,5	18,4	19,0	18,7	18,6
Sciences naturelles et appliquées	6,3	6,8	7,2	7,5	7,2	7,2
Santé	4,7	4,8	4,7	4,7	5,0	5,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	6,5	6,9	6,8	6,8	6,8	6,7
Arts, culture, sports et loisirs	2,8	3,0	2,9	3,0	2,8	2,9
Ventes et services	24,0	23,7	24,0	24,0	24,1	24,4
Métiers, transports et machinerie	14,5	13,9	13,7	13,8	13,9	13,9
Professions propres au secteur primaire	2,5	2,7	2,4	2,2	2,0	2,1
Transformation, fabrication et services publics	9,8	10,0	10,2	9,6	9,9	9,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Nota : Groupes de professions fondés sur la Classification type des professions de 1991 (SOC91).
Source : Statistique Canada.

Tableau 30	Situation de l'emploi en Ontario par industrie de 1994 à 2003				
					(en milliers)
	1994	**1995**	**1996**	**1997**	**1998**
Industries productrices de biens	**1 312**	**1 348**	**1 366**	**1 412**	**1 469**
Industries primaires	155	152	151	143	144
Agriculture	112	107	105	103	106
Fabrication	838	878	904	939	989
Construction	271	269	261	282	288
Services publics	49	49	50	48	49
Industries productrices de services	**3 727**	**3 782**	**3 815**	**3 902**	**4 021**
Commerce	771	767	783	802	813
Transport et entreposage	236	242	244	248	261
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	355	365	372	377	376
Services professionnels, scientifiques et techniques	282	302	313	350	372
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	158	174	181	194	210
Services d'enseignement	364	358	340	340	347
Soins de santé et assistance sociale	503	510	503	495	518
Information, culture et loisirs	223	233	232	248	243
Hébergement et services de restauration	288	293	315	316	335
Administration publique	314	305	290	279	284
Autres services	234	235	242	251	262
Total – emploi	**5 039**	**5 131**	**5 181**	**5 313**	**5 490**

Tableau 30 (suite)	Situation de l'emploi en Ontario par industrie de 1994 à 2003				
					(en milliers)
	1999	2000	2001	2002	2003
Industries productrices de biens	**1 550**	**1 602**	**1 602**	**1 636**	**1 649**
Industries primaires	152	133	122	111	116
Agriculture	114	98	84	76	84
Fabrication	1 049	1 099	1 088	1 120	1 092
Construction	300	324	343	354	386
Services publics	50	46	50	51	55
Industries productrices de services	**4 138**	**4 271**	**4 361**	**4 433**	**4 580**
Commerce	850	874	924	921	936
Transport et entreposage	260	278	276	285	283
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	384	385	395	398	433
Services professionnels, scientifiques et techniques	397	424	437	436	443
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	224	246	249	255	266
Services d'enseignement	368	369	358	379	386
Soins de santé et assistance sociale	518	544	553	564	607
Information, culture et loisirs	257	282	299	288	289
Hébergement et services de restauration	340	343	342	364	373
Administration publique	286	274	275	291	306
Autres services	254	252	254	253	259
Total – emploi	**5 688**	**5 872**	**5 963**	**6 068**	**6 229**

Nota : Groupes de professions fondés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
Source : Statistique Canada.

Tableau 31	Croissance de l'emploi en Ontario par industrie de 1994 à 2003				
	(variation en pourcentage)				
	1994	1995	1996	1997	1998
Industries productrices de biens	**0,8**	**2,7**	**1,3**	**3,4**	**4,1**
Industries primaires	-2,5	-1,8	-0,9	-5,5	1,1
Agriculture	-2,2	-4,3	-1,5	-2,5	3,1
Fabrication	2,0	4,8	2,9	3,9	5,4
Construction	2,5	-0,7	-2,6	8,0	1,8
Services publics	-13,9	0,6	1,6	-3,2	1,0
Industries productrices de services	**1,5**	**1,5**	**0,9**	**2,3**	**3,0**
Commerce	-0,9	-0,6	2,2	2,4	1,4
Transport et entreposage	6,6	2,8	0,6	1,8	5,3
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	-3,4	2,8	2,2	1,3	-0,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,4	7,0	3,8	11,7	6,3
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	3,8	9,9	4,0	7,4	8,0
Services d'enseignement	2,2	-1,7	-5,0	0,0	2,1
Soins de santé et assistance sociale	1,5	1,4	-1,4	-1,5	4,6
Information, culture et loisirs	6,7	4,6	-0,5	7,0	-2,1
Hébergement et services de restauration	2,5	1,8	7,4	0,6	5,8
Administration publique	-1,4	-2,8	-4,9	-3,7	1,6
Autres services	4,2	0,4	3,1	3,5	4,6
Total - emploi	**1,3**	**1,8**	**1,0**	**2,6**	**3,3**

Tableau 31 (suite)	Croissance de l'emploi en Ontario par industrie de 1994 à 2003				
					(variation en pourcentage)
	1999	2000	2001	2002	2003
Industries productrices de biens	**5,5**	**3,3**	**0,0**	**2,1**	**0,8**
Industries primaires	5,6	-12,7	-8,5	-8,8	5,1
Agriculture	7,9	-14,4	-14,2	-8,7	9,8
Fabrication	6,0	4,8	-1,0	3,0	-2,5
Construction	4,4	7,8	6,1	3,1	9,0
Services publics	1,2	-6,3	7,1	2,4	7,5
Industries protectrices de services	**2,9**	**3,2**	**2,1**	**1,7**	**3,3**
Commerce	4,5	2,8	5,7	-0,3	1,6
Transport et entreposage	-0,5	7,0	-0,7	3,1	-0,6
Finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail	2,3	0,3	2,4	0,9	8,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,5	6,8	3,1	-0,2	1,6
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	7,0	9,5	1,5	2,2	4,2
Services d'enseignement	6,2	0,2	-3,0	5,7	1,8
Soins de santé et assistance sociale	0,0	5,0	1,5	2,0	7,6
Information, culture et loisirs	5,7	9,9	6,1	-3,6	0,3
Hébergement et services de restauration	1,6	0,7	-0,3	6,5	2,5
Administration publique	0,6	-4,0	0,3	6,0	5,2
Autres services	-3,3	-0,8	0,9	-0,5	2,5
Total - emploi	**3,6**	**3,2**	**1,5**	**1,8**	**2,6**

Nota : Groupes de professions fondés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).
Source : Statistique Canada.

Tableau 32 **Niveau d'emploi en Ontario, par région économique, de 1993 à 2004[2]**

(en milliers)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Ontario	**4 974**	**5 039**	**5 131**	**5 181**	**5 313**	**5 490**
Région :*						
Est	**683**	**701**	**674**	**674**	**686**	**727**
Ottawa (510)	503	521	501	508	516	543
Kingston-Pembroke (515)	180	180	172	166	170	183
Région du grand Toronto (530)[1]	**2 119**	**2 115**	**2 215**	**2 242**	**2 348**	**2 426**
Centre	**1 139**	**1 173**	**1 194**	**1 209**	**1 230**	**1 276**
Muskoka-Kawarthas (520)	136	137	148	148	150	152
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	458	470	469	478	496	515
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	546	567	577	583	584	609
Sud-Ouest	**689**	**705**	**686**	**699**	**704**	**714**
London (560)	285	288	285	278	283	286
Windsor-Sarnia (570)	267	274	272	279	277	286
Stratford-péninsule Bruce (580)	137	143	130	142	145	142
Nord	**344**	**345**	**362**	**357**	**345**	**348**
Nord-Est (590)	238	237	248	247	241	244
Nord-Ouest (595)	106	108	114	110	105	105

Tableau 32 (suite) (en milliers)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004[2]
Ontario	**5 688**	**5 872**	**5 963**	**6 068**	**6 229**	**6 319**
Région :*						
Est	**750**	**757**	**776**	**787**	**807**	**804**
Ottawa (510)	556	573	587	592	615	609
Kingston-Pembroke (515)	195	184	189	195	192	194
Région du grand Toronto (530)[1]	**2 511**	**2 616**	**2 689**	**2 743**	**2 817**	**2 879**
Centre	**1 322**	**1 371**	**1 374**	**1 401**	**1 459**	**1 476**
Muskoka-Kawarthas (520)	161	165	157	159	178	188
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	544	552	562	584	598	611
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	618	654	655	659	683	678
Sud-Ouest	**744**	**763**	**757**	**767**	**773**	**794**
London (560)	299	307	304	306	314	326
Windsor-Sarnia (570)	296	304	305	311	311	309
Stratford-péninsule Bruce (580)	149	152	149	150	148	160
Nord	**361**	**366**	**366**	**370**	**372**	**366**
Nord-Est (590)	250	253	257	255	255	254
Nord-Ouest (595)	112	113	110	115	118	112

* Les écarts types varient considérablement selon les régions et décroissent à mesure qu'augmente la taille de la région.

Nota :
Tous les chiffres représentent le niveau d'emploi annuel moyen.

1. La région économique de Toronto (530) est très semblable à la région du grand Toronto, mais ne comprend pas la ville de Burlington.
2. Les données représentent une moyenne cumulative des neuf premiers mois de 2004.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 33 **Niveau d'emploi en Ontario, par industrie, par région économique, 2003**

(en milliers)

	Toutes les industries	Agriculture	Ressources[1]	Fabrication
Ontario	**6 229**	**84**	**33**	**1 092**
Région :				
Est	**807**	**12**	**2**	**80**
Ottawa (510)	615	8	...	54
Kingston-Pembroke (515)	192	5	2	25
Région du grand Toronto (530)	**2 817**	**9**	**3**	**496**
Centre	**1 459**	**29**	**3**	**303**
Muskoka-Kawarthas (520)	178	4	...	28
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	598	10	...	140
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	683	14	...	136
Sud-Ouest	**773**	**31**	**3**	**171**
London (560)	314	11	...	61
Windsor-Sarnia (570)	311	8	2	82
Stratford-péninsule Bruce (580)	148	12	...	28
Nord	**372**	**3**	**22**	**41**
Nord-Est (590)	254	2	15	26
Nord-Ouest (595)	118	...	7	15

Tableau 33 (suite) (en milliers)

	Construction	Distribution[2]	Finances, serv. prof. et gestion d'entreprises[3]	Information, culture et loisirs[4]
Ontario	**386**	**562**	**1 141**	**289**
Région :				
Est	**48**	**59**	**140**	**34**
Ottawa (510)	36	45	115	29
Kingston-Pembroke (515)	12	15	25	5
Région du grand Toronto (530)	**163**	**285**	**659**	**142**
Centre	**104**	**120**	**210**	**70**
Muskoka-Kawarthas (520)	17	15	22	9
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	44	50	88	25
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	44	55	100	36
Sud-Ouest	**47**	**67**	**93**	**28**
London (560)	20	25	46	11
Windsor-Sarnia (570)	18	23	33	13
Stratford-péninsule Bruce (580)	9	19	14	5
Nord	**24**	**31**	**40**	**15**
Nord-Est (590)	16	21	28	10
Nord-Ouest (595)	7	10	12	5

Tableau 33 (suite) **Niveau d'emploi en Ontario, par industrie, par région économique, 2003**

(en milliers)

	Commerce de détail	Services personnels[5]	Enseignement
Ontario	**711**	**632**	**386**
Région :			
Est	**95**	**81**	**55**
Ottawa (510)	70	59	37
Kingston-Pembroke (515)	25	22	18
Région du grand Toronto (530)	**301**	**276**	**162**
Centre	**174**	**155**	**92**
Muskoka-Kawarthas (520)	24	20	11
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	69	59	39
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	81	77	43
Sud-Ouest	**93**	**77**	**49**
London (560)	34	32	22
Windsor-Sarnia (570)	39	32	20
Stratford-péninsule Bruce (580)	20	13	7
Nord	**49**	**43**	**28**
Nord-Est (590)	34	29	18
Nord-Ouest (595)	14	14	10

Tableau 33 (suite)

(en milliers)

	Santé et assistance sociale	Administration publique
Ontario	**606**	**306**
Région :		
Est	**88**	**112**
Ottawa (510)	62	99
Kingston-Pembroke (515)	25	13
Région du grand Toronto (530)	**226**	**96**
Centre	**146**	**54**
Muskoka-Kawarthas (520)	21	8
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	52	22
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	73	24
Sud-Ouest	**92**	**22**
London (560)	42	10
Windsor-Sarnia (570)	33	8
Stratford-péninsule Bruce (580)	17	4
Nord	**55**	**23**
Nord-Est (590)	39	16
Nord-Ouest (595)	16	7

Toutes les données sont des niveaux d'emplois annuels moyens.
Les données sous-régionales peuvent ne pas correspondre aux totaux régionaux en raison de l'arrondissement des chiffres.
On ne tient pas compte des données sur l'emploi inférieures à 1 500 pour des raisons de fiabilité statistique.
Se reporter à la remarque sur les écarts-types et sur la RGT du tableau 32.
Groupements d'industries fondés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Nota :

1. Comprend foresterie, pêche, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz.
2. Comprend transport et entreposage, services publics et commerce de gros.
3. Comprend finance, assurances, services immobiliers et services de location à bail; gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien; et services professionnels, scientifiques et techniques.
4. Le secteur information, culture et loisirs comprend des industries telles que : édition; industries du film et de l'enregistrement sonore; radiotélévision et télécommunications; services d'information et de traitement des données; arts d'interprétation; sports-spectacles et industries connexes; établissements du patrimoine; divertissements, loisirs et jeux de hasard.
5. Comprend hébergement et services de restauration, et autres services (tels que réparations et entretien, services personnels et blanchissage, services religieux, services de subventions et services civiques, professionnels et autres).

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 34	Régions économiques de l'Ontario[1]
Est	
Ottawa (510)	Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, Prescott et Russell, Leeds et Grenville, comté de Lanark et division d'Ottawa
Kingston-Pembroke (515)	Comtés de Lennox et Addington, Hastings, Renfrew et Frontenac et division de Prince Edward
Centre	
Muskoka-Kawarthas (520)	Comtés de Northumberland, Peterborough, Haliburton, municipalité du district de Muskoka et division des lacs Kawartha
Kitchener-Waterloo-Barrie (540)	Comtés de Dufferin, Wellington et Simcoe et municipalité régionale de Waterloo
Hamilton-péninsule de Niagara (550)	Comté de Brant, municipalités régionales de Niagara, Haldimand-Norfolk, division de Hamilton et ville de Burlington dans la municipalité régionale de Halton
Région du grand Toronto[2]	
Toronto (530)	Division de Toronto, municipalités régionales de Durham, York, Peel et Halton (à l'exclusion de la ville de Burlington)
Sud-Ouest	
London (560)	Comtés d'Oxford, d'Elgin et de Middlesex
Windsor-Sarnia (570)	Comtés de Lambton et d'Essex et division de Chatham-Kent
Stratford-péninsule Bruce (580)	Comtés de Perth, Huron, Bruce et Grey
Nord	
Nord-Est (590)	Districts de Nipissing, Parry Sound, Manitoulin, Sudbury, Timiskaming, Cochrane, Algoma et division du grand Sudbury
Nord-Ouest (595)	Districts de Thunder Bay, Rainy River et Kenora

Nota :

1. Telles qu'elles sont définies dans la *Classification géographique type (CGT) 2001* de Statistique Canada.
2. La région économique 530 est très semblable à la région du grand Toronto, mais ne comprend pas la ville de Burlington.